RALLYE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Article 222-3 du règlement Général de l'AMF

TABLE DES MATIERES

1-	**ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**	**3**
2-	**RAPPORT DE GESTION**	**4**
3-	**COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2007**	**45**
4-	**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX**	**62**
5-	**COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2007**	**64**
6-	**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**	**136**

AMF AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République Française conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.

1 - ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Rallye et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de Rallye et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 24 avril 2008

Jean-Charles NAOURI
Président-Directeur Général

2. RAPPORT DE GESTION

FAITS MARQUANTS

- **CASINO : FORTE CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) ET DU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (ROC), TIREE PAR L'INTERNATIONAL ET PERFORMANCE SATISFAISANTE DE LA FRANCE AVEC LE REDRESSEMENT COMMERCIAL RAPIDE DE FRANPRIX ET LEADER PRICE**

  Les résultats du Groupe en 2007 démontrent l'efficacité des plans d'actions opérationnels et la qualité du positionnement du portefeuille d'actifs, tant en France qu'à l'international. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 24 972 millions d'euros, en croissance de 11,0%. Le résultat opérationnel courant est en hausse de 14,7% à 1 196 millions d'euros et le résultat net part du groupe, en progression de 35,7%, s'établit à 814 millions d'euros.

  En France, les politiques commerciales mises en œuvre, adaptées à chaque enseigne, ainsi que la maîtrise des coûts opérationnels ont permis la progression des ventes et du ROC. Après la reprise du management opérationnel de Franprix et de Leader Price au printemps 2007, le redressement commercial des deux enseignes a été visible dès le quatrième trimestre et devrait se confirmer en 2008.

  L'International confirme son rôle moteur dans la croissance du Groupe Casino, qui bénéficie du dynamisme des ventes en Amérique du Sud et en Asie ainsi que de la consolidation par intégration globale d'Exito depuis le 1er mai 2007. Le profil de rentabilité à l'International est en forte amélioration, grâce à la croissance organique très soutenue en Amérique du Sud et en Asie, à la hausse de la profitabilité dans ces deux zones prioritaires et au remodelage du portefeuille d'actifs.

- **RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE FINANCIERE DE CASINO**

  La structure financière du Groupe Casino a été significativement renforcée notamment grâce à la finalisation dans d'excellentes conditions du programme de cessions à hauteur de 2,5 milliards d'euros. La dette financière nette à fin 2007 est stable à 4 410 millions d'euros, et ce malgré l'intégration d'Exito. Le ratio DFN / EBITDA a été ramené à 2,45 contre 2,81 à fin 2006.

- **GROUPE GO SPORT : AMELIORATION DE LA RENTABILITE ET STABILITE DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

  En 2007, le chiffre d'affaires consolidé de Groupe GO Sport s'élève à 773,1 millions d'euros, en hausse de 0,2%. En France, le chiffre d'affaires de l'enseigne GO Sport recule de 2,0% avec une base de comparaison élevée après deux années de surperformance du marché. Courir confirme en revanche sa position de leader sur le marché de la basket avec une croissance de 3,0% de son chiffre d'affaires. A l'International, la progression du chiffre d'affaires est portée par la forte croissance de la Pologne (+31,2%).

  Le ROC s'améliore de 8,5 millions d'euros pour s'établir à -3,4 millions d'euros sous l'effet de l'augmentation du taux de marge commerciale et de la maîtrise des charges d'exploitation. Le résultat net s'élève à +12,9 millions d'euros, intégrant 23,1 millions d'euros de plus-value après impôts sur la cession des murs de 6 magasins.

  Groupe GO Sport a renforcé sa structure financière et affiche un endettement net de 41,0 millions d'euros à fin 2007, grâce à la cession des murs à hauteur de 34,3 millions d'euros et à l'amélioration du besoin en fonds de roulement.

- **REMISE D'ACTIONS RALLYE DANS LE CADRE DE LA CONVERSION DE L'OCEANE**

  Dans le cadre de la conversion de 3 314 454 OCEANE Rallye au total, Rallye a remis 3 127 264 actions nouvelles et 253 478 actions existantes, suite à l'exercice d'autant d'options d'achat Rallye acquises en février 2005 en couverture de l'OCEANE. Le taux de conversion des OCEANE Rallye s'établit ainsi à 55%.

➢ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Annulation d'actions en propre Rallye au 1er trimestre 2008

Au cours du 1er trimestre 2008, Rallye a procédé à l'annulation de 316 452 actions en propre. A l'issue de cette opération, le capital social de la société Rallye est fixé à 127 008 420 euros et est divisé en 42 336 140 actions.

- Achat d'ADP Casino au 1er trimestre 2008

Rallye a acquis 665 818 ADP Casino au cours du 1er trimestre 2008, pour un montant total de 34 millions d'euros.

- Renforcement de Casino dans Super de Boer au 1er trimestre 2008

Le 28 janvier 2008, le Groupe a notifié au directoire de Super De Boer son intention d'acquérir 7 millions d'actions représentant 6% du capital de Super De Boer, auprès d'Amber Fund à un prix par action de 3,8 euros. L'acquisition a eu lieu le 19 février 2008.

Le 17 mars 2008, le Groupe a acquis 6% du capital de Super De Boer auprès d'Amber Fund à un prix de 4,3 euros par action. Cette opération d'un montant de 30 millions d'euros porte la participation de Casino dans Super De Boer à 57% du capital et des droits de vote.

- Cession par Casino d'un bloc d'actions Mercialys en avril 2008

Le 3 avril 2008, Casino a procédé à la cession hors marché d'un bloc de 1 357 962 actions Mercialys au prix de 27,75 euros par action, soit un montant total de 37,7 millions d'euros.
Cette transaction permet à Casino de ramener sa participation dans le capital de Mercialys de 61,48% à 59,67%, conformément à l'obligation « SIIC 4» (disposition conditionnant le maintien du régime fiscal SIIC à la détention par l'actionnaire principal de moins de 60% de leur capital et droits de vote).

PANORAMA DES ACTIVITES

Le groupe Rallye est présent dans le secteur de la distribution alimentaire et spécialisée à travers ses deux principales filiales Casino et Groupe GO Sport.

- ✓ Principal actif de Rallye, dont il représente 97% du chiffre d'affaires consolidé, Casino est un acteur majeur de la distribution à dominante alimentaire en France avec un réseau d'enseignes multiformats, et bénéficie à l'international de positions de leadership dans les régions à fort potentiel, l'Amérique du Sud et l'Asie du Sud-Est.
- ✓ Spécialisé dans la distribution d'articles de sport, Groupe GO Sport est, avec ses enseignes GO Sport et Courir, l'un des principaux groupes de distribution d'articles de sport en France et en Pologne.

Par ailleurs, Rallye gère un portefeuille d'investissements diversifié constitué d'une part d'investissements financiers sous forme de participations directes ou via des fonds spécialisés et d'autre part de programmes immobiliers directs avec 3 projets en portefeuille au 31 décembre 2007.

➢ CASINO

En 2007, Casino a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 24 972 millions d'euros, en progression de 11,0%. Le résultat opérationnel courant s'est élevé à 1 196 millions d'euros enregistrant une croissance de 14,7%.

Le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant du Groupe se décomposent comme suit :

Chiffre d'affaires

(En millions d'euros)	2007	2006	Variation
France	**17 915**	17 599	**+ 1,8%**
International	**7 057**	4 906	**+43,8%**
Amérique du Sud	4 686	2 637	+77,7%
Asie	1 536	1 445	+6,2%
Océan Indien	834	823	+1,3%
Pologne (activités poursuivies)	1	1	-
Total Groupe	**24 972**	22 505	**+11,0%**

Résultat opérationnel courant

(En millions d'euros)	2007	2006	Variation
France	**880**	852	**+3,3%**
International	**316**	191	**+65,4%**
Amérique du Sud	192	87	+120,2%
Asie	82	56	+47,0%
Océan Indien	47	52	-9,6%
Pologne (activités poursuivies)	(6)	(4)	-
Total Groupe	**1 196**	1 043	**+14,7%**

France

La France représente 72% du chiffre d'affaires et 74% du résultat opérationnel courant du groupe.

En France, les ventes sont en hausse de 3,1% (hors Franprix-Leader Price). Le ROC progresse de 3,3%, reflétant la mise en œuvre de politiques commerciales adaptées à chaque enseigne, conjuguée à une bonne maîtrise des coûts opérationnels.

Après la reprise du management opérationnel de Franprix et de Leader Price au printemps 2007, le redressement commercial des deux enseignes a été visible dès le quatrième trimestre et devrait se confirmer en 2008.

L'accélération de la croissance est attribuable à la bonne dynamique commerciale de l'ensemble des formats de proximité et en particulier des supermarchés Casino et Monoprix, ainsi qu'aux hypermarchés Géant Casino qui ont maintenu une part de marché stable.

L'amélioration de la marge opérationnelle courante est due notamment à un effet mix marque et mix produit favorable, grâce au renforcement de la marque propre et des produits frais, ainsi qu'à la bonne maîtrise des coûts opérationnels, qui ont compensé le recul de la marge au second semestre lié à la relance commerciale de Franprix-Leader Price.

Les autres activités (immobilier, Cdiscount, Banque Casino et Casino Restauration) confirment leur fort dynamisme commercial avec une croissance très soutenue de leur chiffre d'affaires.

L'année 2007 confirme une fois de plus la pertinence de la stratégie multiformats du groupe Casino permettant d'afficher un positionnement de plus en plus différencié.

Le chiffre d'affaires de Casino en France se décompose comme suit selon les formats :

Chiffre d'affaires

(En millions d'euros)	2007	2006	Variation
Hypermarchés Géant	6 299	6 294	+0,1%
Discount (1)	3 915	4 021	-2,6%
Proximité (2)	6 569	6 326	+3,8%
Autres activités	1 131	958	+18,1%
Total France	**17 915**	17 599	**+1,8%**

(1)Franprix / Leader Price
(2) Supermarchés, Monoprix et supérettes

La part de marché des **hypermarchés Géant Casino** est stable sur l'année. Les ventes ont été portées par celles de l'alimentaire, tirées par une croissance à deux chiffres de la marque propre et par une politique commerciale ciblée reposant sur la revalorisation des espaces frais et l'optimisation de la politique tarifaire avec l'outil dunnhumby. Le recul des ventes du non-alimentaire reflète notamment l'impact de la poursuite du travail de recentrage du portefeuille pour une offre plus différenciée. Les hypermarchés voient ainsi leur marge commerciale progresser, grâce à un mix marque favorable et à la réduction de la démarque liée à une meilleure gestion des stocks. Le programme d'excellence opérationnelle mis en place a permis un bon contrôle des coûts. La priorité est également donnée au développement et à la modernisation des galeries marchandes par un renforcement de l'attractivité commerciale des sites et la création de valeur foncière.

Les ventes en hausse de 5,8% des **supermarchés Casino** démontrent le fort dynamisme de l'enseigne, traduisant le renforcement de son attractivité commerciale. Celle-ci repose principalement sur le développement de la marque propre, une politique tarifaire et une offre produit optimisées par la collaboration avec dunnhumby et la poursuite du déploiement du programme d'excellence opérationnelle. L'expansion, justifiée par la performance économique des supermarchés Casino, a été poursuivie à un rythme soutenu en 2007 entraînant un gain de part de marché de 0,1 point sur l'ensemble de l'année.

Monoprix maintient un excellent niveau de rentabilité et confirme l'attractivité de son concept unique, qualitatif et moderne de « citymarché » comme en témoigne la forte croissance des ventes à 3,8%. En 2007, Monoprix a poursuivi sa politique d'expansion volontariste, à la fois via le déploiement de l'enseigne (8 ouvertures) et via le développement accéléré des nouveaux concepts (ouverture de 11 Monop' et 4 Beauty Monop').

Les ventes des **supérettes** aux enseignes Petit Casino, Spar, Vival et EcoService sont stables et la marge opérationnelle se maintient à un niveau élevé. Les supérettes bénéficient d'un maillage inégalé sur le territoire français, confirmant le leadership du Groupe. L'arrivée de nouveaux affiliés démontre l'attractivité du modèle qui s'appuie sur un savoir-faire reconnu, avec près de 4 000 magasins franchisés à fin 2007. L'innovation continue, avec la poursuite des nouveaux concepts de distribution automatique (Petit Casino 24 et l'Express by Casino) et de corners dans les aéroports et les gares.

Depuis la reprise du management opérationnel de **Franprix et de Leader Price** au printemps 2007, le redressement commercial a été amorcé. Les premiers effets des plans de relance commerciale ont été visibles dès le quatrième trimestre, avec l'arrêt de l'érosion des ventes tous magasins, le retour à la croissance à magasins comparables pour Franprix et le recul limité des ventes à magasins comparables pour Leader Price. La marge opérationnelle en recul à 6,9% vs 7,4% en 2006 traduit l'impact des plans de relance. Le redressement sera poursuivi en 2008.

Les autres activités du Groupe ont vu leur chiffre d'affaires croître de 18,1% à 1 131 millions d'euros et leur résultat opérationnel courant diminuer de 2,9% à 65 millions d'euros.

- ✓ **Cdiscount**, leader français du marché du e-commerce, maintient une forte croissance avec un chiffre d'affaires en hausse de plus de 25% ;
- ✓ Les revenus locatifs de **Mercialys** sont en hausse de 20,9%, portés par une forte croissance organique et une politique de croissance externe active ;
- ✓ **Banque Casino** enregistre une progression de sa production de crédit supérieure à celle du marché et une hausse des encours de près de 17,3% ;
- ✓ **Casino Restauration** poursuit son repositionnement commercial notamment au travers de nouvelles initiatives telles que les restaurants à thème et les comptoirs Casino.

International

En 2007, l'International confirme son rôle moteur dans la croissance de Casino, qui bénéficie de la consolidation par intégration globale d'Exito depuis le 1er mai 2007 ainsi que de l'accélération de la croissance organique en Amérique du Sud (+14,8%) comme en Asie (+9,8%). Grâce à l'amélioration de la profitabilité dans ces deux zones et au remodelage du portefeuille d'actifs, le profil de rentabilité à l'International est en forte amélioration. L'international représente 28% du chiffre d'affaires et 26% du résultat opérationnel courant du groupe. Le chiffre d'affaires consolidé 2007 des filiales internationales s'élève ainsi à 7 057 millions d'euros, en hausse de 43,8% et le résultat opérationnel courant progresse de 65,4% à 316 millions d'euros.

Les activités de Casino à l'international se concentrent sur deux zones prioritaires : l'Amérique du Sud avec CBD au Brésil et Exito en Colombie, et l'Asie du Sud-Est avec Big C en Thaïlande et Vindémia notamment au Vietnam.

La forte croissance des activités en **Amérique du Sud** reflète l'effet positif de la consolidation d'Exito et de la progression des ventes de CBD portées par sa politique dynamique d'expansion (ouvertures de magasins, acquisition d'Assai), mais aussi la forte croissance des ventes à magasins comparables en Argentine, au Venezuela et en Uruguay. En Colombie, Exito enregistre une forte hausse de son chiffre d'affaires de +60%, sous l'effet de la consolidation de Carulla Vivero depuis le 1er février 2007 et d'une croissance organique soutenue de ses ventes de +13,9%, avec l'ouverture de 6 magasins et la conversion de 14 magasins. L'intégration de Carulla Vivero permet de dégager progressivement des synergies pour Exito, qui renforce son statut de leader incontesté du marché colombien, numéro 1 sur l'ensemble des formats (hypermarchés, supermarchés et discount). La rentabilité de l'ensemble des pays de la zone est en progression, à 4,1%.

En **Asie du Sud-Est**, le groupe connaît de nouveau une amélioration de ses performances commerciales et opérationnelles, avec une croissance organique soutenue de +9,8%. En Thaïlande, les ventes de Big C sont en hausse de 6,4%, tirées par une politique d'expansion dynamique (ouverture de 5 hypermarchés en 2007) et une marge opérationnelle courante en amélioration sensible.

Enfin aux Pays-Bas, 2007 est l'année du retour au bénéfice pour **Super de Boer (ex Laurus)**, consolidé par intégration globale à compter du 1er janvier 2008. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1,9 milliards d'euros, avec une croissance à magasins comparables en progression, à 3,7%. Le résultat opérationnel courant et le résultat net sont positifs et s'établissent respectivement à 7 millions d'euros et 10 millions d'euros. La dette financière nette se maintient stable à 77 millions d'euros.

Chiffres clés de Casino

Les chiffres clés de Casino pour l'exercice 2007 se comparent comme suit avec ceux de 2006 et 2005 :

(En millions d'euros)	**2007**	2006	2005	**Variation 2007/2006**
Chiffre d'affaires HT	**24 972**	22 505	20 390	+11,0%
EBITDA	**1 799**	1 560	1 424	+15,3%
Résultat opérationnel courant	**1 196**	1 043	966	+14,7%
Marge opérationnelle courante	**4,8%**	4,6%	4,7%	+15 bp
Résultat avant IS	**1 041**	828	517	+25,7%
Résultat net				
- activités poursuivies, part du groupe	**664**	436	324	+52,4%
- activités abandonnées, part du groupe	**149**	163	20	-
Résultat net, part du groupe	**814**	600	344	+35,7%
Dette financière nette	**4 410**	4 390	5 444	-

Les cours de bourse des actions ordinaires (AO) et des actions à dividende prioritaire (ADP) Casino ont évolué comme suit :

(En euros)	**Au 31/12/2007**	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
AO Casino	74,39	70,40	56,25
ADP Casino	64,37	55,00	49,00

Au 31 décembre 2007, la capitalisation boursière de Casino s'élevait à 8,2 milliards d'euros et Rallye détenait 50,08% des actions ordinaires, 39,87% des actions à dividende prioritaire et 63,10% des droits de vote de Casino.

➢ GROUPE GO SPORT

En 2007, Groupe GO Sport a ouvert 11 magasins GO Sport (5 en France, 1 en Belgique et 5 en franchise au Koweït, en Arabie Saoudite et dans les DOM TOM), ainsi que 3 magasins Courir (1 en France et 2 en franchise en Arabie Saoudite). La rationalisation du parc s'est poursuivie, avec la fermeture de 3 magasins GO Sport, 15 magasins Courir et de 2 Moviesport. Le parc de magasins compte ainsi 368 points de vente au 31 décembre 2007 : 168 GO Sport dont 11 en franchise, 197 Courir dont 17 en franchise, et 3 Moviesport.

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2007 de Groupe GO Sport s'élève à 773,1 millions d'euros, en hausse de 0,2% par rapport à 2006.

En France, le chiffre d'affaires de l'enseigne GO Sport baisse de 2,0%, après deux années de surperformance du marché en 2005 et 2006 et l'effet Coupe du monde de football l'an dernier. En revanche, Courir consolide sa position de leader sur le marché de la basket avec une croissance de +3,0% de son chiffre d'affaires et une forte augmentation du chiffre d'affaires au mètre carré (+7,5%).

A l'international, la progression du chiffre d'affaires est portée par la forte croissance de la Pologne : +31,2% vs 2006 (+28,0% en zlotys), qui compense la stagnation du chiffre d'affaires en Belgique (-0,3%), due à de fortes pressions concurrentielles dans un marché mature.

Le taux de marge commerciale progresse de 0,5 point, à 38,8% du chiffre d'affaires, notamment grâce au développement de la marque propre. Ce gain de marge (+4,3 millions d'euros) cumulé à une réduction des charges d'exploitation (-4,2 millions d'euros) a permis une amélioration du ROC, qui s'élève ainsi à -3,4 millions d'euros contre -11,9 millions d'euros au 31 décembre 2006. Le résultat net s'élève à +12,9 millions d'euros, intégrant 23,1 millions d'euros de plus-value après impôts sur la cession des murs de 6 magasins au 31 décembre 2007.

La dette financière nette au 31 décembre 2007 est de 41,0 millions d'euros, contre 80,9 millions d'euros au 31 décembre 2006, sous l'effet de la cession des murs à hauteur de 34,3 millions d'euros (net vendeur avant impôts) et de l'amélioration du besoin en fonds de roulement.

Les actions engagées en 2007, fondées sur un repositionnement de l'offre, une réorganisation des achats et de la logistique ainsi qu'une meilleure maîtrise des coûts et des investissements, ont permis d'amorcer le redressement de Groupe GO Sport, comme en témoigne l'amélioration du ROC. Le déploiement de ce plan d'actions sera poursuivi en 2008 et devrait permettre le retour à la rentabilité du Groupe.

Les principaux chiffres clés consolidés de l'exercice 2007 se comparent comme suit avec ceux de 2006 et 2005 :

(En millions d'euros)	**2007**	2006	2005
Chiffre d'affaires HT	**773**	771	723
Résultat opérationnel courant	**(3)**	(12)	(8)
Résultat avant impôt	**13**	(16)	(10)
Résultat net	**13**	(12)	(8)
Marge brute d'autofinancement	**14**	9	11
Investissements bruts	**(26)**	(31)	(21)

Le cours du titre Groupe GO Sport, coté au marché « Euronext Paris » (compartiment B), s'établissait au 31 décembre 2007 à 60,99 euros et la capitalisation boursière s'élevait à 230,4 millions d'euros. Rallye détenait alors 72,85% des actions et 78,90% des droits de vote.

➢ PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS

Le portefeuille d'investissements de Rallye est évalué à 614 millions d'euros au 31 décembre 2007, contre 511 millions d'euros au 31 décembre 2006. Deux parties le composent : les investissements financiers d'une part, pour une valeur de marché[1] de 545 millions d'euros et les programmes immobiliers d'autre part, enregistrés en coût historique[2] pour 69 millions d'euros.

Le portefeuille d'investissements est générateur de cash et en croissance de +103 millions d'euros (+20%) par rapport au 31 décembre 2006, sous l'effet d'une appréciation de valeur de +116 millions d'euros et de désinvestissements nets de -13 millions d'euros, dont -34 millions d'euros sur les programmes immobiliers. L'appréciation de valeur des actifs porte uniquement sur les investissements financiers dans la mesure où les programmes immobiliers ne sont pas réévalués avant la cession des projets.

En 2007, le portefeuille d'investissements a été une activité fortement créatrice de valeur, contribuant au résultat opérationnel courant de Rallye à hauteur de 95 millions d'euros contre 38 millions d'euros en 2006.

Le Groupe bénéficie d'une expérience forte dans l'investissement avec une équipe interne basée à Paris et à New York. Ces professionnels s'appuient sur l'expertise historique du groupe Euris / Rallye en investissements financiers et dans le développement de programmes immobiliers commerciaux ainsi que sur des relations durables avec les plus grands fonds d'investissements (Carlyle, Terra Firma, LBO France, Riverstone, Newbridge Capital…) et des spécialistes de l'immobilier commercial comme Sonae Sierra.

Les 116 millions d'euros d'appréciation de valeur des investissements financiers en 2007 correspondent à un rendement annuel de 27,9% après 21,3% en 2006, 30,6% en 2005 et 16,6% en 2004. Ce rendement élevé au cours des dernières années traduit la stratégie d'investissement sélective du groupe consistant à n'étudier que des dossiers produisant un taux de rendement interne (TRI) net minimum attendu de 20%.

La diversification géographique et sectorielle du portefeuille mais également par type d'investissement, par partenaire et par taille permet une forte mutualisation des risques, renforcée par le nombre d'investissements et leur faible taille. En effet, le portefeuille comprend près de 230 lignes, inférieures à 4 millions d'euros pour les quatre cinquième d'entre elles, avec un montant maximum par ligne de 16 millions d'euros en cash investi net.

Le portefeuille est par ailleurs géré de manière particulièrement prudente grâce au renforcement de l'exposition à des secteurs défensifs et peu corrélés entre eux, comme l'énergie aux Etats-Unis ou encore les télécoms dans les pays émergents. Le recours systématique aux couvertures de change permet de ne pas être exposé à la baisse des devises et d'encaisser les gains de change.

Les 545 millions d'euros d'investissements financiers bénéficient d'une répartition géographique équilibrée : 31% aux Etats-Unis, 48% en Europe, 18% en Asie, 3% dans d'autres pays. En 2007, l'exposition en Asie a augmenté, avec +32 millions d'euros d'investissements nets sur la zone contre -18 millions d'euros de désinvestissements nets en Europe et -3 millions d'euros aux Etats-Unis.
En matière de secteurs, 18 millions d'euros ont été désinvestis des LBO et reportés principalement sur l'énergie (+25 millions d'euros d'investissements nets). La part des fonds et co-investissements immobiliers s'établit à 26% des investissements financiers, sous l'effet conjugué de désinvestissements nets dans l'immobilier aux Etats-Unis et d'investissements croissants en Asie. Les LBO représentent 51% des investissements financiers, l'énergie 8%, le capital-développement 4%, le solde s'élevant à 11%.

Les principales cessions ayant eu lieu en 2007 sont les suivantes :

- ✓ Les titres acquis en 2004 et 2005 par Rallye dans la société Redbirds France, contrôlée par Eurazeo et détenant des titres Eutelsat, ont été cédés à la Caisse des Dépôts et Consignation en décembre

[1] La valeur de marché des investissements financiers est la valeur comptable retenue dans les comptes consolidés (juste valeur - IAS 39) et provient des dernières valorisations externes disponibles (General Partners des fonds) ajustées le cas échéant des derniers éléments connus.
[2] Les programmes immobiliers sont enregistrés en coût historique et ne sont pas réévalués avant la cession des investissements (IAS 16).

2006. La remontée de cash et l'essentiel de la plus-value comptable ont été enregistrés en 2007. Cet investissement de 11 M€ a généré un TRI supérieur à 100% et un multiple de 2,7.

- ✓ Rallye avait investi 5 millions d'euros en 2005 dans Actaris, l'ancienne branche des compteurs Schlumberger, aux côtés de LBO France. Cédé en avril 2007 pour 18 millions d'euros, cet investissement a permis de dégager un TRI de plus de 100% et un multiple de 3,5 fois les capitaux investis.
- ✓ Lors de la reprise de la branche aéronautique de Fiat, Rallye avait pris une participation dans Avio aux côtés de Carlyle en 2003 à hauteur de 4 millions d'euros. La cession en mai 2007 pour 13 millions d'euros a dégagé un TRI supérieur à 40% et un multiple de 2,9 fois les capitaux investis.
- ✓ Parmi les autres opérations importantes 2007, on peut aussi citer la cession en octobre 2007 pour 5 millions d'euros du co-investissement aux côtés du fonds mid-market américain Snow Phipps Group dans Excel Mining Systems, une société de systèmes d'étayage de mines de charbon, contre un peu moins d'1 million d'euros investi en octobre 2006.
- ✓ Enfin, Rallye avait pris une participation d'un montant de 9 millions d'euros dans un fonds principalement investi dans Volia Cable, premier opérateur en Ukraine dans la télévision par câble, acquis par transaction secondaire en juin 2007. Suite à la cession partielle intervenue en décembre 2007, pour 7 millions d'euros, la ligne a été revalorisée à 1,6 fois les capitaux investis.

Le portefeuille d'investissements de 614 millions d'euros comprend également 3 programmes immobiliers pour une valeur de 69 millions d'euros. Il s'agit d'abord de deux projets d'immobilier commercial en Allemagne aux côtés de Sonae Sierra, Foncière Euris et Paris Orléans : ALEXA et LOOP5. Le centre commercial ALEXA à Berlin, ouvert le 12 septembre 2007, représente un investissement total de 290 millions d'euros, financé par dette pour 165 millions d'euros et par capital pour 125 millions d'euros. La mise de fonds de Rallye, détenteur de 27% du centre, s'élève à 34 millions d'euros. La galerie commerciale LOOP5 à Weiterstadt, dans la banlieue de Francfort, est en cours de commercialisation, son ouverture étant prévue pour 2009. L'investissement total se monte à 250 millions d'euros, dont 11 millions financés au 31 décembre 2007 par Rallye, qui détient 24% de la galerie commerciale. Enfin, un programme d'immobilier résidentiel aux Etats-Unis près de Boston, d'une valeur de 12 millions d'euros, est en cours de commercialisation.

PANORAMA FINANCIER

➢ COMPTES CONSOLIDÉS

En accord avec la norme IFRS 5, les activités polonaises et américaines de Casino ont été comptabilisées en activités abandonnées et les comptes 2006 et 2005 ajustés en conséquence.

- PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice 2007, des variations de pourcentage de détention du Groupe dans certaines sociétés ont entraîné un changement de méthode de consolidation.
Almacenes Exito (Colombie) est consolidé selon la méthode de l'intégration globale depuis le 1er mai 2007. Le groupe Casino a en effet procédé à l'acquisition de titres isolés au cours du premier trimestre 2007, portant sa participation dans Almacenes Exito de 38,6% à 39,5%, avant d'acquérir 21,9% supplémentaires le 3 mai 2007. Au 31 décembre 2007, le groupe Casino détient 59,8% du capital, suite à sa souscription partielle à une augmentation de capital en juillet 2007.

- RESULTATS

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de Rallye s'élève à 25,8 milliards d'euros contre 23,3 milliards d'euros en 2006, en progression de 10,6%. L'examen détaillé de l'évolution du chiffre d'affaires a été effectué par filiale opérationnelle au niveau du panorama des activités.

La ventilation du chiffre d'affaires réalisé par activité au cours des 3 derniers exercices a été la suivante :

(En millions d'euros)	2007		2006		2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Grande distribution	24 972	97,0	22 505	96,7	20 390	96,5
Distribution d'articles de sport	773	3,0	771	3,3	723	3,5
Autres activités	10	-	5	-	6	-
Total	25 755	100,0	23 281	100,0	21 119	100,0

La ventilation du chiffre d'affaires réalisé par zone géographique au cours des 3 derniers exercices a été la suivante :

(En millions d'euros)	2007		2006		2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
France	18 625	72,32	18 313	78,66	17 734	83,97
Autres pays européens	74	0,29	64	0,27	58	0,27
Amérique du Sud	4686	18,19	2 637	11,33	1 621	7,67
Asie	1536	5,96	1 445	6,20	1 282	6,08
Océan Indien	834	3,24	823	3,54	424	2,01
Total	25 755	100,0	23 282	100,0	21 119	100,0

Le résultat opérationnel courant progresse de 20,7% à 1 261 millions d'euros, reflétant l'efficacité des plans d'actions opérationnels et la qualité du positionnement du portefeuille d'actifs du Groupe Casino, ainsi que les bons résultats du portefeuille d'investissements. L'examen détaillé de l'évolution du résultat opérationnel courant a été effectué par filiale opérationnelle au niveau du panorama des activités.
Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à 161 millions d'euros principalement sous l'impact des résultats de cessions immobilières par Casino à des OPCI (Organismes de Placement Collectif dédié à l'Immobilier). Ces cessions ont été réalisées au travers de deux opérations distinctes portant respectivement sur 255 murs de supérettes et supermarchés en France, à maturité immobilière, et sur les murs de 6 hypermarchés, 7 supermarchés et 6 entrepôts de Vindemia, à La Réunion. Ces cessions, pour un montant total de 650 millions d'euros avant impôt, s'inscrivent dans la politique de valorisation du patrimoine immobilier du groupe Casino.
Le coût de l'endettement financier net s'établit à -468 millions d'euros et les autres produits et charges financiers à 4 millions d'euros.
Le résultat avant impôt atteint ainsi 958 millions d'euros contre 699 millions d'euros en 2006.

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est de 18 millions d'euros en 2007 contre 6 millions d'euros en 2006.
Le résultat net, part du Groupe, s'établit à 288 millions d'euros contre 147 millions d'euros en 2006.
Le groupe Rallye comptait en 2007 un effectif moyen de 165 967 personnes. Les effectifs moyens du Groupe se répartissaient par activité comme suit au cours des 3 derniers exercices :

	2007	%	2006	%	2005	%
Grande distribution*	159 946	96,37	130 811	95,53	124 776	95,46
Distribution d'articles de sport	5 936	3,58	6 035	4,41	5 849	4,47
Autres activités	93	0,05	85	0,06	85	0,07
Total	165 975	100,0	136 931	100,0	130 710	100,0

* Les effectifs des entreprises associées ne sont pas inclus dans les effectifs ; les effectifs des co-entreprises sont reconnus à hauteur du pourcentage de détention par le Groupe.

- **STRUCTURE FINANCIERE**

Les capitaux propres, part du groupe, s'élèvent à 1 942 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 1 472 millions d'euros au 31 décembre 2006, du fait notamment :

- ✓ du résultat net, part du groupe, de l'exercice 2007, qui s'élève à 288 millions d'euros ;
- ✓ de l'augmentation de capital résultant principalement de la conversion de l'OCEANE, pour un montant total de 164 millions d'euros ;
- ✓ de variations nettes de juste valeur pour un montant de 54 millions d'euros ;
- ✓ de la constatation d'écarts de conversion positifs pour 31 millions d'euros ;
- ✓ d'autres mouvements pour 15 millions d'euros ;

et en sens inverse :

- ✓ de la distribution de dividendes pour un montant de 71 millions d'euros dont 34 millions d'euros au titre de l'acompte sur dividende 2007 à compter du 5 octobre 2007 ;
- ✓ de l'élimination des titres auto-détenus pour 11 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, le ratio de couverture des frais financiers par l'EBITDA (résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements opérationnels courants) est de 4,02 contre 4,65 en 2006 et 4,04 en 2005.

L'endettement financier net du groupe Rallye, qui s'établit à 7 060 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 6 889 au 31 décembre 2006, est réparti entre les entités suivantes :

- ✓ le Groupe Casino, dont la dette financière nette est stable à 4 410 millions d'euros contre 4 390 millions d'euros à fin 2006 ;
- ✓ le Groupe GO Sport, qui a réduit son endettement net à 41 millions d'euros contre 81 millions d'euros au 31 décembre 2006 ;
- ✓ le périmètre holding Rallye, avec une dette financière nette de 2 469 millions d'euros vs 2 367 millions d'euros à fin 2006 ;
- ✓ les filiales d'investissement de Rallye, qui enregistrent un endettement net de 140 millions d'euros, correspondant à des financements spécifiquement dédiés aux programmes immobiliers du portefeuille d'investissements et, pour l'essentiel, sans recours contre les holdings.

L'évolution du ratio endettement financier net sur capitaux propres consolidés (gearing) au cours des 3 derniers exercices est la suivante :

(En millions d'euros)	2007	2006	2005
Endettement financier net	7 060	6 889	7 833
Capitaux propres consolidés	6 408	5 193	4 831
Ratio	110%	133%	162%

Par ailleurs, la structure financière du périmètre holding de Rallye, définie comme Rallye et ses filiales détenues à 100% ayant une activité de holding et qui détiennent une partie des titres Casino, Groupe GO Sport et le portefeuille d'investissements, est mieux appréhendée à la lecture des deux indicateurs que sont :

- ✓ la couverture des frais financiers nets du périmètre holding de Rallye par les dividendes reçus ;
- ✓ et la couverture de la dette financière nette du périmètre holding de Rallye par les actifs en valeur de marché.

En 2007, les dividendes perçus par le périmètre holding de Rallye qui s'élèvent à 118 millions d'euros couvrent plus de 1,7 fois les frais financiers nets du périmètre holding. Le ratio de couverture 2007 de 172% se compare à 158% et 145% pour les années 2006 et 2005 respectivement.

Au 31 décembre 2007, les actifs réévalués du périmètre holding de Rallye s'élèvent à 4 839 millions d'euros, composés des titres Casino pour 4 001 millions d'euros, des titres Groupe GO Sport pour 168 millions d'euros, du portefeuille d'investissements pour 614 millions d'euros et d'autres actifs pour 56 millions d'euros. La dette du périmètre holding de Rallye s'établit à 2 469 millions d'euros au 31 décembre 2007. Au 31 décembre 2007, les actifs réévalués de Rallye couvrent donc 1,96 fois la dette du périmètre holding de Rallye. Ce taux de couverture s'établissait respectivement à 1,84 et 1,57 au 31 décembre 2006 et 2005.

➢ COMPTES DE LA SOCIETE RALLYE

- RESULTATS

Le résultat d'exploitation fait ressortir une perte de 25,5 millions d'euros contre 21,3 millions d'euros au 31 décembre 2006.

L'effectif de la société Rallye au 31 décembre 2007 était de 42 personnes.

Le résultat financier de Rallye s'élève à 67,0 millions d'euros contre 131,8 millions d'euros au 31 décembre 2006. Il résulte principalement sur l'exercice :

- ✓ des revenus et dividendes reçus des filiales et participations, notamment en provenance :
  - de la société Casino : 28,5 millions d'euros
  - de la société Parande : 18,0 millions d'euros
  - de la société Cobivia : 5,9 millions d'euros
- ✓ des produits et charges de la gestion de trésorerie du groupe qui font apparaître un solde positif de 3,3 millions d'euros,
- ✓ d'une reprise de provision pour 11,2 millions d'euros, correspondant à la prime de remboursement non due aux porteurs d'OCEANE ayant converti leurs titres,

et en sens inverse :

- ✓ des dotations aux provisions au titre des primes de remboursement des emprunts obligataires pour un montant de 8 millions d'euros.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 39,4 millions d'euros contre 113,6 millions d'euros au 31 décembre 2006.

- STRUCTURE FINANCIERE

Les capitaux propres s'élèvent à 1 625,9 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 1 512,9 millions d'euros au 31 décembre 2006 du fait notamment :

- ✓ de l'augmentation de capital et de la prime d'émission résultant de la création de 3 127 264 actions nouvelles au titre de la conversion partielle de l'OCEANE et de 314 300 actions nouvelles consécutives à l'exercice d'options de souscription d'actions, pour 144,3 millions d'euros ;
- ✓ du résultat de l'exercice 2007 pour 39,4 millions d'euros,

et en sens inverse :

- ✓ de la distribution du dividende pour un montant de 70,7 millions d'euros dont 34,0 millions d'euros au titre de l'acompte sur dividende 2007.

➢ POLITIQUE DE DIVIDENDE

Rallye proposera à l'assemblée générale des actionnaires le 4 juin 2008, le versement d'un dividende unitaire net de 1,83 euro au titre de l'exercice 2007 à comparer à un dividende unitaire net de 1,74 euro au titre de l'exercice 2006 et 1,68 euro au titre de l'exercices 2005. Un acompte sur le dividende 2007 d'un montant de 0,80 euro par action a été mis en paiement à compter du 5 octobre 2007, le solde unitaire à percevoir s'élevant ainsi à 1,03 euro.

Le dividende de Rallye devrait évoluer en fonction des résultats de la société et du dividende versé par Casino. La société se réserve la possibilité de procéder à nouveau en 2008 au versement d'un acompte sur dividende.

➢ AFFECTATION DU RESULTAT

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2007 de la société Rallye fait apparaître un bénéfice de 39 362 293,72 euros que le conseil d'administration propose d'affecter comme suit :

(En euros)	
Bénéfice de l'exercice	39 362 293,72
Dotation à la réserve légale dans la limite de 10% du capital social	(1 032 469,20)
Report à nouveau	97 065 183,56
Bénéfice distribuable	**135 395 008,08**
Dividende	(77 728 297,80)
Solde affecté au report à nouveau	**57 666 710,28**

Le dividende net attribué à chaque action serait ainsi fixé à 1,83 euro.

Ce dividende est intégralement éligible à la réfaction de 40%, conformément à l'article 158-3-2° du Code général des impôts sauf option pour le prélèvement libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Un acompte sur dividende de 0,80 euro par action, a été mis en paiement le 5 octobre 2007 ; le solde, soit 1,03 euro par action, sera mis en paiement à compter du 13 juin 2008.

Les dividendes afférents aux actions détenues en propre par la société au jour de la mise en paiement du dividende seraient portés au compte « Report à Nouveau ».

Les dividendes versés au titre des trois derniers exercices sociaux ainsi que les avoirs fiscaux qui leur étaient attachés sont les suivants :

(En euros)	2006	2005	2004
Dividende net	1,74	1,68	1,68
Avoir fiscal	-	-	0,60 (1)

(1) Au titre de l'acompte de 1,20 euro versé le 14 octobre 2004

Le tableau de comparaison des résultats de l'exercice écoulé et des quatre exercices précédents figure page 61 du présent rapport.

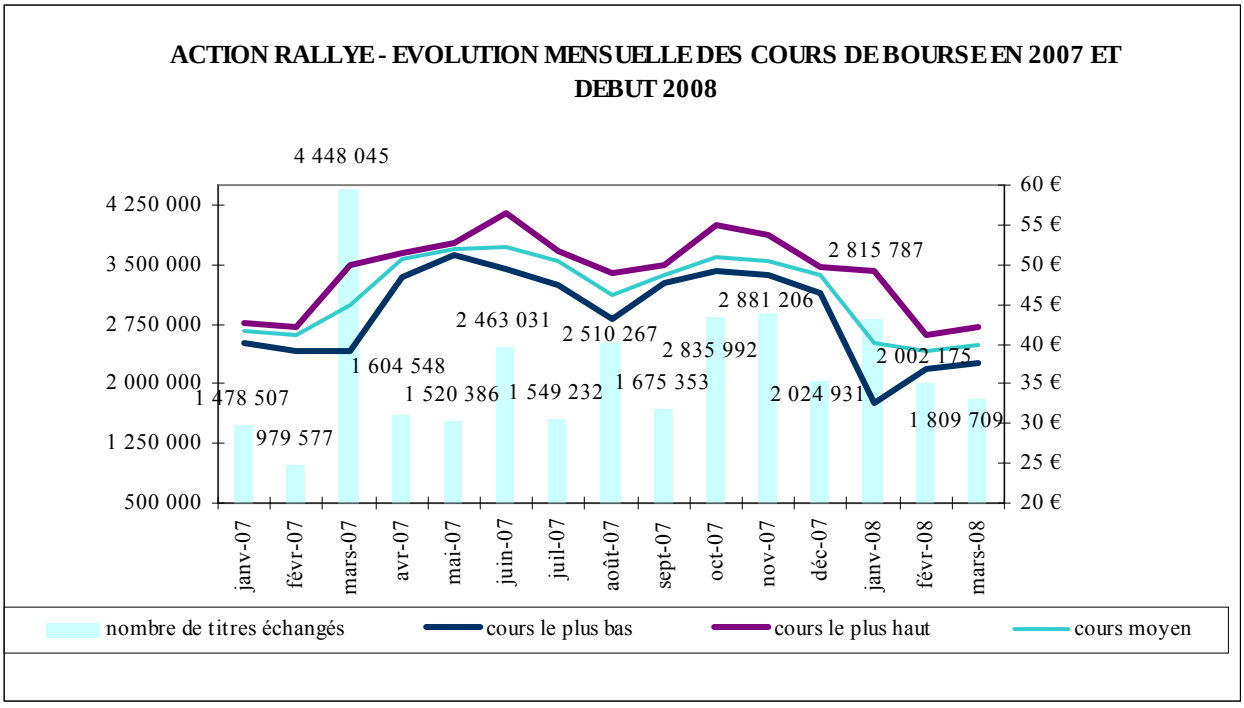
Le montant des charges non déductibles fiscalement, au sens de l'article 223-4 du Code général des impôts, engagées par la société au cours de l'exercice écoulé, s'est élevé à 17 290,62 euros.

➢ INFORMATIONS BOURSIERES

L'action Rallye est cotée au marché « Euronext Paris » (compartiment A).
Code : ISIN : FR0000060618

Cours le plus haut (04/06/2007)	56,41 €
Cours le plus bas (28/02/2007)	39,11 €
Cours au 31/12/2007	48,50 €
Nombre de titres échangés en 2007	25 971 075
Montant des capitaux échangés en 2007	1,267 M€

Au 31 décembre 2007, la capitalisation boursière de Rallye s'élevait à 2,1 milliards d'euros.



➢ EVOLUTIONS RECENTES ET PERSPECTIVES

- EVOLUTIONS RECENTES

Au cours du 1er trimestre 2008, le Groupe Rallye a réalisé un chiffre d'affaires de 7 046,6 millions d'euros, en hausse de 24,4% par rapport au 1er trimestre 2007.

- CASINO

Au 1er trimestre 2008, Casino a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 6 861,8 millions d'euros, en hausse de 25,2%, sous l'effet de la consolidation par intégration globale d'Exito et de Super de Boer et de l'accélération de la croissance organique à 7,6%.

En France, les performances sont satisfaisantes avec un chiffre d'affaires en croissance de 5,3%, portée par le dynamisme des enseignes de supermarchés – Casino Supermarchés (+10,1%) et Monoprix – et par les ventes de Franprix / Leader Price qui enregistrent une croissance soutenue de 8,5%. Le redressement commercial des deux enseignes, engagé dès le 4e trimestre 2007, s'accélère. Leader Price renoue avec la croissance à magasins comparables, à +1,3% au 1er trimestre 2008 contre -3,8% au 4e trimestre 2007. L'amélioration des performances à magasins comparables, en croissance de 5,8%, se poursuit chez Franprix. Casino a tiré profit de son mix favorable de formats, caractérisé par la prépondérance de ses formats de supermarchés et de discount, les deux segments les plus porteurs du marché. La bonne performance de la France traduit

également l'efficacité des politiques commerciales mises en œuvre et la montée en puissance des leviers de différenciation, en particulier le fort développement de la marque propre dont la croissance est à nouveau à deux chiffres.

L'International confirme son rôle moteur dans la croissance de Casino, avec une accélération de sa croissance organique qui s'élève à 15,2%, tant en Amérique du Sud (20,1%) qu'en Asie (12,6%). Cette excellente performance résulte d'une croissance soutenue à magasins comparables, en particulier en Amérique du Sud, et de la politique d'expansion volontariste de Casino dans les pays clés – Brésil, Colombie, Thaïlande.

Les activités à l'International représentent désormais près de 35% du chiffre d'affaires de Casino.

- **GROUPE GO SPORT**

Au 1er trimestre 2008, Groupe GO Sport a réalisé un chiffre d'affaires de 180,1 millions d'euros, en baisse de 1,8% par rapport au 1er trimestre 2007. Le chiffre d'affaires progresse de 5,0% à l'International et diminue de 2,5% en France. A parc comparable, le chiffre d'affaires de l'enseigne GO Sport en France diminue de 3,4% et celui de l'enseigne Courir, hors Moviesport, augmente de 11,3%.

Au cours du 1er trimestre 2008, Groupe GO Sport a fermé un magasin Courir, un magasin GO Sport en Belgique et 2 magasins GO Sport en France. Par ailleurs, 3 magasins Courir ont été ouverts dont un en franchise en Arabie Saoudite. Ainsi, le parc de Groupe GO Sport s'établit à 369 magasins au 31 mars 2008 : 167 GO Sport dont 13 en franchise, 199 Courir dont 18 en franchise et 3 Moviesport.

- **PERSPECTIVES**

Casino

Casino possède un portefeuille d'actifs bien positionné sur lequel s'appuyer, tant en France qu'à l'international :

- ✓ En France, avec un mix de formats diversifiés, une stratégie efficace de différenciation reposant sur une offre produit adaptée aux attentes des clients et une stratégie commerciale ciblée pour chaque enseigne.
- ✓ A l'international, prioritaire en matière d'expansion, où Casino occupe des positions de leader, bénéficie d'une exposition accrue aux zones à forte croissance suite au recentrage et développe son modèle dual Distribution / Immobilier.

Casino continue à capitaliser sur ces fondamentaux solides pour délivrer une croissance durable.

Le groupe Casino s'est ainsi fixé pour objectifs en 2008 :

- ✓ L'accélération de la croissance organique du chiffre d'affaires,
- ✓ Une nouvelle croissance du résultat opérationnel courant.

Groupe Go Sport

La poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions, qui s'articule autour de la différenciation de l'offre GO Sport et la montée en gamme de la marque propre, le renforcement de la communication, la réorganisation des achats et de la supply chain, la maîtrise des investissements et la rentabilité de l'expansion, devrait permettre d'assurer le retour à la profitabilité de Groupe GO Sport.

Calendrier prévisionnel des prochaines publications financières

- Résultats du 1er semestre 2008 29 août 2008

CAPITAL ET ACTIONNARIAT

➢ CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Rallye s'élevait au 31 décembre 2007 à 127 957 776 euros divisé en 42 652 592 actions de nominal de 3 euros. Il s'établissait au 31 décembre 2006 à 117 633 084 euros divisé en 39 211 028 actions.
L'évolution correspond d'une part à l'exercice d'options de souscription d'actions ayant donné lieu à la création de 314 300 actions et d'autre part à la conversion d'OCEANE ayant donné lieu à la création de 3 127 264 actions.

➢ ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2007, la société Foncière Euris détenait directement et indirectement, 57,28% du capital et 71,44% des droits de vote dont 5,33% du capital et 7,14% des droits de vote détenus par sa filiale, la société Matignon Corbeil Centre.

Le 20 juin 2006, la société Foncière Euris avait conclu avec HSBC Financial Products SNC une opération de pension livrée portant sur la cession temporaire de 3 090 713 actions Rallye, représentant 7,88% du capital et 5,12% des droits de vote, pour une durée maximale de 3 ans, résiliable à tout moment à l'initiative de Foncière Euris. Foncière Euris a exercé sa faculté de renonciation anticipée le 31 août 2007 et récupéré les actions préalablement transférées.

La société Rallye détenait, au 31 décembre 2007, 405 828 actions représentant 0,95% du capital, dont 54 100 actions au titre du contrat de liquidité AFEI (Association française des entreprises d'investissement) conclu avec Rothschild et Cie Banque en date du 21 juin 2005.

Par ailleurs, Rallye détient des options d'achat d'actions Rallye achetées en couverture des plans d'options de souscription d'actions Rallye de juin 2003 et 2004 pour une valeur totale de 5,5 millions d'euros, permettant d'acquérir 649 830 actions Rallye.

Aucun autre actionnaire ne détenait, à la connaissance de la société, au 31 décembre 2007, plus de 5% du capital ou des droits de vote.

Au cours de l'année 2007, la société UBS a franchi successivement :
- ✓ le seuil de 1% du capital de la société Rallye :
  - à la hausse en date du 3 janvier 2007 ;
  - à la baisse en date du 4 janvier 2007 ;
  - à la hausse en date du 16 avril 2007 ;
- ✓ le seuil de 2% des droits de vote de la société Rallye :
  - à la hausse en date du 4 juillet 2007 ;
  - à la baisse en date du 6 juillet 2007.

Au cours de l'année 2007, la société Tocqueville Finance a franchi successivement le seuil de 3% du capital et de 2% des droits de vote de la société Rallye :
- ✓ à la hausse en date du 27 avril 2007 ;
- ✓ à la baisse en date du 18 décembre 2007.

La société Boussard & Gavaudan AM a franchi à la hausse le seuil de 2% des droits de vote de la société Rallye en date du 4 juin 2007.

La société Richelieu Finance a franchi à la hausse le seuil de 3% du capital et 2% des droits de vote de la société Rallye en date du 4 juin 2007 et à la baisse en date du 27 décembre 2007.
La société BNP Paribas AM a franchi à la baisse le seuil de 1% des droits de vote de la société Rallye en date du 20 juin 2007.

La société HSBC Financial Products SNC a franchi à la baisse le seuil de 1% des droits de vote de la société en date du 6 septembre 2007.

La société Société Générale AM a franchi à la hausse le seuil de 1% du capital de la société en date du 4 octobre 2007.

En application des dispositions de l'article 223-22 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers – AMF, visant les transactions sur les titres de la société Rallye effectuées par les mandataires sociaux ou les personnes liées, les actionnaires sont informés des opérations suivantes :

Déclarant	Instrument financier	Date	Nature	Prix moyen pondéré	Montant
Monsieur Didier Carlier (1)	actions	05/11/2007	souscription	29,51 €	929 565,00 €
	actions	07/11/2007	cession	52,50 €	380 625,00 €
	actions	09/11/2007	cession	50,84 €	241 510,00 €
	actions	14/11/2007	cession	50,61 €	399 802,00 €
	actions	18/12/2007	cession	48,25 €	559 700,00 €
Monsieur Jacques Dumas (1)	actions	29/11/2007	souscription	29,51 €	929 565,00 €
	actions	30/11/2007	cession	49,28 €	1 552 389,00 €
Foncière Euris (1)	actions	31/08/2007	acquisition	32,35 €	100 000 000,00 €
Monsieur Pierre Féraud (1)	actions	05/07/2007	souscription	29,51 €	663 975,00 €
	actions	03/08/2007	cession	47,57 €	24 070,42 €
	actions	03/08/2007	cession	47,57 €	24 070,42 €
	actions	06/08/2007	cession	45,99 €	494 116,56 €
	actions	06/08/2007	cession	45,99 €	494 116,56 €
Monsieur Jean-Marie Grisard (1)	actions	22/11/2007	souscription	29,51 €	590 200,00 €
	actions	23/11/2007	souscription	29,51 €	339 365,00 €
	actions	30/11/2007	cession	49,54 €	121 719,78 €
	actions	30/11/2007	cession	49,54 €	280 099,16 €
	actions	30/11/2007	cession	49,54 €	121 719,78 €
	actions	30/11/2007	cession	49,54 €	121 719,78 €
	actions	30/11/2007	cession	49,54 €	121 719,78 €
	actions	03/12/2007	cession	49,57 €	126 056,51 €
	actions	03/12/2007	cession	49,57 €	126 056,51 €
	actions	03/12/2007	cession	49,57 €	126 056,51 €
	actions	03/12/2007	cession	49,57 €	126 056,51 €
	actions	03/12/2007	cession	49,57 €	289 786,22 €

(1) Administrateur

Les déclarations des transactions des titres précitées ont été mises en ligne sur les sites de l'AMF.

A la connaissance de la société, aucun autre mandataire social n'a effectué en 2007 de transaction sur les titres de la société.

➢ TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

- OBLIGATIONS A OPTION DE CONVERSION ET/OU D'ECHANGE EN ACTIONS NOUVELLES OU EXISTANTES - OCEANE

La société Rallye a émis, le 16 janvier 2003, 6 011 362 OCEANE de valeur nominale unitaire 44 euros. Ces obligations étaient convertibles ou échangeables, à tout moment jusqu'au 19 décembre 2007, en actions Rallye à raison de 1,02 action pour 1'obligation.

Par ailleurs, afin de couvrir l'exercice de 490 196 OCEANE, la société avait procédé en février 2005 à l'acquisition, auprès d'établissements bancaires, de 500 000 options d'achat sur action Rallye.

Suite à la conversion de 3 314 454 OCEANE au cours de l'exercice, 3 127 264 actions nouvelles ont été créées et 253 478 actions existantes ont été remises après exercice des options d'achat Rallye. Les 246 522 options d'achat résiduelles sont arrivés à échéance en date du 31 décembre sans être exercées.

Le solde des 2 696 908 OCEANE a été remboursé par la société Rallye au prix unitaire de 48,25€ (44€ de nominal et 4,25€ de prime de remboursement).

- OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS

Les assemblées générales extraordinaires du 4 juin 2003, du 9 juin 2004 et 7 juin 2006 ont autorisé le conseil d'administration à attribuer des options de souscription d'actions aux salariés et mandataires du groupe.

Au 31 décembre 2007, il existait 961 941 options non exercées donnant droit de souscrire 961 941 actions et correspondant aux plans suivants :

Date d'attribution	04/06/2003	09/06/2004	08/06/2005	07/06/2006	01/10/2007
Nature du plan	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombre d'options	23 630	292 050	216 584	248 870	180 807
Nombre d'actions	23 630	292 050	216 584	248 870	180 807
Prix d'exercice (1)	29,51 €	41,38 €	40,16 €	36,84 €	48,73 €

(1) les options sont attribuées sur la base du cours de bourse sans décote.

Les mandataires sociaux de la société Rallye étaient titulaires, au 31 décembre 2007, de 311 533 options non exercées donnant droit de souscrire ou d'acquérir 311 533 actions.

- ACTIONS GRATUITES

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2005 a autorisé le conseil d'administration à attribuer des actions gratuites aux salariés et mandataires du groupe, l'acquisition définitive étant fondée sur un critère de performance de l'entreprise apprécié annuellement. Le critère fixé par le conseil d'administration est celui du ratio de couverture de la dette nette du périmètre holding par les actifs réévalués.

Au 31 décembre 2007, il existait 104 428 actions gratuites non acquises correspondant aux plans suivants :

Date d'attribution	08/06/2005	07/06/2006	01/10/2007
Nombre d'actions	35 276	39 546	29 606
Date d'acquisition définitive	08/06/2008	07/06/2009	01/01/2011

Les mandataires sociaux de la société Rallye étaient titulaires, au 31 décembre 2007, de 27 338 actions gratuites.

➢ ACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Au 31 décembre 2007, la Société détenait 153 578 actions en propre acquises au cours des exercices précédents, au titre de la couverture de plans d'options d'achat d'actions représentant 0,36% du capital pour une valeur globale d'acquisition de 5,8 millions d'euros et une valeur nominale de 0,5 million d'euros.
Rallye détenait également 198 150 actions en propre provenant de l'exercice automatique de 198 150 calls Rallye à leur échéance pour une valeur de 10,3 millions d'euros en date du 11 octobre 2007. Ces calls

avaient été acquis en février 2005 en couverture du plan d'options d'achat d'actions du 11 avril 2002 arrivé à échéance le 11 octobre 2007, au titre duquel 13 000 options ont été exercées.

Ainsi, au 31 décembre 2007, 35 276 actions propres étaient affectées à la couverture du plan d'actions gratuites du 8 juin 2005 et 316 452 actions étaient destinées à être annulées en 2008.

Par ailleurs, en date du 21 juin 2005, la société Rallye a mis en œuvre un contrat de liquidité avec Rothschild et Cie Banque, afin d'assurer l'animation du marché. Au 31 décembre 2007, le solde du compte s'élèvait à 54 100 titres.

La présente assemblée générale est appelée à approuver le renouvellement de l'autorisation d'acquisition par la société de ses propres actions conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce.

Le conseil d'administration sera autorisé, avec faculté de subdélégation, à procéder à l'achat d'actions de la société en vue :

- ✓ de couvrir les plans d'options d'achat et/ou de souscription consentis aux salariés et mandataires sociaux en application des articles L 225-177 et suivants du Code de commerce ainsi que tout plan d'épargne entreprise ou tout plan d'actionnariat ;
- ✓ de les attribuer gratuitement aux salariés et dirigeants dans le cadre des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- ✓ d'assurer l'animation du marché des titres de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, conforme à une charte de déontologie élaborée par l'AFEI et reconnue par l'AMF ;
- ✓ de les remettre à l'occasion de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières émises par la société donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions existantes de la société ;
- ✓ de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le respect des pratiques de marché admises par l'AMF ;
- ✓ de les annuler dans la limite d'un nombre maximum ne pouvant excéder 10% du capital social de la société par période de vingt-quatre mois et dans le cadre d'une réduction du capital social de la société.

Le prix unitaire maximum d'achat est fixé à 75 euros.

Le conseil d'administration pourra toutefois ajuster le prix d'achat susmentionné en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement d'actions, d'amortissement ou réduction de capital, de distribution de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

L'utilisation de l'autorisation ne pourra avoir pour effet de porter le nombre d'actions détenues par la Société à plus de 10% du nombre d'actions composant le capital social au 31 mars 2008, soit 4 233 614 pour un montant maximum de 317 millions d'euros.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tous moyens et à tout moment, par intervention sur le marché ou hors marché, de gré à gré, y compris par transactions sur blocs de titres ou par l'utilisation d'instruments dérivés notamment par l'achat d'options d'achat. La part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat.

Les actions pourront également faire l'objet de prêt conformément aux dispositions des articles L 432-6 et suivants du code monétaire et financier.

L'assemblée générale décide que la Société pourra poursuivre l'exécution de son programme de rachat même en cas d'offres publiques d'achat ou d'échange portant sur les actions, titres ou valeurs mobilières émis par la société ou initiés par la Société.

Cette autorisation d'achat d'actions est donnée pour une durée qui prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2008 et au plus tard le 4 décembre 2009.

➢ AUTORISATIONS FINANCIERES

Les autorisations et délégations conférées au conseil d'administration sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Type d'émission	AGE	Durée de l'autorisation	Date limite de l'autorisation	Montants autorisés en nominal (1)
Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, de bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	06/06/2007	26 mois	06/08/2009	200 M€
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes ou d'actions existantes de toute société dont elle détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou à des titres de créances avec, en cas d'émission d'actions nouvelles, maintien du droit préférentiel de souscription (2)	06/06/2007	26 mois	06/08/2009	200 M€(3) 1 Md€(4)et(5)
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes ou d'actions existantes de toute société dont elle détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou à des titres de créances avec, en cas d'émission d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription (2)	06/06/2007	26 mois	06/08/2009	200 M€ (3) 1 Md€(4) et(5)
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique mise en œuvre par Rallye sur les titres d'une autre société	06/06/2007	26 mois	06/08/2009	200 M€ (3) 1 Md€ (4)
Délégation de compétence à l'effet de décider, en période d'offre publique, l'émission de bons permettant de souscrire, à des conditions préférentielles, à des actions de la société, y compris leur attribution gratuite à tous les actionnaires de la société.	04/06/2008 (6)	18 mois	04/12/2009	200 M€ (3)
Attribution gratuite d'actions nouvelles ou existantes au profit du personnel ou des mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées	04/06/2008 (6)	38 mois	04/08/2011	2% du nombre total des actions de la société au moment de l'émission
Augmentation de capital au profit des salariés adhérents à un PEE de la société ou des sociétés qui lui sont liées	06/06/2007	26 mois	06/08/2009	5% du nombre total des actions de la société au moment de l'émission

(1) Montants autorisés égaux aux montants résiduels en l'absence d'utilisation,
(2) Le conseil d'administration pourra augmenter le nombre de titres à émettre dans la limite de 15% des émissions initiales et au même prix que ces dernières,
(3) Au titre des émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital,
(4) Au titre de l'emprunt,
(5) Pour les titres de créances
(6) sous réserve de l'approbation de l'AGE du 4 juin 2008.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2007 a autorisé le conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, soit jusqu'au 4 juillet 2010 à consentir des options de souscription d'actions au profit des membres du personnel de la société et du personnel des sociétés ou des groupements visés l'article L 225-180 du code de commerce, ainsi que de leurs mandataires sociaux. Le nombre total d'options pouvant être consenties ne peut donner droit de souscrire à un nombre supérieur à 5% des actions composant le capital de la société au moment où elles sont attribuées, sans qu'il soit tenu compte de celles déjà conférées en vertu des autorisations précédentes et non encore exercées.

DONNEES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

(Articles 148-2 et 148-3 du décret 2002-221 du 20 février 2002)

L'activité de holding de la société Rallye, dont le nombre de collaborateurs s'élève à 42 au 31 décembre 2007, n'a pas de conséquences sociales et environnementales directes significatives.

Sont présentées ci-après les principales informations sociales, sociétales et environnementales pertinentes au regard des activités de Rallye et de ses principales filiales. Ces dernières, spécialisées dans la distribution à dominante alimentaire et d'articles de sport, gèrent les conséquences sociales et environnementales de leurs activités. De plus amples informations figurent dans les rapports annuels des filiales concernées et plus particulièrement dans le rapport spécifique sur le développement durable 2007 établi par Casino.

Périmètre concerné

Pour Casino, les données présentées concernent l'ensemble des établissements détenus à 100% par le groupe en France pour les sociétés suivantes : Casino Guichard-Perrachon, Distribution France Casino (et ses filiales Serca, Acos, Casino Vacances,), Codim 2, Casino Cafétéria (et sa filiale Restauration Collective Casino – R2C), Easydis, l'Immobilière Groupe Casino (et sa filiale Sudéco), Tout pour la Maison (TPLM), Casino Entreprise (et sa filiale Imagica), EMC Distribution, Comacas et Casino Services.CIT, IGC Services ainsi que Monoprix (filiale à 50% du groupe Casino).

Pour Groupe Go Sport, les données ci-après couvrent l'ensemble des filiales consolidées : Groupe Go Sport, Go Sport France, Go Sport International et Courir France.

Les actions déployées par le Groupe dans le domaine social et environnemental traduisent d'une part la volonté de promouvoir des relations sociales de qualité et d'agir en commerçant responsable et solidaire, et d'autre part l'engagement en faveur de l'environnement.

➢ PROMOUVOIR DES RELATIONS SOCIALES DE QUALITE

- PRESERVER L'EMPLOI ET DEVELOPPER LES COMPETENCES DES COLLABORATEURS

Dans le cadre de sa politique de fidélisation du personnel, Casino met en place des programmes de participation et d'intéressement permettant d'associer les collaborateurs à son développement et contribuant à assurer leur fidélisation.

Le développement dans la durée des compétences des collaborateurs pour les aider à construire des parcours professionnels riches et variés est depuis l'origine du Groupe un engagement social fort pour Casino. Les programmes alternent des formations internes et des formations externes dans le pays ou à l'étranger. La diversité des métiers et les passerelles entre les enseignes permettent de proposer aux salariés un large éventail d'orientations possibles favorisant l'acquisition d'expériences complémentaires pour des cursus professionnels optimisés.

Chez Groupe Go Sport, le budget consacré à la formation s'est élevé en 2007 à 1,3 million d'euros (contre 1,6 en 2006). Les formations métiers ont permis à plus de 600 collaborateurs de réaliser une formation demandée dans le cadre du DIF pour un total de 6 800 heures de formation (communication interpersonnelle, gestion du temps, développement de partenariat avec les clubs sportifs…).

- ASSURER LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

Soucieux d'améliorer ses performances en matière de sécurité au travail, Casino a mis en place depuis 2004 un comité de pilotage réunissant les responsables santé-sécurité de chaque branche afin de favoriser le partage des bonnes pratiques et de faire fructifier les projets réussis.
Une vaste étude transversale menée en 2006 avait permis d'analyser les principales causes d'accidents et de maladies professionnelles liées aux activités du groupe et de dégager des pistes d'actions. Ainsi, en 2007, des projets ambitieux ont été déployés sur cette base dans les différentes branches pour continuer dans cette voie.
En 2006, Casino a mené une étude sur la santé au travail et signé une charte d'engagement nationale avec la CNAM le 21 juin 2006. Un programme de prévention a été déployé sur l'année 2007 appelé « Cap

Prévention ». Des accords ont été signés avec la CNAMTS (Caisse Nationale Maladie des Travailleurs Salariés) pour mettre en œuvre une politique de prévention dés la conception ou la rénovation des magasins.
Par ailleurs, Casino a intégré dans sa politique de santé-sécurité la prévention des risques liés aux addictions sur le lieu de travail par la création d'un module de sensibilisation ainsi que la prévention des risques cardio-vasculaires. Enfin, Casino poursuit sa démarche d'accompagnement psychologique des collaborateurs victimes de violences ou d'agressions sur le lieu de travail.

Groupe Go Sport veille également à l'amélioration constante des conditions d'hygiène et de sécurité pour ses salariés. Ainsi, chez GO Sport, un groupe de travail permanent composé de cadres et d'employés analyse les risques professionnels et les actions à entreprendre pour les prévenir.
Chez Courir, une commission de sécurité interne ayant pour mission la sensibilisation auprès des équipes des magasins a été créée en 2005, les premiers plans d'actions visant à perfectionner les conditions de sécurité ont été mis en œuvre en 2006.

- **S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA DIVERSITE**

Casino a poursuivi en 2007 les actions engagées dans le cadre du partenariat avec le programme d'initiative communautaire EQUAL LUCIDITE[1] dont le but est de lutter contre les discriminations raciales et sexistes dans l'accès au travail, l'évolution de carrière et les relations de services.
En 2007, un nouvel accord sur la promotion de l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations a été signé avec le Ministère de la Cohésion Sociale portant sur la période 2007-2012.
Casino est aussi engagé dans le programme EQUAL AVERROES (Action Visant l'Egalité, sans distinction de Race, de Religion ou d'Origine dans l'Emploi et les Services) qui a pour but de mettre en place un outil d'auto-évaluation de la diversité dans l'entreprise.
L'engagement de Casino en matière d'intégration professionnelle des personnes handicapées est également fort avec la signature du nouvel accord « Handipacte » pour la période 2006-2010 qui porte sur le recrutement, la formation et la qualification ainsi que sur la sensibilisation des équipes.

De son côté, Groupe Go Sport renforce sa politique volontariste en faveur de l'intégration des travailleurs handicapés grâce à la création de la Mission handicap, la société attache en effet une importance particulière à la sensibilisation au handicap par le recrutement, la formation et le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés ou devenus handicapés.

Données quantitatives sociales

Indicateurs sociaux 2007	Unité	Holding Rallye	Casino (1)	Groupe Go Sport
Effectifs inscrits au 31 décembre	nb	**42**	**69 285**	**5 963**
Pourcentage de femmes dans l'effectif total	%	**45%**	**62%**	**49%**
Pourcentage de salariés à temps partiel	%	**10%**	**37%**	**29%**
Nombre de CDI (2)	nb	**42**	**62 311**	**4 823**
Nombre de CDD (2)	nb	**0**	**7 395**	**1 140**
Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an	heures	**1**	**5,4**	**22,7**
Nombre de recrutements en CDI	nb	**8**	**12 674**	**2 381**
Nombre de recrutements en CDD	nb	**0**	**43 065**	**4 636**
Nombre de licenciements économiques	nb	**0**	**152**	**0**
Création nette d'emplois (3)	nb	**5**	**-545**	**216**
Masse salariale (salaires, traitements et charges sociales)	Millions d'euros	**10**	**1 904**	**118**
Montant versé au Comité d'Entreprise	Millions d'euros	-	**14,9**	**0,8**
Montant des donations (solidarité, sport, culture)	Millions d'euros	-	**3,0**	**0,7**

(1) Les données sociales de Casino concernent l'ensemble des établissements détenus à 100% par le Groupe en France et Monoprix à 100%
(2) Moyenne annuelle des effectifs fin de mois pour Casino
Effectif au 31/12/2007 pour Groupe Go Sport et Rallye
(3) Embauches CDI – départs CDI

[1] Lutte contre l'ignorance et les discriminations au travail et dans l'entreprise

➢ AGIR EN COMMERCANT RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

- GARANTIR LA SECURITE ET LA QUALITE DES PRODUITS AINSI QUE LA SANTE DES CONSOMMATEURS

Casino a toujours placé la sécurité et la qualité des produits ainsi que l'intérêt des consommateurs au cœur de ses préoccupations. La traçabilité des produits a été renforcée en 2007 et l'adhésion de plus de 95% des fabricants au système « Trace One » renforce la réactivité et l'efficacité du dispositif de gestion de retrait et de rappels de produits de la vente.
Par ailleurs, face à la progression rapide des cas de surpoids et d'obésité qui constitue aujourd'hui un réel enjeu de santé publique, Casino a renforcé sa démarche en 2007 en pré signant avec le Ministère de la Santé et des Solidarités une charte d'engagements volontaires de progrès nutritionnel et poursuit son engagement afin d'améliorer la qualité nutritionnelle de ses produits, d'informer au mieux les consommateurs et de promouvoir une alimentation équilibrée.

Dans le but de préserver la santé de ses clients, et selon le règlement n° 1907/2006 du Parlement européen, Groupe GO Sport a créé fin 2007 de nouvelles exigences de laboratoire restrictives sur l'utilisation de certains produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) de catégories I et II selon les définitions de la directive 67/548/CEE. Il en est de même pour les substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ainsi que les substances très persistantes et très bioaccumulables (vPvB). Groupe GO Sport s'engage à partir de 2008 à diffuser ces exigences de laboratoire à l'ensemble de ses fournisseurs et à leur imposer la production de preuves de leur respect.
Groupe GO Sport s'engage également dans la lutte contre l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires en développant l'activité physique et sportive en France.

- VEILLER AUX CONDITIONS ETHIQUES ET SOCIALES DE FABRICATION DES PRODUITS

Casino conserve une vigilance permanente en matière de vérification de conformité des produits à la Charte d'éthique de sa centrale d'achats EMC Distribution. Dans la réalisation de leurs audits, les auditeurs sociaux se réfèrent aux principes internationalement reconnus tels que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), la Convention UNICEF relative aux droits de l'Enfant, les Conventions et Recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la réglementation sociale applicable dans les pays concernés et les critères d'exigence définis dans la charte d'éthique. Ainsi, afin d'assurer le respect de la Charte sur les sites de production, Casino a conduit 71 audits sociaux, dont 43 en Chine et 22 au Bangladesh, deux pays qui occupent une place privilégiée dans les flux d'imports directs du groupe et qui présentent un niveau de risque élevé. Depuis 2003, Casino a noué un partenariat privilégié avec Amnesty International qui apporte son expertise en matière de droits de l'homme et d'éthique sociale et a ainsi participé en 2007 à l'initiative EDH (Entreprises pour les Droits de l'Homme).

Afin d'impliquer ses partenaires commerciaux à sa démarche de développement durable, Groupe Go Sport a intégré dans ses conditions générales d'achat son « Code de conduite dans le secteur du sport » qui s'adresse à ses fournisseurs et leurs sous-traitants. Ce code exige le respect des droits fondamentaux extraits des huit recommandations de l'Organisation Internationale du Travail, le respect de l'environnement selon la norme Iso 14001, le suivi du respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail par les filiales et la promotion de ces conventions auprès des sous-traitants.
Par ailleurs, Groupe Go Sport est membre d'une commission dédiée « l'éthique » créée au sein de la FPS1 qui a pour vocation de mettre en place un code de conduite social et environnemental (« Collectif de l'éthique sur l'étiquette »).

- PARTAGER LES PERFORMANCES AVEC LES FOURNISSEURS

Souhaitant promouvoir des échanges de qualité avec ses fournisseurs, Casino accompagne le développement des PME qui représentent l'essentiel des fournisseurs référencés. Les PME fabriquent 75% des produits à marque Casino et contribuent donc à l'objectif de différentiation de l'offre en magasin. Casino améliore en permanence le partenariat avec ses fournisseurs avec notamment la mise en place avec la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France d'une commission mixte «innovations » pour faciliter le référencement des produits innovants des PME. Par ailleurs, Casino soutient activement le développement du

[1] Fédération Professionnelle des entreprises du Sport

commerce équitable passant par des partenariats privilégiés avec des producteurs locaux leur permettant l'essor de leur activité avec une assurance de débouchés.

Chez groupe GO Sport, le service des achats est particulièrement sensible à la relation établie avec les fournisseurs, notamment pour ce qui concerne la qualité et la sécurité des produits à travers les tests et le respect des normes. L'enseigne GO Sport a développé un partenariat original avec Lafuma pour distribuer des polaires entièrement produites avec du plastique recyclé. Afin de médiatiser cette opération, le groupe a organisé la collecte en magasins de vieilles polaires contre un bon de réduction et a contribué à leur recyclage.

➢ SE MOBILISER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- GESTION DES DECHETS

Le groupe Casino génère des quantités limitées de déchets non dangereux (carton, plastique et bois) et de déchets industriels nécessitant des filières de valorisation dédiées (néons, huiles de fritures, déchets bureautiques). Outre les actions de réduction à la source (utilisation de cagettes consignées, diminution des quantités de prospectus), Casino a fait de la performance du tri pour valorisation une priorité et met en place des conventions de collecte et de valorisation à cette fin.
Un programme d'éco-conception des produits à la marque Casino a été lancé ainsi que l'étiquetage environnemental des produits.

Groupe GO Sport est adhérent à l'éco-organisme Éco-Systèmes afin de contribuer au financement de la collecte, de l'enlèvement et du traitement des équipements électriques et électroniques en fin de vie. En 2008, Groupe GO Sport s'engage également, selon la loi n° 2006-1666, à contribuer financièrement au recyclage et au traitement des déchets issus des produits textiles d'habillement et des chaussures qui seront vendus à ses clients.

- AMELIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES PRODUITS

Casino souhaite sensibiliser ses clients aux bienfaits de l'agriculture durable avec ses produits « Terre et Saveur » dont les méthodes de production sont exigeantes à la fois en terme de respect de l'environnement (protection des sols, préservation des ressources en eau, tri des déchets) et de respect du bien-être animal. Afin de contrôler le respect de ces bonnes pratiques, des audits réguliers du lieu de production jusqu'au site de transformation ou de conditionnement sont effectués. Aussi, les produits Casino Bio sont certifiés « AB », signe officiel de qualité indiqué sur l'emballage qui apporte la garantie que le produit est issu d'un mode de production excluant tout emploi de produit chimique et pesticide de synthèse et a été contrôlé par un organisme certificateur indépendant agréé par les pouvoirs publics.
Casino encourage également l'utilisation de bois issus de forêts gérées durablement dans le cadre de la distribution de mobilier utilisant des essences de bois exotiques. Casino est également attaché au développement des écolabels, à l'étiquetage environnemental des produits, au soutien du commerce équitable ainsi qu'à la préservation des ressources halieutiques (préserver les espèces des grands fonds menacées).

- CONTRIBUER A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DURABLE

Les rejets atmosphériques du groupe Casino sont limités et concernent essentiellement les émissions de CO2 liées au transport de marchandises ainsi que les émissions indirectes de CO2 liées aux consommations d'électricité. Outre les résultats obtenus en matière d'économies d'énergie et d'émissions associées, les actions d'optimisation des trajets de livraison ont permis une économie de plus 8,9 millions de km parcourus, soit l'équivalent de près de 6 000 tonnes de CO2 évitées en 2007. Le groupe avait réalisé une économie de 18 800 tonnes de CO2 en 5 ans.
S'inscrivant dans les réflexions internationales sur la lutte contre le changement climatique, et dans la continuité du premier Bilan Carbone réalisé en 2004 sur un échantillon représentatif d'établissements, une estimation de l'impact des sièges sociaux et des transports des personnels en matière d'émission de gaz à

effet de serre a été effectuée en 2005. Le plan de réduction de gaz à effet de serre a été défini sur la période de 2006 à 2008 (voir plus de détails dans le rapport Développement Durable 2007 de Casino).
L'équipement de la flotte de livraison des magasins situés en zone urbaine a été complété par des conteneurs isothermes à réfrigération cryogénique, réduisant les émissions de gaz réfrigérants et les nuisances sonores tout en améliorant le respect de la chaîne du froid.
En 2007, le groupe Casino a lancé un programme « Magasin Durable » dont l'objectif est de concevoir des surfaces commerciales respectueuses de l'environnement.

De son côté, Groupe Go Sport s'engage également dans la lutte contre les changements climatiques en portant la plus grande attention à sa consommation d'énergie et à son utilisation de certains produits sensibles. La stratégie de développement en France et à l'international de Groupe GO Sport, depuis l'origine, consiste à ouvrir de nouveaux magasins répondant strictement aux dernières normes techniques des lois en vigueur et de gérer en permanence le parc des magasins anciens par des remises aux normes les plus récentes.

- **LIMITER LES ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT**

Les magasins et entrepôts du groupe Casino sont majoritairement implantés en zone urbaine et leurs activités présentent peu de risques pour les sols et les écosystèmes. Les stations services, les transformateurs à pyralène et les tours de réfrigération des équipements de climatisation font l'objet d'une surveillance particulière et d'un programme prioritaire de mise en conformité :
- Afin de limiter les risques de pollution des sols et des nappes phréatiques, les cuves de carburant à simple enveloppe sont systématiquement remplacées par des cuves à double enveloppe ;
- La récupération des gaz lors du dépotage est en place sur 99% des stations. A fin 2007, l'ensemble des 58 stations de plus de 3000 m3 de débit était équipé de pistolets récupérateurs de COV (composés organiques volatiles) ;
- Les constructions récentes de magasins Casino respectent les exigences réglementaires de récupération et de traitement des eaux de pluie sur les stations services et les parkings des supermarchés. 100% des stations services exploitées par la branche hypermarchés en France sont équipées de séparateurs d'hydrocarbures.

- **RENFORCER L'EFFICACITE ENERGETIQUE**

L'éclairage des magasins et la production de froid dans les rayons alimentaires sont les deux principaux postes de consommation d'énergie, d'origine essentiellement électrique. En 2007, les efforts ont notamment porté sur :
- la poursuite des campagnes de sensibilisation aux économies d'énergie.
- la rénovation et l'amélioration de l'éclairage des magasins dans le cadre de l'adhésion au programme Green Light de la Commission Européenne.
- l'élaboration, avec le secteur des équipementiers frigorifiques, d'un contrat cadre pour la généralisation progressive de la maintenance préventive et la rénovation des équipements afin d'éviter les fuites de gaz frigorigènes et les surconsommations d'électricité. Une charte « confinement » a été élaborée et intégrée aux contrats de maintenance de nos prestataires.
- la poursuite du suivi et des audits de la consommation électrique par la direction technique du groupe.

Données quantitatives environnementales

Les principales données présentées ici concernent les activités en France de Casino et Monoprix (intégré à 100%).

Aspects environnementaux significatifs pour Casino	Unité	2007	2006
Quantité totale de déchets triés en vue d'une valorisation (1)	Tonne	43 174	43 917
Tonnage de piles et batteries collectés auprès des clients	Tonne	355	330
Consommations énergétiques par source			
Electricité	MWh	1 570 504	1 573 330
Gaz naturel	MWh	167 389	164 801
Fuel	MWh	20 897	28 330
Consommation d'eau	m³	2 410 539	2 724 829
Emissions de gaz à effet de serre liées au transport de marchandises(2)	Tonne éq. CO_2	184 905	177 444
Nombre d'audits qualité des sites de production des fournisseurs	Nb	668	908
Nombre d'audits qualité en magasin	Nb	2 042	2 120
Nombre d'audits sociaux des sites de production des fournisseurs	Nb	125	106

(1) concerne les déchets collectés dans le cadre des conventions nationales

(2) calcul à partir des distances parcourues, selon la méthodologie du GhG Protocol (trajets entrepôts – magasins)

Casino entretient un dialogue régulier avec les acteurs de l'investissement socialement responsable (agences de notation, fonds d'investissement éthiques) qui notent un progrès régulier de la démarche du groupe. En 2007, Casino a maintenu sa sélection dans les indices éthiques FTSE4Good (agence de notation Eiris), ASPI (Vigeo) ainsi que dans l'indice Ethibel Pioneer®.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

➢ COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat de l'ensemble des administrateurs arrive à l'échéance lors de l'assemblée générale du 4 juin 2008. Sous réserve de l'adoption des résolutions proposées, le conseil d'administration sera composé, à l'issue de l'assemblée générale de treize administrateurs :

- Monsieur Jean-Charles NAOURI, président-directeur général,
- Monsieur André CRESTEY, vice-président,
- Monsieur Didier CARLIER, représentant de la société Foncière Euris,
- Monsieur Jean CHODRON de COURCEL,
- Monsieur Jacques DERMAGNE,
- Monsieur Jacques DUMAS,
- Monsieur Pierre FERAUD,
- Monsieur Jean-Marie GRISARD, représentant de la société Finatis,
- Monsieur Christian PAILLOT,
- Madame Catherine SOUBIE, représentant de la société Euris,
- Monsieur Gilbert TORELLI,
- Société Matignon Corbeil Centre,
- Société Matignon Diderot.

- Monsieur Jean LEVY, censeur.

Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2008 la nomination d'un nouvel administrateur, la société Matignon Corbeil Centre, en remplacement de Monsieur Jean LEVY dont le mandat n'est pas renouvelable.

Les administrateurs dont la durée des fonctions est d'une année sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires et sont rééligibles sans limitation de mandat. Cependant, tout administrateur personne physique ou tout représentant permanent d'un administrateur personne morale est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il atteint l'âge de 75 ans.

Les règles et modalités de fonctionnement du conseil d'administration sont définies par la loi, les statuts de la société et le règlement intérieur du conseil. Elles sont détaillées ci-après dans le rapport du Président.

Le comité des nominations et des rémunérations, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, a examiné la composition du conseil d'administration et en particulier la situation d'indépendance des administrateurs au regard des recommandations formulées par le « rapport Bouton ». Le comité a présenté ses conclusions au conseil d'administration lors de sa séance du 23 avril 2008.

Les membres du conseil d'administration ont été choisis pour leur compétence, leur expérience notamment dans le domaine du commerce et de la consommation et leur complémentarité. Quatre administrateurs ont la qualité de membres indépendants au sens des critères issus du « rapport Bouton » : Messieurs Jean CHODRON de COURCEL, Jacques DERMAGNE, Christian PAILLOT et Gilbert TORELLI.

En vue de renforcer la représentation de membres indépendants, il est proposé également de nommer lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2008, la société Matignon Diderot, filiale du groupe, en qualité d'administrateur dans la perspective de la remplacer après l'assemblée générale par un nouvel administrateur indépendant.

Les autres membres du conseil d'administration de la société Rallye sont soit des dirigeants de la société ou de ses maisons mères.

Le conseil ne comporte pas d'administrateur élu par les salariés.

CENSEUR

Les statuts de la société prévoient la faculté de nommer un ou plusieurs censeurs choisis parmi les actionnaires. Nommés pour une durée d'un an, ils assistent aux réunions du conseil d'administration ; dans ce cadre, ils font part de leurs observations et avis et prennent part aux délibérations avec voix consultative. Le nombre de censeurs ne peut excéder cinq.

Il est proposé de nommer Monsieur Jean LEVY à cette fonction à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2008 en remplacement de Monsieur Julien CHARLIER, qui a atteint la limite d'âge fixée par les statuts de la société.

➢ FONCTIONS ET MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Toutes les informations relatives au fonctionnement du conseil d'administration figurent dans le rapport du président sur l'organisation du conseil et les procédures de contrôle interne.

Les mandats de tous les administrateurs, ayant exercé leur fonction durant l'exercice 2007, ont été renouvelés lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2007 pour une durée d'un an.

- ADMINISTRATEURS DONT LE RENOUVELLEMENT DE MANDAT EST PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur Jean-Charles NAOURI
Président-directeur général
Date de première nomination au conseil d'administration : 25 octobre 1993
Date de première nomination en qualité de président directeur général : 2 avril 1998
Date de naissance : 8 mars 1949, 59 ans.
Adresse professionnelle : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris

Biographie
Ancien élève de l'École Normale Supérieure (Sciences), de l'Université de Harvard et de l'École Nationale d'Administration, Jean-Charles Naouri, inspecteur des finances, a débuté sa carrière à la Direction du Trésor. Il est nommé directeur de cabinet du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale en 1982, puis du Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget en 1984. En 1987, il fonde la société Euris.
Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008
Au sein du groupe Euris :
Président-Directeur général de Casino, Guichard-Perrachon SA
Président d'Euris SAS
Président du conseil d'administration de Finatis SA
Représentant de Casino, Guichard-Perrachon SA président de Distribution Casino France SAS
Vice-Président de la Fondation Euris
Membre du conseil de surveillance de Companhia Brasileira de Distribuicao (CBD)
Hors groupe Euris
Administrateur de la société F. Marc de Lacharrière (Fimalac) SA
Membre du conseil de surveillance de la société Natixis SA
Associé commanditaire de Rothschild & Cie Banque
Gérant des sociétés SCI Penthièvre Seine et SCI Penthièvre Neuilly
Membre du Conseil consultatif de la Banque de France
Président de l'association « Promotion des talents »
Président d'honneur et administrateur de l'Institut de l'École Normale Supérieure
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Président du conseil d'administration de la société Euris SA ;
Membre du conseil de surveillance des sociétés Casino, Guichard-Perrachon SA, Groupe Marc de Lacharrière (SCA) et Super de Boer;
Administrateur des sociétés Continuation Investment NV, Crédit Commercial de France SA et HSBC France SA ;
Associé gérant de Rothschild et Compagnie Banque
Censeur des sociétés Fimalac SA et Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance (CNCE)

Nombre d'actions Rallye détenues: 328

Monsieur André CRESTEY
Vice-président et administrateur
Date de première nomination au conseil d'administration : 14 août 1992
Date de première nomination en qualité de Vice-Président du conseil d'administration : 2 avril 1998
Date de naissance : 22 février 1939, 69 ans.
Adresse professionnelle : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris

Biographie
Monsieur André CRESTEY fut de 1977 à 1992 Directeur Général d'Euromarché. En 1992, il intègre le groupe Rallye où il exerce successivement les fonctions de Président du directoire puis de Président directeur général (1993) et de Vice-Président directeur général de 1998 à 2001. Depuis 2001, il demeure vice-président du conseil d'administration.
Mandats et fonctions exercés en 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008
Au sein du groupe Euris
Vice-président de la société Rallye;
Administrateur des sociétés Miramont Finance et Distribution SA et Groupe Go Sport SA ;
Représentant permanent de la société Omnium de Commerce et de Participations SAS au conseil d'administration de la société Casino, Guichard-Perrachon SA;
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Au sein du groupe Euris
Administrateur de la société Foncière Euris SA ;
Hors groupe Euris
Président de la société Perifem.

Nombre d'actions Rallye détenues: 36 113

Monsieur Jean CHODRON de COURCEL
Administrateur
Date de première nomination au conseil d'administration : 9 juin 2004
Date de naissance : 14 mai 1955, 53ans.

Biographie
Monsieur Jean CHODRON de COURCEL est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et de l'Ecole Nationale d'Administration. Après avoir occupé différents postes au sein de l'Administration et de cabinets ministériels, Monsieur Jean de COURCEL a rejoint en 1990 la Direction Générale du groupe Schneider, puis, en 1997 la Direction Générale du groupe Crédit Agricole Indosuez. De 1995 à 1997, il a participé notamment, en qualité de Directeur Adjoint, au cabinet du Premier Ministre, Monsieur Alain JUPPE. Il a été Directeur Général Délégué du groupe Penauille Polyservices SA.
Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008
Néant
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Directeur général délégué de Penauille Polyservices SA ;
Administrateur des sociétés Penauille Polyservices SA ;
Chairman et Chief Executive de Globeground North America LLC (GGNA LLC) et de Servisair PLC;
Censeur de la société Rallye SA.

Nombre d'actions Rallye détenues : 321

Monsieur Jacques DERMAGNE
Administrateur
Date de première nomination au conseil d'administration : 5 juin 2002
Date de naissance : 28 novembre 1937, 70 ans.
Adresse professionnelle : 9, place d'Iéna – 75016 PARIS

Biographie
Après des études juridiques et littéraires, Monsieur Jacques DERMAGNE a intégré en 1968 le Conseil National du Commerce dont il devient président en 1981. Il exerce les fonctions de Vice-président exécutif du CNPF de 1980 à 1999, puis il est élu président du Conseil Economique et Social, réélu en 2004. En juin 2003, il est nommé Président de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires.
Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008
Président du Conseil Economique et Social de la République ;
Administrateur des sociétés Unibail SA, Cetelem SA et Devanlay SA ;
Membre du conseil de surveillance de la société DMC SA ;
Censeur de la société France Convention SA.
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Président de Comité Français des Expositions et Conventions ;
Vice-président et membre du conseil de surveillance de la société France Convention SA ;

Nombre d'actions Rallye détenues : 500

Monsieur Jacques DUMAS
Administrateur
Date de première nomination au conseil d'administration : 19 juillet 1990
Date de naissance : 15 mai 1952, 56 ans.
Adresse professionnelle : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS
Bibliographie
Titulaire d'une maîtrise de Droit et ancien élève de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, Monsieur Jacques Dumas a débuté sa carrière en tant que Juriste puis Directeur Administratif au sein de la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale – CFAO – (1978-1986). Il exerce ensuite les fonctions de Secrétaire Général Adjoint du groupe Rallye (1987) puis de Directeur des Affaires Juridiques du groupe Euris (1994), puis de Directeur Général Adjoint de la société Euris (ex. Groupe Euris) et de Conseiller du Président de Casino et de membre du Comité Exécutif. »
Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008
Au sein du groupe Euris
Directeur Général Adjoint de la société Euris (ex. Groupe Euris),
Conseiller du Président de la société Casino, Guichard-Perrachon;
Membre du Comité Exécutif du Groupe Casino ;
Administrateur de la société Mercialys SA ;
Président du conseil d'administration de la société SAAD ;
Membre du conseil de surveillance de la société Franprix Holding ;
Vice-Président du conseil de surveillance de la société Geimex ;
Président du conseil de surveillance de la société Leader Price Holding ;
Représentant permanent de la société Asinco au conseil d'administration des sociétés Cafige SA et Financement Gestion Administration et Contrôle – F.I.G.E.A.C.;
Représentant permanent de la société Distribution Casino France au conseil d'administration de la société Baud SA ;
Représentant permanent de la société Distribution Casino France, Membre du conseil de surveillance de la société Cofilead (SAS) ;
Représentant permanent de la société Germinal SNC, présidente de la société Théïadis ;
Représentant permanent de la société R.L.P.I, Administrateur de la société Villette Discount SA ;
Représentant permanent de la société R.L.P.I, Administrateur de la société Clignancourt Discount SA ;
Représentant permanent de la Société de Distribution Parisienne (SDP), Administrateur de la société Gregorim Distribution SA ;
Hors du groupe Euris
Gérant de la SCI Cognacq-Parmentier.
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Au sein du groupe Euris
Directeur des affaires juridiques de la société Euris (ex. Groupe Euris);
Président-Directeur Général de la société La Bruyère SA ;
Administrateur des sociétés Miramont Finance et Distribution – MFD SA et Carpinienne de Participations SA; Groupe Go Sport SA, CDiscount SA et Monoprix SA ;
Représentant permanent de la société Euris (ex. Groupe Euris) au Conseil d'administration des sociétés Casino, Guichard-Perrachon et Foncière Euris SA, de la société Parcade au Conseil d'administration de la

société Casino, Guichard-Perrachon, de la société The Athlete's Foot Group au Conseil d'administration de AFME.
Président de la société Alpétrol (jusqu'au 25 juin 2007) et de la société Kerrous (jusqu'au 29 juin 2007);
Représentant permanent de la société L'Habitation Moderne de Boulogne au Conseil d'administration de la société Colisée Finance et au Conseil d'administration de la société Colisée Finance II ;
Administrateur de la Fondation Euris.

Nombre d'actions Rallye détenues : 150

Monsieur Pierre FERAUD
Administrateur
Date de première nomination au conseil d'administration : 16 juin 1995
Date de naissance : 28 septembre 1940, 67 ans.
Adresse professionnelle : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS
Biographie
Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Monsieur Pierre FERAUD a occupé différents postes liés au financement de la promotion immobilière ainsi qu'à la gestion active de patrimoines immobiliers, principalement au sein de l'UIC-SOFAL et de la GMF. Il rejoint le groupe Euris en 1991 et est nommé président de la société Foncière Euris en 1992.
Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008
Au sein du Groupe Euris
Directeur de la société Parande
Président-Directeur Général de la société Foncière Euris SA ;
Président du Conseil d'administration de la société Carpinienne de Participations SA ;
Président de la société Mermoz Kléber SAS ;
Administrateur de la société Mercialys SA ;
Représentant permanent des sociétés Euris SAS(ex. Groupe Euris) au conseil d'administration de la société Finatis SA, Foncière Euris SA au conseil d'administration de la société Casino, Guichard-Perrachon SA,
Représentant permanent de la société Foncière Euris, Président des sociétés Marigny Belfort SAS, Marigny Elysées SAS, Marigny Expansion SAS, Marigny Foncière SAS, Matignon Abbeville SAS, Matignon Bail SAS et Matignon Corbeil Centre SAS;
eprésentant de la société Matignon Abbeville, président de la société Mat-Bel 2 SAS ;
Gérant des sociétés Centrum NS Sarl, Alexanderplatz Voltairestrasse GmbH, Alexa Holding GmbH, Alexa Shopping Centre GmbH, Einkaufzsentrum am Alex, Gutenbergstrasse BAB5 GmbH, HBF Königswall, Loop 5 Shopping Centre, SCI Le Parc Agen Boe, SCI Le Parc Alfred Daney, SCI Caserne de Bonne, SCI Les Deux Lions, SCI Les Halles de Bord de Loire, SCI Palais des Marchands, SCI Ruban Bleu Saint-Nazaire et SCI Apsys Robert de Flers ;
Représentant permanent de la société Foncière Euris, gérant des sociétés SCI Sofaret, SCI Les Herbiers et SNC Alta Marigny Carré de Soie et SCI Pont de Grenelle ;
Représentant de la société Marigny Elysées, co-gérant des sociétés SCCV des Jardins de Seine 1, SCCV des Jardins de Seine 2 et SNC Centre Commercial du Grand Argenteuil ;
Représentant de la société Marigny Foncière, co-gérant de la société SNC Centre Commercial Porte de Châtillon, SCI Moulins Place d'Allier, SCI Les Rives de l'Orne, SCI Cité Villette; gérant de SCI Pont de Grenelle
Représentant de la société Matignon Abbeville, Gérant des sociétés Centrum K Sarl et Centrum J Sarl ;
Hors Groupe
Vice-Président du Conseil de surveillance de la société Les Nouveaux Constructeurs SA ;
Représentant permanent de la société Foncière Euris au Conseil d'administration de la société Apsys International.
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Au sein du groupe
Président du conseil d'administration de la société Marigny Belfort SA ;
Président des sociétés Matignon Marne La Vallée SAS et Marigny Expansion SAS ;
Représentant permanent des sociétés Artois-Savoie au conseil d'administration d'Euris SA , Foncière Euris au conseil de surveillance de Casino, Guichard-Perrachon SA, Matignon Diderot SAS au conseil d'administration d'Euris SA ;
Représentant de Foncière Euris SA, président des sociétés Centre Commercial de l'Ile-Saint-Denis SAS, Matignon Meylan SAS, Marigny Percier SAS, Matignon Moselle SAS, Marigny Participations SAS, Marigny Valbréon, Marigny Tours SAS, Les Moulins à Vent SAS, Marigny-Concorde SAS ;

Gérant des sociétés SCI Matignon Lannes, SNC Matignon Commerce, Centrum Development, Centrum Gdynia, Centrum Wroclaw, Centrum Poznan ;
Représentant de Foncière Euris, gérant des sociétés SCI des Boucles de Seine, SCI Ile Saint-Denis Développement, SCI Mas de La Serras, SCI Touquet Plage, SCI Hôtel d'Arc 1800 ;
Représentant de la SNC Foncière Cézanne Mermoz, gérant des sociétés SCI Alta Saint Georges ;
Représentant de la SNC Marigny Garonne, cogérant des sociétés SNC Foncière Cézanne Mermoz, SNC Altaréa Les Tanneurs, SCI Alta Matignon, SNC Bordeaux Sainte-Eulalie ;
Représentant de Marigny-Foncière, co-gérant de la société SCI Palais des Marchands ;
Représentant de Marigny Valbréon, co-gérant de la société Société d'Aménagement Valbréon (SNC) ;
Représentant de Matignon Commerce, co-gérant des sociétés SNC Altaréa Les Tanneurs, SNC Avenue Paul Langevin, SNC Bordeaux Sainte Eulalie, SNC Collet Berger, SNC Foncière Cézanne Matignon, SCI Reims Buirette, SNC 166 à 176 rue de Paris, SNC Alta Matignon.
Représentant permanent de la société Foncière Euris SA, Président de la société Marigny Concorde SAS ;
Représentant de la société Matignon Abbeville SAS, président de la société Mat-Bel 1 SAS ;
Gérant de la SNC Marigny Garonne ;
Représentant de Matignon Diderot SAS au conseil d'administration d'Euris SA
Gérant des sociétés Centrum Development, Centrum Gdynia, Centrum Wroclaw,Centrum Poznan.

Nombre d'actions Rallye détenues : 1 337

Monsieur Christian PAILLOT
Administrateur
Date de première nomination au conseil d'administration : 15 avril 2004
Date de naissance : 9 septembre 1947, 60 ans

Biographie
Monsieur Christian PAILLOT a effectué l'essentiel de sa carrière dans l'industrie et la distribution de matériels photographiques, vidéo et de haute fidélité. Il a ainsi créé et développé les activités françaises des sociétés Akai, Konica et Samsung. Il est actuellement vice-président de la Fédération Française d'Equitation.
Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2006 et se poursuivant au 31 mars 2007
Gérant des sociétés Ecurie du Haras de Plaisance SARL, SCI Parim .
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Président-directeur général de la société Konica France SA :
Président de la société Konica France SAS :
Président-directeur général de la société Konica Photos Services SA :
Censeur de la société Rallye SA, :
Conseiller du président de la société Konica Minolta France ;
Administrateur de la société FG Marine SA.

Nombre d'actions Rallye détenues : 300.

Monsieur Gilbert TORELLI
Administrateur
Date de première nomination au conseil d'administration : 13 juin 2000
Date de naissance : 21 août 1936, 71 ans.

Biographie
Monsieur Gilbert TORELLI a effectué sa carrière dans le groupe Moulinex, en charge des ventes, marketing, distribution en France et à l'international. Il en fut Directeur général de 1990 à 1993 et président du conseil de surveillance de 1994 à 1998.
Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2006 et se poursuivant au 31 mars 2007
Néant
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Administrateur des sociétés Le Portefeuille Diversifié SA, Victoire SA, Moulinex SA,
Président du conseil d'administration de la société Finamex SA.

Nombre d'actions Rallye détenues : 250.

Société FINATIS
Société anonyme au capital de 84 852 900 euros
Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS
712 039 163 RCS Paris

Administrateur

- Date de première nomination au conseil d'administration : 2 juin 1998

Autres mandats exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008
Administrateur des sociétés Carpiniennne de Participations SA, Casino, Guichard-Perrachon SA et Foncière Euris SA
Mandats exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats ci-dessus)
Membre du conseil de surveillance de la société Casino, Guichard-Perrachon SA ;
Administrateur de la société Euris SA.

Nombre d'actions Rallye détenues : 253

. Représentant permanent **:**

Monsieur Jean-Marie GRISARD
Date de naissance : 1er mai 1943, 65 ans.
Adresse professionnelle : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS
Biographie
Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Monsieur Jean-Marie GRISARD a débuté sa carrière dans le groupe minier Penarroya-Le-Nickel-Imétal où il occupe différents postes à Paris et à Londres. Il est nommé en 1982 Directeur Financier de la société Francarep (devenue Paris Orléans). Il rejoint le groupe Euris en 1988 au poste de Secrétaire Général.
Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008
Au sein du groupe Euris :
Secrétaire général de la société Euris SAS (ex Groupe Euris SAS) ;
Président des sociétés Matignon Diderot SAS, Matignon Rousseau SAS et Matimmob 1SAS ;
Directeur Général de la société Finatis SA ;
Administrateur des sociétés Finatis SA, Foncière Euris SA, Carpinienne de Participations SA, Euris Limited, Euris North America Corporation - (ENAC), Euris Real Estate Corporation - (EREC), Euristates et Park Street Investments International Ltd ;
Représentant permanent de la sociétés Matignon Diderot SAS au conseil d'administration de Casino, Guichard-Perrachon SA,
Administrateur et trésorier de la Fondation Euris ;
Hors groupe Euris :
Gérant de la société Frégatinvest SARL.
Membre du comité directeur de l'association « Promotion des talents ».
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Secrétaire général de la société Euris ;
Directeur général de la société Euris ;
Président des sociétés Matignon Condorcet SAS, Matignon Voltaire SAS et Eurdev SAS ;
Administrateur de la société Green Street Investments International Ltd ;
Représentant permanent des sociétés Euris SA au conseil de surveillance de Casino, Guichard-Perrachon SA, Foncière Euris au conseil d'administration de Marigny Belfort SA, Euris SA au conseil d'administration de Casino, Guichard-Perrachon SA et Groupe Euris SAS au conseil d'administration d'Euris SA.

Société FONCIERE EURIS
Société anonyme au capital de 149.648.910 euros
Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris
702 023 508 R.C.S. PARIS

Administrateur
- Date de première nomination au conseil d'administration : 25 octobre 1993

Autres mandats exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008
Président des sociétés Matignon Abbeville SAS, Matignon Corbeil Centre SAS, Marigny-Elysées SAS, Marigny Expansion SAS, Marigny Foncière SAS, Matignon Bail SAS, et Marigny Belfort (SAS) ;
Administrateur des sociétés Casino, Guichard-Perrachon SA et Apsys International SA ;
Gérant des sociétés SCI Sofaret et SCI Les Herbiers ;
Co-gérant de la société SNC Alta Marigny Carré de Soie.
Mandats exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats ci-dessus)
Président des sociétés Centre Commercial de l'Ile Saint-Denis SAS, Matignon Moselle SAS, Marigny Percier SAS et Marigny Concorde SAS ;
Administrateur des sociétés Marigny Belfort SA et Marignan Consultants SA ;
Membre du conseil de surveillance de la société Casino, Guichard-Perrachon SA ;
Gérant des sociétés SCI Mas de Las Serras, SCI Touquet Plage et SCI Pont de Grenelle.

Nombre d'actions Rallye détenues : 22 159 533

. Représentant permanent :

Monsieur Didier CARLIER
Date de naissance : 5 janvier 1952, 56 ans.
Adresse professionnelle : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS

Monsieur Didier CARLIER est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims et expert-comptable. Il a commencé sa carrière en 1975 chez Arthur Andersen (département audit), dont il devient Manager. Il a ensuite exercé les fonctions de Secrétaire général de la société Equipements Mécaniques Spécialisés puis de Directeur administratif et financier d'Hippopotamus. Il a rejoint le Groupe Rallye en 1994 en qualité de directeur administratif et financier et a été nommé directeur général adjoint en 2002.
Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008 :
Au sein du groupe Euris
Directeur général adjoint de la société Rallye SA ;
Président-directeur général des sociétés Miramont Finance et Distribution SA, Colisée Finance SA, Colisée Finance II SA et La Bruyère SA ;
Président des sociétés Alpétrol SAS, Kerrous SAS, Les Magasins Jean SAS, L'Habitation Moderne de Boulogne SAS, Parande SAS, Parande Développement SAS, Parcade SAS, Cobivia SAS, Omnium de Commerce et de Participations SAS, Matignon Sablons SAS, MFD Finances SAS, Genty Immobilier et Participations SAS, Soparin SAS, Colisée Finance III,
Chairman et chief executive de la société MFD Inc USA . ;
Administrateur délégué des sociétés Club Sport Diffusion SA et Limpart Investments BV ;
Représentant de Parande SAS, président des sociétés Matignon Neuilly SAS jusqu'au 28 juin 2007, Pargest SAS, Pargest Holding SAS, Parinvest SAS ;
Représentant permanent des sociétés Euris au conseil d'administration de la société Casino, Guichard-Perrachon SA et Omnium de Commerce et de Participations SAS au conseil d'administration de Groupe Go Sport SA;
Gérant des sociétés SCI de Kergorju, SCI des Sables, SCI des Perrières.
Hors groupe Euris
Gérant de la société SC Dicaro.
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Au sein du groupe Euris
Président-directeur général de la société Ancar SA,
Président du conseil d'administration de la société Miramont Finance et Distribution SA ;
Président des sociétés Mermoz Kléber SAS et Syjiga SAS,
Administrateur de la société The Athlete's Foot Group Inc. ;
Gérant des sociétés SCI de Periaz, SCI des Îles Cordées ;
Représentant de Parande SAS, président des sociétés Matignon Meylan SAS, Matignon Moselle SAS, Parande Concorde SAS, Parande Kléber SAS et SybelliaA SAS ;
Représentant permanent des sociétés Miramont Finance et Distribution SA au conseil d'administration de la société AFME SA,
Administrateur de la société Clearfringe Ltd.
Hors groupe Euris

Administrateur de la société Compagnie holding de gestion SA (C.H.G).

Société EURIS (anciennement dénommée GROUPE EURIS)
Société par actions simplifiée au capital de 169.806 euros
Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris
348 847 062 R.C.S. Paris
Administrateur
- Date de première nomination au conseil d'administration : 8 juin 2005

Autres mandats exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008
Administrateur des sociétés Finatis SA, Foncière Euris SA et Casino, Guichard Perrachon SA.
Mandats exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats ci-dessus)
Administrateur de la société Euris SA ;
Membre du conseil de surveillance de la société Casino, Guichard Perrachon SA.

Nombre d'actions Rallye détenues : 304

. Représentant permanent

Madame Catherine SOUBIE
Date de naissance : 20 octobre 1965, 42 ans
Adresse professionnelle : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS
Biographie
Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, Madame Catherine Soubie a débuté sa carrière en 1989 chez Lazard à Londres puis à Paris où elle a été notamment Directeur aux Affaires Financières. Elle a ensuite rejoint Morgan Stanley à Paris, où elle exerçait les fonctions de Managing Director. Elle est depuis 2005 Directeur Général Adjoint de la société Rallye.
Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008 :
Au sein du groupe Euris
Directeur général adjoint de la société Rallye SA ;
Administrateur des sociétés Mercialys SA et Groupe Go Sport SA ;
Représentant permanent de la société Finatis SA au conseil d'administration de Casino, Guichard-Perrachon SA ;
Représentant permanent de la société Casino, Guichard-Perrachon SA au conseil d'administration de la société Banque du Groupe Casino SA;
Administrateur de la Fondation Euris ;
Hors groupe Euris
Gérant de la société Eurl Bozart.
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Au sein du groupe Euris
Président du conseil d'administration de la société Groupe Go Sport SA ;
Représentant permanent de la société Miramont Finance et Distribution SA administrateur de la société Groupe Go Sport SA ;
Hors groupe Euris
Executive director puis managing director de la société Morgan Stanley.

- **ADMINISTRATEURS DONT LA NOMINATION EST PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE**

MATIGNON CORBEIL CENTRE
Société par actions simplifiée au capital de 57 420 000 euros
Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris
392 679 247 RCS Paris
Administrateur

La nomination de la société Matignon Corbeil Centre est proposée à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2008.

Autres mandats exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008 :
Néant
Autres mandats exercés au cours des cinq dernières années
Néant
Nombre d'actions Rallye détenues : 2 271 575

MATIGNON DIDEROT
Société par actions simplifiée au capital de 3 038 500 euros
Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris
433 586 260 RCS Paris
Administrateur

La nomination de la société Matignon Diderot est proposée à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2008.

Autres mandats exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008 :
Administrateur de la société Casino, Guichard-Perrachon SA
Autres mandats exercés au cours des cinq dernières années
Administrateur de la société Euris SA.

- **ADMINISTRATEUR DONT LE MANDAT N'EST PAS RENOUVELABLE**

Monsieur Jean LEVY
Administrateur
Date de première nomination au conseil d'administration : 23 juin 1994
Date de naissance : 9 novembre 1932, 75 ans.
Adresse professionnelle : 8, rue de Berri – 75008 PARIS

Biographie
Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (section économie), graduate de l'université de Yale (économie internationale), Monsieur Jean LEVY a effectué la plus grand partie de sa carrière au sein du groupe l'Oréal de 1960 à 1987 où il fut Vice-Président en charge des produits publics, puis chez Sanofi dont il fut membre du comité de direction de 1987 à 1992. Depuis 1991, conseiller indépendant et administrateur de sociétés, il a exercé les fonctions de Président de l'A.F.C.O.H.T. (Association Française du Commerce Hors Taxes). Il est membre honoraire des Conseillers du Commerce Extérieur de la France.
Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2007 et se poursuivant au 31 mars 2008
Administrateurs des sociétés Interparfums Inc, Interparfums France, Price-Minister SA, Axcess SA et ;
Administrateur de la société Mont-Blanc SAS.
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)
Président du conseil d'administration des sociétés Histoire d'Or SA et Financière d'Or SA
Président de l'Institut du Libre Service
Administrateur des sociétés Zannier SA, Opthtalmic ;
Administrateur d'Escada Beauté Groupe (Allemagne) ;
Administrateur de la société Vivactis SAS.

Nombre d'actions Rallye détenues: 1

La nomination de Monsieur Jean LEVY en qualité de censeur est proposée à l'assemblée générale.

CENSEUR

Censeur dont la fonction n'est pas renouvelable

Monsieur Julien CHARLIER
Date de naissance : 10 novembre 1927, 80 ans

Biographie
Diplômé de l'université de Chicago (MBA), Monsieur Julien CHARLIER fut, de 1954 à 1969, directeur général de la Général Medical (en Belgique), puis de 1969 à 1975 Vice-Président et Directeur Général de la

division Medical Systems à la General Electric Company. En 1975, il intègre le groupe Cokerill en tant que Président-Directeur Général puis de 1982 à 1994 exerce les fonctions de Président-Directeur Général de la société Dollfus Mieg et Cie. Il a été notamment administrateur des sociétés Euris, Saint Laurent Couture et de la société des Bains de Mer à Monaco.

Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2007

Gérant des sociétés Sofin et Soges.

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années (hors les mandats et fonctions ci-dessus)

Président de la société Générale d'Hôtellerie à Monaco ;
Administrateur de la société des Bains de Mer à Monaco.
Censeur de la société Euris SA ;

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du conseil d'administration. En application des nouvelles dispositions du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers résultant de la transposition de la directive européenne « Prospectus », il est précisé qu'à la connaissance de la société, aucun des membres du conseil d'administration n'a au cours des cinq dernières années fait l'objet d'une condamnation prononcée pour fraude, ou été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation. En outre aucune condamnation et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à leur encontre par une autorité statutaire ou réglementaire et aucun tribunal ne les a empêchés d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

➢ DIRECTION GENERALE

Le conseil d'administration a décidé l'exercice unifié des fonctions de présidence du conseil d'administration et de la direction générale et a ainsi confié le mandat de président-directeur général à Monsieur Jean-Charles NAOURI.

Le conseil d'administration, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2008, sera appelé à se prononcer sur le renouvellement des fonctions du Président-Directeur Général.

Le Directeur Général dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Toutefois, conformément au règlement intérieur, toute décision susceptible d'affecter la stratégie du Groupe doit être préalablement autorisée par le conseil d'administration.

Madame Catherine SOUBIE et Monsieur Didier CARLIER sont Directeurs Généraux Adjoints, salariés.

➢ REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES AUTRES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations versées aux dirigeants et aux autres mandataires sociaux par la société Rallye, par les sociétés contrôlées ainsi que par la société Foncière Euris, société qui contrôle la société Rallye, sont les suivantes :

- - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Le mode et le montant de la rémunération, fixe et variable, des dirigeants sont fixés par le conseil d'administration sur la base des recommandations du Comité des nominations et rémunérations. Le conseil d'administration détermine également le nombre et le prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions de la société ainsi que le nombre d'actions gratuites qui leur sont éventuellement allouées.

- *Rémunération du président directeur général*

Monsieur Jean-Charles NAOURI n'a perçu de la Société en 2007 aucune rémunération ni avantages autres que les jetons de présence au titre de ses fonctions d'administrateur, soit la somme de 10 000 euros.

En tant que président-directeur général de la société Casino, Guichard-Perrachon, société contrôlée, il a perçu une rémunération fixe de 700 000 euros et une rémunération variable au titre de 2006 de 668 038 euros ainsi que des jetons de présence d'un montant de 12 500 euros.

Il n'a reçu en 2007 aucune rémunération, ni jetons de présence de la société Foncière Euris, société contrôlante.

Monsieur Jean-Charles NAOURI n'est affilié à aucun régime de retraite supplémentaire et ne bénéficie pas d'indemnité en cas de cessation de ses fonctions. Il n'est pas attributaire d'options de souscription ou d'achat d'actions, ni d'actions gratuites de la société Rallye, ou des sociétés qu'elle contrôle ou de la société Foncière Euris qui la contrôle.

- *Rémunération des directeurs généraux adjoints*

Les rémunérations globales des directeurs généraux adjoints, également administrateurs, sont composées d'une partie fixe et d'une partie variable fondée sur une appréciation générale prenant en compte en particulier leur contribution à la réalisation des objectifs fixés pour l'année ainsi qu'à la mise en place et la gestion d'opérations financières de la société et de ses filiales.

Madame Catherine SOUBIE

Le montant brut total des rémunérations et avantages de toute nature versés par la Société à Madame Catherine SOUBIE, en 2007, s'élève à 660 000 euros dont 330 000 euros de part variable au titre de 2006. La part variable au titre de 2007 versée par la Société en 2008 a été fixée à la somme de 350 000 euros.

Le montant total des rémunérations perçu, en 2006 par Madame Catherine SOUBIE s'était élevé à 600 000 euros et en 2005 à 225 181 euros.

Madame Catherine SOUBIE a également perçu en 2007 de la Société des jetons de présence d'un montant total de 10 000 euros. Elle n'a reçu aucune rémunération des sociétés contrôlées, ni de la société Foncière Euris qui contrôle Rallye autres que les jetons de présence attachés à ses fonctions d'administrateur, soit 49 707 euros.

Monsieur Didier CARLIER

Le montant brut total des rémunérations et avantages de toute nature versés par la Société à Monsieur Didier CARLIER, en 2007, s'élève à 684 500 euros dont 397 500 euros de part variable au titre de 2006. La part variable au titre de 2007 versée en 2008 a été fixée à la somme de 105 200 euros.

Le montant total des rémunérations perçu par Monsieur Didier CARLIER, en 2006, s'était élevé à 356 000 euros et en 2005 à 330 000 euros.

Monsieur Didier CARLIER a également perçu en 2007 de la Société des jetons de présence d'un montant total de 10 000 euros, égal au montant de 2006. Il n'a reçu aucune rémunération des sociétés contrôlées, ni de la société Foncière Euris qui contrôle Rallye autres que les jetons de présence attachés à ses fonctions d'administrateur, soit 49 471 euros.

- **REMUNERATIONS DES AUTRES MANDATAIRES SOCIAUX**

L'Assemblée générale du 8 juin 2005 a fixé à 290 000 euros le montant global maximum des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration et des Comités. Sur la base des recommandations du Comité des nominations et des rémunérations, les règles de répartition des jetons de présence entre ses membres ainsi que la rémunération du censeur ont été fixées par le conseil d'administration et sont détaillées dans le rapport du président.

Le montant global des jetons de présence et des rémunérations versés en juin 2007, au titre du mandat écoulé, aux administrateurs, au censeur et aux membres des comités spécialisés, s'est ainsi élevé à 280 400 euros contre 270 800 euros et 261 333 euros aux titres des mandats précédents.

L'ensemble des rémunérations et jetons de présence versé aux mandataires sociaux, autres que le président-directeur général et les directeurs généraux adjoints par la société, les sociétés qu'elle contrôle ou la société Foncière Euris qui la contrôle, se présente comme suit :

Nom	Jetons de présence et rémunérations versés en 2007 (en euros)					Jetons de présence et rémunérations versés en 2006 (en euros)				Jetons de présence et rémunérations versés en 2005 (en euros)			
	Par la société Rallye				Par les sociétés contrôlées ou la société contrôlante	Par la société Rallye				Par la société Rallye			
	Administrateurs		comités	Autres		Administrateurs		comités	Autres	Administrateurs		comités	Autres
	Part fixe	**Part variable**				**Part fixe**	**Part variable**			**Part fixe**	**Part variable**		
Jean Chodron de Courcel	4 000	16 000				4 000	16 000			4 000	10 667		
Jacques Dermagne	4 000	16 000	20 000			4 000	16 000	20 000		4 000	13 333	20 000	
Jean Lévy	4 000	16 000	10 000			4 000	12 800	10 000		4 000	16 000	10 000	
Christian Paillot	4 000	12 800	10 000			4 000	12 800	10 000		4 000	16 000	10 000	
Gilbert Torelli	4 000	16 000	10 000			4 000	16 000	10 000		4 000	13 333	10 000	
André Crestey	4 000	6 000	20 000	20 000 (6)	100 071,39(1)	4 000	6 000	20 000	20 000(6)	4 000	6 000	20 000	20 000 (6)
Jacques Dumas	4 000	6 000	10 000		410 900,96(2)	4 000	6 000			4 000	6 000	10 000	
Pierre Féraud	4 000	6 000			492 695,96(3)	4 000	6 000			4 000	6 000		
Jean-Marie Grisard	4 000	6 000			25 717,39 (4)	4 000	6 000			4 000	6 000		
Société Groupe Euris				280 000(5)	420 000,00(5)				280 000(5)				280 000(5)
Julien Charlier (censeur)	4 000	9 600				4 000	3 200			4 000	8 000		

(1) Dont 8 217,39 euros par Foncière Euris et 91 854 euros par les sociétés Casino, Guichard-Perrachon, Groupe Go Sport et Miramont Finance et Distribution, sociétés contrôlées.

(2) Dont 9 586,96 euros par Foncière Euris et 401 314 euros par les sociétés Casino, Guichard-Perrachon, Mercialys et Groupe Go Sport, sociétés contrôlées.

(3) Dont 9 586,96 euros par Foncière Euris et 473 109,00 euros par les sociétés Casino, Guichard-Perrachon, Mercialys et Parande, sociétés contrôlées.

(4) Dont 13 217,29 euros par Foncière Euris et 12 500 euros par la société Casino, Guichard-Perrachon, société contrôlée.

(5) Honoraires de conseil et d'assistance versés par les sociétés Rallye, Casino, Guichard-Perrachon et Foncière Euris.

(6) jetons de présence au titre de son mandat de vice-président.

➢ OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ET ACTIONS GRATUITES CONSENTIES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET OPTIONS EXERCEES

Les options de souscription d'actions consenties, en 2007, aux mandataires sociaux par la société et les sociétés qu'elle contrôle sont les suivantes :

	Nombre d'options	Prix d'exercice en euros	Date d'attribution	Date d'échéance
Options de souscription d'actions consenties durant l'exercice aux mandataires sociaux par la société Rallye				
Monsieur Didier CARLIER	13 333	48,73	01/10/2007	31/03/2013
Monsieur Jacques DUMAS	4 000	48,73	01/10/2007	31/03/2013
Monsieur Pierre FERAUD	9 533	48,73	01/10/2007	31/03/2013
Madame Catherine SOUBIE	24 000	48,73	01/10/2007	31/03/2013
Options de souscription d'actions consenties durant l'exercice aux mandataires sociaux par la société Groupe Go Sport, société contrôlée				
Monsieur Didier CARLIER	3 000	70,59	22/05/2007	21/11/2012
Monsieur Jacques DUMAS	3 000	70,59	22/05/2007	21/11/2012
Madame Catherine SOUBIE	3 000	70,59	22/05/2007	21/11/2012
Options de souscription d'actions consenties durant l'exercice aux mandataires sociaux par la société Casino, Guichard-Perrachon, société contrôlée				
Monsieur Jacques DUMAS	10 000	75,75	13/04/2007	12/10/2012

Les actions gratuites attribuées sous conditions en 2007, aux mandataires sociaux par la société et les sociétés qu'elle contrôle sont les suivantes :

	Nombre d'actions gratuites	Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement en euros	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées
Actions gratuites attribuées durant l'exercice aux mandataires sociaux par la société Rallye [(1)]					
Monsieur Didier CARLIER	1 667	48,73	01/10/2007	01/01/2011	01/01/2013
Monsieur Jacques DUMAS	500	48,73	01/10/2007	01/01/2011	01/01/2013
Monsieur Pierre FERAUD	1 192	48,73	01/10/2007	01/01/2011	01/01/2013
Madame Catherine SOUBIE	3 000	48,73	01/10/2007	01/01/2011	01/01/2013
Actions gratuites attribuées durant l'exercice aux mandataires sociaux par la société Casino, Guichard-Perrachon, société contrôlée[(2)]					
Monsieur Jacques DUMAS	2 000	75,75	13/04/2007	13/10/2010	13/10/2012

(1) L'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions attribuées gratuitement est soumise à la réalisation d'un critère de performance de l'entreprise apprécié annuellement. Le critère fixé par le conseil d'administration est celui du ratio de couverture de la dette nette périmètre holding par les actifs réévalués.

(2) Le critère de performance retenu est celui de la croissance organique du chiffre d'affaires en France.

L'information concernant les options de souscription et d'achat d'actions exercées par les mandataires sociaux, en 2007, est donnée dans la partie « Capital et Actionnariat » du présent rapport.

Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la direction générale – conventions réglementées

La société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du groupe, avec l'ensemble de ses filiales. Elle bénéficie également du conseil de la société Euris, société de contrôle ultime dont Monsieur Jean-Charles NAOURI est actionnaire majoritaire, avec laquelle une convention de conseil et d'assistance en matière stratégique a été conclue en 2003.

Messieurs Jean-Charles NAOURI, Didier CARLIER, André CRESTEY, Jacques DUMAS, Pierre FERAUD, Jean-Marie GRISARD et Madame Catherine SOUBIE, administrateurs ou représentants permanents de sociétés des groupes Rallye et Euris, exercent des fonctions de direction et/ou sont membres des organes sociaux de sociétés des groupes Rallye et Euris et perçoivent à ce titre des rémunérations et/ou des jetons de présence.

En dehors de ces liens, il n'existe pas de conflits d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du conseil d'administration et de la direction générale et leurs intérêts privés.

Les missions conférées au Comité d'audit et au Comité des nominations et des rémunérations permettent de prévenir les conflits d'intérêts et de s'assurer que le contrôle de l'actionnaire majoritaire n'est pas exercé de manière abusive.

Le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues entre la société et le Président Directeur général, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires détenant une fraction des droits de vote supérieur à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant, et qui ne présentent pas le caractère d'opérations courantes conclues à des conditions normales, est disponible au siège de la société.

Il n'existe pas de prêt ou garantie accordé ou constitué par la société en faveur des membres du conseil d'administration.

➢ COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions légales, la société Rallye dispose de deux commissaires aux comptes titulaires et de deux commissaires aux comptes suppléants :

- **COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES**

  - **KPMG**

    Associé signataire : Madame Catherine CHASSAING (depuis l'exercice 2004).
    Date du premier mandat : 29 juin 1993.
    Date d'expiration du dernier mandat : à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

  - **ERNST ET YOUNG ET AUTRES**

    Associé signataire : Monsieur Henri-Pierre NAVAS (depuis l'exercice 2004).
    Date du premier mandat : 1er juin 1999.
    Date d'expiration du dernier mandat : à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

- **COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS**

  - **Patrick-Hubert PETIT**
    Suppléant de KPMG.

Date du premier mandat : 6 juin 2001.
Date d'expiration du dernier mandat : à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

- **Philippe PEUCH-LESTRADE**
- *Suppléant de ERNST ET YOUNG ET AUTRES*

.

Date du premier mandat : 9 juin 2004.
Date d'expiration du dernier mandat : à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Ces cabinets sont également l'un et/ou l'autre commissaire aux comptes des principales filiales de la société.

- **HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE EN 2007 ET 2006**

(En euros)	Ernst & Young				KPMG			
	Montant		%		Montant		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	208 750	210 529	5	5	207 250	208 000	39	26
Filiales intégrées globalement	3 254 079	3 082 974	81	70	248 121	246 560	46	31
Missions accessoires								
Emetteur			-	-			-	
Filiales intégrées globalement	524 976	1 036 620	13	23		75 000	-	9
Sous-total	**3 987 805**	**4 330 123**	**98**	**98**	**455 371**	**529 560**	**85**	**66**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	10 216	44 072	1	1	26 631	63 059	5	8
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	51 500	62 850	1	1	52 083	211 133	10	26
Sous-total	**61 716**	**106 922**	**2**	**2**	**78 714**	**274 192**	**15**	**34**
TOTAL	**4 049 521**	**4 437 045**	**100**	**100**	**534 085**	**803 752**	**100**	**100**

3. COMPTES SOCIAUX

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

ACTIF (en millions d'euros)	Notes	Brut	Amortissements et dépréciations	2007 Net	2006
Immobilisations incorporelles	1	0,3	0,3		
Immobilisations corporelles	1	1,2	0,7	0,5	0,6
Immobilisations financières	2-7	1 940,8	238,0	1 702,8	1 549,1
Total de l'actif immobilisé		1 942,3	239,0	1 703,3	1 549,7
Créances	3-7	2 083,4	0,1	2 083,3	2 125,8
Valeurs mobilières de placement	4	155,1		155,1	26,2
Disponibilités	4	0,2		0,2	0,1
Total de l'actif circulant		2 238,7	0,1	2 238,6	2 152,1
Charges constatées d'avance	5	0,9		0,9	1,0
Charges à répartir	5	8,1		8,1	11,6
Primes de remboursement des obligations	5	1,2		1,2	1,7
Ecarts de conversion					
TOTAL DE L'ACTIF		4 191,2	239,1	3 952,1	3 716,1

PASSIF (en millions d'euros)	Notes	2 007	2006
Capital social		128,0	117,6
Primes d'émission		1 321,9	1 188,0
Réserves		170,6	125,0
Acompte sur dividende		-34,0	-31,2
Résultat de l'exercice		39,4	113,6
Total des capitaux propres	6	1 625,9	1 512,9
Provisions	7	52,1	51,7
Emprunts et dettes financières	8	2 088,4	1 952,6
Dettes d'exploitation	9	15,8	15,4
Autres dettes	9	169,7	183,4
Total des dettes		2 273,9	2 151,3
Comptes de régularisation		0,2	0,1
TOTAL DU PASSIF		3 952,1	3 716,1

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007

(En millions d'euros)	Notes	2007	2006
Chiffre d'affaires hors taxes	10	3,3	2,2
Autres achats et charges externes		-14,1	-13,3
Impôts et taxes		-1,2	-1,1
Charges de personnel		-8,4	-8,7
Reprises (Dotations) nettes aux amortissements et dépréciations		-4,7	
Autres charges nettes de gestion courante		-0,3	-0,4
Résultat d'exploitation	10	-25,4	-21,3
Produits financiers		195,5	312,1
Charges financières		-128,5	-180,4
Résultat financier	11	67,0	131,8
Résultat courant avant impôts		41,6	110,5
Reprises / (dotations) exceptionnelles de provisions			-5,1
Autres produits (charges) exceptionnels nets		-2,0	8,2
Résultat exceptionnel	12	-2,0	3,1
Impôts sur les bénéfices	13	-0,2	
Résultat net		39,4	113,6

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DE LA SOCIETE RALLYE

(En millions d'euros)	2007	2006
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	39,4	113,6
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements, dépréciations et provisions (1)	0,5	21,3
- Plus-values de cession nettes d'impôts	1,8	2,9
Marge brute d'autofinancement	41,6	137,8
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
- Stocks nets		
- Créances d'exploitation nettes	-39,2	-13,8
- Dettes d'exploitation	10,9	3,9
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	13,2	128,0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-0,1	-0,1
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,1
Acquisition d'immobilisations financières	-190,7	-271,5
Cession d'immobilisations financières	37,7	69,7
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	-153,0	-201,8
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société	-70,7	-36,4
Augmentation de capital en numéraire	9,4	
Remboursement du capital		
Emission d'emprunts	325,0	63,0
Remboursement d'emprunts	-75,4	-778,9
Variation des intérêts courus	2,0	-16,7
Avance en comptes courants en faveur des filiales de la société	60,8	-28,1
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	251,1	-797,1
Variation de trésorerie (A+B+C)	111,3	-870,9
Trésorerie d'ouverture (D)	-10,7	860,2
Trésorerie de clôture (E)	100,6	-10,7
Variation de trésorerie (E-D)	111,3	-870,9

(1) à l'exclusion des provisions sur actif circulant et comptes de régularisations

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

➢ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes, normes et méthodes comptables définis par le Plan Comptable Général de 1999 conformément au règlement n°99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.
Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les éléments d'informations qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. L'amortissement économique des immobilisations est établi selon le mode linéaire et les durées suivantes :

Nature des biens	Durée d'amortissement
Logiciels	1 an
Mobilier, matériel de bureau	2 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Agencements, aménagements	10 ans

- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation :
Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.
La société Rallye apprécie la valeur d'utilité des titres de participation en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net comptable, l'actif net réévalué, l'actualisation des flux financiers nette de l'endettement, le cours de Bourse ou des évaluations externes. Une dépréciation de l'éventuel compte courant ou une provision pour risques peuvent être constituées lorsque les capitaux propres de la filiale sont négatifs.

Autres immobilisations financières :
Les prêts et créances, et les autres titres immobilisés figurant dans les « Autres immobilisations financières » sont inscrits au bilan au coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur valeur comptable.

Pour les actions propres acquises dans le cadre des programmes de rachat la valeur probable de réalisation retenue est le cours de Bourse moyen des vingt derniers jours de l'exercice.

- CREANCES

Les créances figurent à l'actif pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire, compte tenu des perspectives de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est calculée chaque fois que la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable brute.

La valeur de marché correspond :

- pour les valeurs mobilières de placement à la valeur liquidative à la date de clôture,

- pour les actions propres destinées à couvrir des plans d'attribution d'actions gratuites au cours de Bourse moyen des vingt derniers jours de l'exercice.

- **COMPTES DE REGULARISATION**

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt de manière appropriée à leurs modalités de remboursement.
Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de clôture. Les différences constatées entre les montants enregistrés à l'origine et les montants convertis au taux de clôture sont portées en écarts de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque.

- **PROVISIONS**

En application du règlement CRC n°2000-06, les risques et charges liés à une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue entrainent la comptabilisation d'une provision.
La provision pour contentieux fiscal correspond à l'appréciation des risques financiers en l'état actuel de la procédure.
Au titre des engagements de retraite, la dette prévisionnelle correspondant à la totalité des droits acquis par les personnes concernées est comptabilisée en provision pour charge conformément à la recommandation 2003 R-01 du CNC. L'évaluation de cette provision a été faite selon la méthode des unités de crédit projetées avec prise en compte des charges sociales.
Les primes de remboursement conditionnelles d'emprunts obligataires peuvent faire l'objet d'une provision dès lors que leur versement devient probable. Leur montant est réparti sur la durée de vie de l'emprunt. La société a apprécié la nécessité de provisionner les primes de remboursement notamment en tenant compte de l'échéance des emprunts et de la différence entre le cours de Bourse actuel des actions sous-jacentes et la valeur de remboursement des obligations.
Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique, le montant des provisions est précisé à la note 7 de l'annexe.

- **DETTES**

Les dettes d'exploitation et les autres dettes figurant au passif sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Instruments financiers - La couverture de risque de taux d'intérêt utilisée par Rallye vise à limiter les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur l'endettement à taux variable. Les charges et les produits relatifs aux opérations de couverture de taux d'intérêt sont pris en compte dans le résultat de l'exercice prorata temporis. La juste valeur de ces instruments financiers s'établit à -6,9 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Résultat courant- Le résultat courant correspond aux produits et charges afférents aux activités ordinaires de la société.

Résultat exceptionnel - Le résultat exceptionnel inclut les produits et charges ayant un caractère exceptionnel ou étant significatifs eu égard à leur montant.

Impôts sur les bénéfices - La société Rallye a opté pour le régime de l'intégration fiscale et prend en charge l'impôt dû par le groupe intégré. Au 31 décembre 2007 le périmètre comprend 25 sociétés.
La convention d'intégration fiscale signée entre la société Rallye et les sociétés membres du groupe, expose les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés :

- ✓ la société Rallye supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés, les contributions additionnelles afférentes aux bénéfices et aux plus-values réalisées par les filiales membres du groupe d'intégration fiscale ;
- ✓ les filiales membres du groupe d'intégration fiscale verseront à la société Rallye, la fraction de l'impôt forfaitaire annuel due de leur fait ;
- ✓ en cas de sortie d'une filiale membre du groupe d'intégration fiscale, la société Rallye sera seule tenue au paiement des impositions et de toute autre charge éventuelle. La société Rallye pourra

indemniser la filiale sortante, des surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été la cause.

➢ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Conversion de l'OCEANE Rallye
Les Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (« OCEANE ») émises pour un montant de 264,5 millions d'euros en janvier 2003 et de maturité 1er janvier 2008 ont été pour partie présentées à la conversion au cours de l'exercice.
Plus de 55% des OCEANE ont été converties, permettant une amélioration des fonds propres de la société à hauteur de 141,6 millions d'euros, et une diminution de la dette financière de 145,8 millions d'euros.

➢ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Annulation d'actions en propre Rallye au 1er trimestre 2008
Au cours du 1er trimestre 2008, Rallye a procédé à l'annulation de 316 452 actions propres. A l'issue de cette opération, le capital social s'établit à 127 008 420 euros composé de 42 336 140 actions.

Achat d'ADP Casino au 1er trimestre 2008
Rallye a acquis 665 818 ADP Casino au cours du 1er trimestre 2008, pour un montant total de 34,0 millions d'euros.

➢ COMMENTAIRE SUR LE CONTENU DE CERTAINS POSTES

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

1.1 Décomposition

(En millions d'euros)	2007	2006
Immobilisations incorporelles brutes	0,3	0,2
Amortissements	-0,3	-0,2
Valeurs nettes des immobilisations incorporelles		
Terrains	0,1	0,1
Constructions	0,6	0,6
Autres immobilisations corporelles	0,5	0,5
Immobilisations corporelles brutes	1,2	1,2
Amortissements	-0,7	-0,6
Valeurs nettes des immobilisations corporelles	0,5	0,6
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	0,5	0,6

1.2 Variation

(En millions d'euros)	Brut	Amortissements	Net
Au 1er janvier 2006	1,6	-0,8	0,8
Augmentations		-0,1	-0,1
Diminutions	-0,2	0,1	-0,1
Au 31 décembre 2006	1,4	-0,8	0,6
Augmentations	0,1	-0,2	-0,1
Diminutions			
Au 31 décembre 2007	1,5	-1,0	0,5

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

2.1 Décomposition

(En millions d'euros)	2007	2006
Titres de participation	1 920,0	1 776,5
Dépréciations	-238,0	-238,1
Valeurs nettes des titres de participation	1 682,0	1 538,4
Autres immobilisations financières	20,8	10,6
Dépréciations		
Valeurs nettes des autres immobilisations financières	20,8	10,6
Immobilisations financières nettes	1 702,8	1 549,1

Au 31 décembre 2007, le poste « Autres immobilisations financières » comprend 370 552 actions Rallye pour une valeur nette de 17,2 millions d'euros.

2.2 Variations

(En millions d'euros)	Brut	Provisions	Net
Au 1er janvier 2006	1 576,3	-232,5	1 343,7
Augmentations	278,0	-7,0	271,0
Diminutions	-67,2	1,5	-65,7
Au 31 décembre 2006	1 787,1	-238,0	1 549,1
Augmentations	204,1	-0,2	203,9
Diminutions	-50,4	0,2	-50,2
Au 31 décembre 2007	1 940,8	-238,0	1 702,8

L'augmentation des immobilisations financières correspond principalement à :

- ✓ l'acquisition (interne au groupe) d'actions ordinaires Casino pour 37,8 millions d'euros ;
- ✓ l'acquisition (interne au groupe) d'actions à dividende prioritaire Casino pour 100,8 millions d'euros ;
- ✓ l'acquisition (externe au groupe) de titres Rallye pour 23,3 millions d'euros ;
- ✓ la souscription à l'augmentation du capital de sa filiale Mermoz Kleber pour 5 millions d'euros ;
- ✓ l'acquisition dans le cadre du contrat de liquidité de fonds communs de placement (FCP) pour 16,9 millions d'euros, et de titres Rallye pour 20,4 millions d'euros.

Les diminutions d'immobilisations financières correspondent essentiellement à :

- ✓ des cessions dans le cadre du contrat de liquidité de fonds communs de placement (FCP) pour 17,5 millions d'euros, et de titres Rallye pour 19,3 millions d'euros ;
- ✓ et la conversion d'une partie de l'OCEANE en actions existantes pour 13 millions d'euros.

NOTE 3 – CREANCES

Le montant et l'échéance des créances nettes figurant à l'actif du bilan se ventilent de la manière suivante :

(En millions d'euros)	2007	2006
Créances de l'actif immobilisé	0,1	0,1
Créances clients et comptes rattachés	125,5	96,7
Comptes courants	1 916,9	2 001,8
Autres créances d'exploitation	40,9	27,3
Créances de l'actif circulant	2 083,3	2 125,8
Créances nettes	2 083,4	2 125,9
dont : à un an au plus	*2 065,8*	*2120,4*
à plus d'un an	*17,6*	*5,5*

Au 31 décembre 2007, le poste « Autres créances d'exploitation » comprend :

- ✓ des produits à recevoir pour 18,7 millions d'euros correspondant à des intérêts à recevoir au titre d'opérations de couverture de taux d'intérêt ;

- ✓ des primes d'options d'achat d'actions Rallye pour 5,6 millions d'euros (dont 3,9 millions d'euros à moins d'un an) ;
- ✓ des primes d'option d'achat d'actions Casino pour 15,8 millions d'euros.

Les avances en compte courant versées par la société Rallye à ses filiales sont réalisées dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée du groupe. Leur échéance est inférieure à un an.

NOTE 4 – TRESORERIE NETTE

4.1 Valeurs mobilières de placement

(En millions d'euros)	2007	2006
Actions propres	1,5	1,6
Valeurs mobilières de placement	153,6	24,9
Valeurs brutes	155,1	26,5
Dépréciations		-0,3
Valeurs nettes	155,1	26,2

Au 31 décembre 2007, le poste « Actions propres » est composé de 35 276 actions Rallye destinées à servir un plan d'attribution d'actions gratuites. Au cours de l'exercice, 1 250 de ces actions ont été reclassées en titres immobilisés à la suite du départ des bénéficiaires.

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend essentiellement des placements de trésorerie à très court terme.

4.2 Actions propres

	2007			2006
	VMP	Immobilisations financières	Total	
Nombres de titres détenus :				
Au 1er janvier	36 526	167 052	203 578	463 485
Réaffectation	-1 250	1 250		
Achats		878 234	878 234	671 074
Ventes		-675 984	-675 984	-930 981
Au 31 décembre	35 276	370 552	405 828	203 578
Valeur brute des titres détenus (en millions d'euros) :				
Au 1er janvier	1,6	6,4	8,0	21,0
Réaffectation	-0,1	0,1		-1,7
Achats		43,6	43,6	25,5
Ventes		-32,9	-32,9	-36,8
Au 31 décembre	1,5	17,2	18,7	8,0

Dans le cadre du contrat de liquidité signé entre la société Rallye et Rothschild & Cie Banque en juin 2005, la société a acquis 426 606 et cédé 409 506 titres Rallye. Au 31 décembre 2007, la société Rallye reste propriétaire de 54 100 titres dont la valeur probable de réalisation est de 2,6 millions d'euros.

Au cours de l'année 2007, la société a également acquis :

- ✓ 253 478 titres Rallye suite à l'exercice d'options d'achat d'actions Rallye (calls) destinées à couvrir l'OCEANE Rallye ; cette remise d'actions ayant donné lieu à constatation d'une moins-value de 2,1 millions d'euros ;
- ✓ 198 150 titres Rallye suite à l'exercice automatique à leur échéance de 198 150 options d'achat d'actions Rallye (calls) destinées à couvrir un plan d'achat d'actions Rallye consenti par la société aux dirigeants et aux salariés du Groupe.

Les 35 276 titres Rallye figurant en valeurs mobilières de placement sont détenus dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions gratuites consenti au profit des dirigeants et salariés du Groupe. Ces titres ont une valeur boursière de 1,5 million d'euros au 31 décembre 2007.

4.3 Trésorerie nette

(En millions d'euros)	2007	2006
Valeurs mobilières de placement	153,6	24,9
Dépréciations		-0,2
Valeurs nettes	153,6	24,7
Disponibilités	0,2	0,1
Découverts bancaires	-3,2	-0,5
Crédits spots	-50,0	-35,0
Trésorerie nette	100,6	-10,70

NOTE 5 – COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILES

(En millions d'euros)	2007	2006
Charges constatées d'avance	0,9	1,0
Charges à répartir	8,1	11,6
Primes de remboursement des obligations	1,2	1,7
Comptes de régularisation et assimilés	10,2	14,3

Les frais d'émission d'emprunts et les primes de remboursement des obligations sont amortis sur la durée des emprunts de manière appropriée à leurs modalités de remboursement.

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

6.1 Décomposition

(En millions d'euros)	2007	2006
Capital social	128,0	117,6
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 321,9	1 188,0
Réserve légale	11,8	11,6
Réserves réglementées	1,4	1,4
Autres réserves	60,4	60,4
Report à nouveau	97,0	51,5
Acompte sur dividende	-34,0	-31,2
Résultat de l'exercice	39,4	113,6
Capitaux propres	1 625,9	1 512,9

6.2 Variation

(En millions d'euros)	2007	2006
Au 1er janvier	1 512,9	1 435,7
Augmentation de capital	10,4	1,2
Prime d'émission	133,9	12,0
Réduction de capital		
Autres mouvements		
Dividende versé	-70,7	49,6
Résultat de l'exercice	39,4	113,6
Au 31 décembre	1 625,9	1 512,9

L'augmentation du capital et de la prime d'émission résulte de la création :

- ✓ de 3 127 264 actions au titre de la conversion d'une partie de l'OCEANE ;
- ✓ de 314 300 actions consécutive à l'exercice d'options de souscription d'actions.

6.3 Variation du capital en nombre d'actions

	2007	2006
Nombre d'actions au 1er janvier	39 211 028	38 807 587
Exercice de bons de souscription d'actions		186
Paiement du dividende en actions 2005 (solde)		403 255
Exercice d'options de souscription	314 300	
Conversion d'obligations	3 127 264	
Nombre d'actions au 31 décembre	42 652 592	39 211 028

Au 31 décembre 2007, le capital social s'établit à 127 957 776 euros, composé de 42 652 592 actions au nominal de 3 euros.

6.4 Titres donnant accès au capital

Options de souscription d'actions

	Nombre résiduel d'options attribuées	Nombre d'actions nouvelles pouvant être créées	Prix d'exercice	Echéance
Plan d'option de souscription de juin 2003	23 630	23 630	29,51 €	décembre 2008
Plan d'option de souscription de juin 2004	292 050	292 050	41,38 €	décembre 2009
Plan d'option de souscription de juin 2005	216 584	216 584	40,16 €	décembre 2010
Plan d'option de souscription de juin 2006	248 870	248 870	36,84 €	décembre 2011
Plan d'option de souscription d'octobre 2007	180 807	180 807	48,73 €	mars 2013

OCEANE

En janvier 2003, Rallye a émis 6 011 362 Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (« OCEANE ») pour un montant de 264,5 millions d'euros. Ces obligations d'une valeur nominale de 44 euros et de maturité 1er janvier 2008 pouvaient être converties ou échangées à tout moment en actions Rallye nouvelles ou existantes à raison de 1,02 action Rallye pour 1 OCEANE.
Au 31 décembre 2007, la conversion de 3 314 454 OCEANE a donné lieu à la création de 3 127 264 actions nouvelles et à la remise de 253 478 actions existantes.

NOTE 7 – PROVISIONS

7.1 Provisions pour dépréciation des actifs

(En millions d'euros)	Dépréciation des actifs		Total
	Immobilisations financières	Actif circulant	
Au 1er janvier 2006	232,5	8,5	241,1
Dotations	7,0		7,0
Reprises	-1,5	-8,1	-9,6
Au 31 décembre 2006	238,0	0,4	238,5
Dotations	0,2		0,2
Reprises	-0,2	-0,3	-0,5
Au 31 décembre 2007	238,0	0,1	238,2

7.2 Provisions pour risques et charges

(En millions d'euros)	Risques et charges			Total
	Litiges fiscaux	Primes de remboursement	Risques divers	
Au 1er janvier 2006	4,3	74,5	2,5	81,3
Dotations	5,0	15,2	0,6	20,8
Reprises	-	-48,7	-1,7	-50,4
Au 31 décembre 2006	9,3	41,0	1,4	51,7
Dotations	-	7,9	4,3	12,2
Reprises	-	-11,2	-0,6	-11,8
Au 31 décembre 2007	9,3	37,7	5,1	52,1

Au cours de l'exercice 2007, la société Rallye a constaté une provision pour risques et charges au titre des primes de remboursement des emprunts obligataires :

- ✓ 5,6 millions d'euros au titre de l'emprunt obligataire d'un montant de 300 millions d'euros ;
- ✓ 2,3 millions d'euros au titre de l'OCEANE.

La reprise de provision pour 11,2 millions d'euros concerne la prime liée au remboursement de l'OCEANE pour la partie de la dette qui a fait l'objet d'une conversion en actions. Au 31 décembre 2007, la provision relative à la prime de remboursement de l'OCEANE s'élève à 11,5 millions d'euros.

La provision pour litiges fiscaux correspond au risque maximal relatif aux litiges concernant les vérifications des exercices 1992 à 1994.

La provision pour risques divers concerne un plan d'attribution d'actions gratuites existantes ainsi que des options d'achat d'actions Casino. La reprise de 0,6 million d'euros concerne des options d'achat d'actions Rallye échues en 2007.

NOTE 8 – DETTES FINANCIERES

8.1 Ventilation des dettes financières

(En millions d'euros)	2007	2006
Emprunts bancaires	575,6	306,1
OCEANE	123,1	274,4
Obligations échangeables en AO Casino	304,9	304,9
Autres emprunts obligataires	1 031,6	1 031,7
Crédits spots	50,0	35,0
Autres dettes financières	3,2	0,5
Emprunts et dettes financières	2 088,4	1 952,6
dont : à taux fixe	*934,1*	*1 085,5*
à taux variable	*1 154,3*	*867,1*

Le montant des charges à payer sur les emprunts et concours bancaires figurant dans le poste « Emprunts et dettes financières » s'élève à 51,7 millions d'euros au 31 décembre 2007.

8.2 Echéance des dettes financières

(En millions d'euros)	2007	2006
A moins d'un an	273,4	148,1
Entre un et cinq ans	1 365,0	1 504,5
A plus de 5 ans	450,0	300,0
Total	2 088,4	1 952,6

Au 31 décembre 2007, la société Rallye disposait de lignes de crédit non utilisées à hauteur de 1 275 millions d'euros. La partie à moins d'un an des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit correspond à des

financements arrivant à échéance en 2008 ainsi qu'aux intérêts courus au 31 décembre 2007 des dettes financières.

8.3 Caractéristiques des emprunts obligataires

Obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes OCEANE

	OCEANE
Montant nominal de l'émission	264,5 millions d'euros
Date d'émission	janvier 2003
Taux d'intérêt annuel	3,75 %
Valeur nominale	44 euros
Amortissement normal	le 1er janvier 2008
Valeur de remboursement	48,25 euros
Conversion	1,02 action contre 1 obligation
Cotation	oui
Visa COB	03.003 du 07/01/2003
Nombre d'obligations en circulation :	
- à l'émission	6 011 362
- au 31 décembre 2007	2 696 908

Emprunt obligataire échangeable en actions ordinaires ou à dividende prioritaire Casino

	OEAO
Montant nominal de l'émission	300 millions d'euros
Date d'émission	avril 2003
Taux d'intérêt annuel	3,25%
Valeur nominale	80 euros
Amortissement normal	le 1er juillet 2013
Valeur de remboursement	95,256 euros
Echange	1 action contre 1 obligation (1)
Cotation	oui
Visa COB	-
Nombre d'obligations en circulation :	
- nombre à l'émission	3 750 000
- nombre au 31 décembre 2007	3 750 000

(1) Option d'échange exerçable jusqu'au 20 juin 2013, option de remboursement anticipé au gré de Rallye à partir du 1er juillet 2006, option de remboursement anticipé au gré du porteur le 1er juillet 2008 et le 1er juillet 2011.

Autres emprunts obligataires

	Janvier 2004	**Octobre 2004**
Montant nominal de l'émission	500 millions d'euros	500 millions d'euros
Date d'émission	Janvier 2004	Octobre 2004
Taux d'intérêt annuel	5,375 %	5,625 %
Valeur nominale	1 000 euros	1 000 euros
Amortissement normal	le 20 janvier 2009	le 13 octobre 2011
Valeur de remboursement	1 000 euros	1 000 euros
Cotation	oui	oui
Visa COB	n/a	n/a
Obligations en circulation :		
- nombre à l'émission	500 000	500 000
- nombre au 31 décembre 2007	500 000	500 000

NOTE 9 – DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

(En millions d'euros)	2007	2006
Dettes d'exploitation	15,8	15,4
Comptes courants	159,0	183,1
Autres dettes	10,7	0,3
Autres dettes	169,7	183,4
dont : à un an au plus	*175,2*	*198,8*
à plus d'un an	*10,3*	

Le poste « Autres dettes » comprend des charges à payer pour 5,9 millions d'euros au 31 décembre 2007.
Les avances reçues des filiales de Rallye sont versées en compte courant dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée du Groupe.

NOTE 10 – RESULTAT D'EXPLOITATION

10.1 Décomposition

(En millions d'euros)	2007	2006
Prestations de services	3,3	2,2
Reprises de provisions et transferts de charges	1,0	4,7
Produits d'exploitation	4,3	6,9
Autres achats et charges externes	15,1	13,3
Impôts et taxes	1,2	1,1
Frais de personnel	8,4	8,7
Dotation aux amortissements et provisions	4,7	4,7
Autres charges d'exploitation	0,3	0,4
Charges d'exploitation	29,7	28,2
Résultat d'exploitation	-25,4	-21,3

10.2 Produits d'exploitation

(En millions d'euros)	2007	2006
Revenus immobiliers		
Prestations d'assistance technique et administrative	0,1	0,1
Services financiers	3,2	2,1
Chiffre d'affaires	3,3	2,2
Reprise de provisions		4,7
Transferts de charges	1,0	
Produits d'exploitation	4,3	6,9

Le chiffre d'affaires est intégralement réalisé en France et est essentiellement composé de prestations auprès des filiales. Les transferts de charges pour 1 million d'euros concernent des frais d'émission d'emprunt.

10.3 Charges d'exploitation

Les autres achats et charges externes comprennent notamment des commissions bancaires et des honoraires.
Les autres charges d'exploitation concernent uniquement les jetons de présence attribués aux administrateurs.

10.4 Effectif moyen au 31 décembre

	2007	2006
Cadres	26	25
Employés	13	12
Total de l'effectif moyen	39	37
Rémunérations allouées aux dirigeants (en millions d'euros)	1,5	1,1

NOTE 11 – RESULTAT FINANCIER

(En millions d'euros)	2007	2006
Dividendes	53,4	145,6
Reprises de provisions pour dépréciations	12,3	55,4
Autres intérêts et produits assimilés	126,1	102,0
Divers	3,7	9,1
Produits financiers	195,5	312,1
Intérêts et charges assimilées	115,4	153,6
Dotations aux provisions pour dépréciations financières	12,9	23,4
Autres charges financières	0,2	3,4
Charges financières	128,5	180,4
Résultat financier	67,0	131,8

Au titre de l'année 2007, les dividendes proviennent des sociétés Casino pour 28,5 millions d'euros, Parande pour 18 millions d'euros, Cobivia pour 5,9 millions d'euros et Matignon Sablons pour 1 million d'euros.
Les autres intérêts et produits assimilés concernent essentiellement la rémunération des comptes courants avec les filiales.

Les reprises de provisions intègrent notamment la reprise relative à la prime de remboursement des OCEANE converties pour 11,2 millions d'euros.

Les dotations aux amortissements et provisions concernent essentiellement :
- ✓ les primes de remboursement des emprunts obligataires pour un montant de 8,4 millions d'euros ;
- ✓ un plan d'actions gratuites pour 0,6 million d'euros ;
- ✓ et des options d'achat d'actions pour 3,6 millions d'euros.

NOTE 12 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

(En millions d'euros)	2007	2006
Cessions d'immobilisations financières	-2,0	3,9
Reprises / (dotations) aux provisions		-5,1
Autres produits / (charges) exceptionnels		4,3
Résultat exceptionnel	-2,0	3,1

Au 31 décembre 2007, le résultat exceptionnel concerne essentiellement la moins-value générée par les cessions d'actions propres.

NOTE 13 – IMPOT SUR LES SOCIETES

13.1 Ventilation

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat courant	41,6	110,5
Résultat exceptionnel	-2,0	3,1
Résultat avant impôts	39,6	113,6
Effet de l'intégration fiscale	-0,2	
Résultat net	39,4	113,6

En tant que société tête de groupe du régime d'intégration fiscale, la société Rallye supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés du groupe. Au titre de l'exercice 2007, aucune charge ou économie d'impôt n'a été constatée hormis la charge d'impôt de 0,2 million d'euros concernant l'impôt forfaitaire annuel de 2005 non encore imputé.
En l'absence du régime d'intégration fiscale, la société Rallye n'aurait pas été imposable.

13.2 Situation fiscale latente

Les reports déficitaires d'un montant de 801,4 millions d'euros au 31 décembre 2007 sont constitués au sein de l'intégration fiscale et sont reportables indéfiniment.

Les moins-values à long terme constatées au cours de l'exercice s'élèvent à 6,9 millions d'euros, elles ont été constituées au sein du groupe fiscal et sont imputables sur les plus-values à long terme de même nature réalisées au cours des 10 exercices suivants.

NOTE 14 – INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

14.1 Engagements liés à l'activité courante

(En millions d'euros)	2007	2006
Instruments de couverture de taux	500,0	500,0
Autres engagements réciproques	3,6	
Total des engagements réciproques	503,6	500,0
Cautions et garanties bancaires données	740,9	429,2
Primes de remboursement d'emprunts	31,2	41,7
Autres engagements donnés	5,3	26,2
Total des engagements donnés	777,4	497,1
Lignes de crédit confirmées non utilisées	1 275,0	1 262,0
Total des engagements reçus	1 275,0	1 262,0

La société Rallye est par ailleurs amenée à garantir ses filiales d'investissements dans le cadre d'opérations de vente et d'achat à terme de devises ainsi que d'equity swap portant sur des titres cotés réalisés avec des établissements financiers de premier plan. Au 31 décembre 2007, la valeur de marché de ces différentes opérations est positive et ne génère pas de risque financier pour la société Rallye.

Au 31 décembre 2007, 1 642 575 actions ordinaires Casino étaient nanties au profit d'établissements financiers en garantie de prêts et de lignes de crédit.

14.2 Echéancier des obligations contractuelles

	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes financières	273,4	1365,0	450,0	2088,4
Contrats de locations simples	1,7	3,3		5,0
Total	275,1	1 368,3	450,0	2 093,4

14.3 Droit individuel à la formation

Les droits individuels à la formation en cours d'acquisition au 31 décembre 2007 s'élèvent 2 090 heures ; aucun droit n'a été consommé sur l'exercice.

NOTE 15 – ENTREPRISES LIEES

(En millions d'euros)	Montants concernant les entreprises liées	Montants concernant les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif		
Immobilisations financières nettes	1 681,3	0,7
Créances nettes	2 042,4	
Passif		
Dettes	168,0	0,6
Résultat		
Produits de participation	53,4	
Autres produits financiers	125,3	
Charges financières	12,3	

NOTE 16 - CONSOLIDATION

La société Rallye établit des comptes consolidés. Les comptes de la société sont eux-mêmes intégrés dans les comptes consolidés de la société Foncière Euris, sise au 83, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris (N° Siren : 702 023 508).

Tableau des filiales et participations

(En millions d'euros)	Capital	Capitaux propres hors capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A- Filiales (50% au moins du capital détenu par la société) (1)										
Cobivia SAS	31,8	15,6	100,00%	54,1	54,1	197,8	227,0		11,8	5,9
Kerrous SAS	184,5	(41,6)	100,00%	187,6	187,6	315,3	155,0		(4,4)	
Magasins Jean SAS	0,3	0,1	100,00%	2,2	0,4	0,1	2,5	6,4	0,2	
Matignon Sablons SAS	10,8	1,2	100,00%	11,0	11,0				0,7	1,0
MFD SA	35,7	1,8	99,99%	307,5	72,7				0,3	
OCP SAS	2,4	104,1	99,99%	121,4	121,4	324,2	50,0		1,1	
Parande SAS	73,0	26,2	100,00%	153,8	153,8	478,1			22,5	18,0
Parcade SAS	27,8	2,6	100,00%	28,2	28,2				1,7	
Mermoz Kleber	5,0	6,1	100,00%	5,0	5,0	9,1			3,0	
B- Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) (1)										
Casino Guichard - Perrachon SA	171,5	7 224,9	13,07%	893,6	893,6			129,5	541,1	28,5
Groupe Go Sport SA	15,1	162,0	44,59%	151,4	151,4			26,9	16,8	
Sivigral SCI	0,4	1,2	40,00%	2,1	0,7					
C- Autres filiales et participations										
Filiales non reprises en A				2,1	2,0	0,1				
Participations non reprises en B										

(1) dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital social de la société

Résultats financiers de la société Rallye au cours des cinq derniers exercices

(En euros)	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007 (1)
1 - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	112 223 532	112 223 547	116 422 761	117 633 084	127 957 776
Nombre d'actions ordinaires existantes	37 407 844	37 407 849	38 807 587	39 211 028	42 652 592
Nombre maximal d'actions à créer :					
- par remboursement d'obligations (2)	6 131 589	6 131 589	6 131 589	6 131 589	
- par exercice d'options de souscription	380 980	649 830	221 584	475 704	646 261
- par exercice de bons de souscription	4 182 486	4 182 481	1 760 905		
- par attribution d'actions gratuites à émettre				40 858	69 152
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 502 321	1 319 809	1 597 155	2 200 052	3 305 611
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	75 628 825	84 017 215	31 682 011	86 676 277	44 868 239
Impôts sur les bénéfices	(6 415 836)	(2 700 664)	187 039	-	(201 675)
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	78 087 324	96 873 341	27 411 674	113 619 477	41 178 794
Résultat distribué	59 852 550	62 845 186	65 196 746	68 227 189	78 054 243
3 - Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,19	2,32	0,81	2,21	1,06
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,09	2,59	0,71	2,90	0,97
Dividende attribué à chaque action	1,60	1,68	1,68	1,74	1,83
4 - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	36	34	35	37	39
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 600 353	4 233 050	4 836 773	5 987 950	5 865 768
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 757 541	1 922 007	2 352 491	2 694 949	2 506 847

(1) Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale.
(2) Pour les années 2003 à 2006, ce chiffre correspond au nombre maximum d'actions à créer au titre de la conversion des OCEANE

4. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :
- le contrôle des comptes annuels de la société Rallye, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté notamment sur :
- Les règles d'évaluation des immobilisations financières et des valeurs mobilières de placement décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux rubriques « Immobilisations financières » et « Valeurs mobilières de placement », complétées dans la note 2 « Immobilisations financières » de l'annexe, et dans la note 4 « Trésorerie nette » de l'annexe à la rubrique « Valeurs mobilières de placement » ;
- Les règles de comptabilisation des provisions pour primes de remboursement des obligations, décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe à la rubrique « Provisions », complétées dans la note 7 « Provisions » de l'annexe.

Les éléments probants obtenus et les appréciations ainsi portées sur ces éléments ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant de la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation, ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci, nous vous signalons en application de la loi que, comme précisé dans le rapport de gestion, ces informations incluent les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux par votre Société, par les sociétés qu'elle contrôle et par la société qui la contrôle directement. Elles n'indiquent pas ceux qui sont versés par les sociétés contrôlant indirectement votre Société.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2008
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit Département de KPMG S.A. Catherine Chassaing	ERNST & YOUNG et Autres Henri-Pierre Navas

5. COMPTES CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE DU GROUPE RALLYE

ACTIF (En millions d'euros)	Notes	2007	2006
Goodwill	3	7 230	6 588
Immobilisations incorporelles	4	570	295
Immobilisations corporelles	5	5 891	5 027
Immeubles de placement	6	1 187	874
Participations dans les entreprises associées	8	279	438
Actifs financiers non courants	11	1 015	838
Actifs financiers de couverture non courants	20	66	88
Actifs d'impôts différés	12	190	146
Total de l'actif non courant		**16 428**	**14 294**
Stocks	13	2 638	2 031
Clients et comptes rattachés	14	1 665	1 490
Autres actifs	15	1 243	1 025
Créance d'impôt exigible		47	46
Autres actifs financiers courants	20	455	310
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	2 727	2 056
Actifs détenus en vue de la vente	24	2	715
Total de l'actif courant		**8 777**	**7 673**
TOTAL DE L'ACTIF		**25 205**	**21 967**

PASSIF (En millions d'euros)	Notes	2007	2006
Capital		128	118
Réserves et résultat part du groupe		1 814	1 354
Capitaux propres part du groupe		**1 942**	**1 472**
Intérêts minoritaires		4 466	3 721
Capitaux propres	**17**	**6 408**	**5 193**
Provisions	18	310	246
Passifs financiers non courants	20	7 394	6 983
Autres dettes non courantes	22	63	40
Passifs d'impôts différés	12	423	338
Total passif non courant		**8 190**	**7 607**
Provisions	18	227	169
Fournisseurs		4 582	3 813
Passifs financiers courants	20	2 914	2 360
Dette d'impôt exigible		124	46
Autres dettes courantes	23	2 760	2 429
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	24		350
Total passif courant		**10 607**	**9 167**
TOTAL DU PASSIF		**25 205**	**21 967**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE RALLYE

(En millions d'euros)	Notes	2007	2006
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffres d'affaires hors taxes	25	25 755	23 281
Autres produits de l'activité		404	314
Produits des activités ordinaires		**26 159**	**23 595**
Prix de revient des ventes	26	-18 922	-17 240
Marge commerciale		**7 237**	**6 355**
Frais de personnel	27	-2 611	-2 384
Autres charges externes	28	-2 625	-2 285
Amortissements et provisions		-740	-641
Résultat opérationnel courant		**1 261**	**1 045**
Autres produits et charges opérationnels	29	161	-31
Résultat opérationnel		**1 422**	**1 014**
Coût de l'endettement financier net	30	-468	-340
Autres produits financiers	31	211	110
Autres charges financières	31	-207	-85
Résultat avant impôt		**958**	**699**
Charge d'impôt	32	-296	-280
Quote part de résultat net des entreprises associées	33	18	6
Résultat net des activités poursuivies		**680**	**425**
Dont part du Groupe		215	69
Dont intérêts minoritaires		465	356
ACTIVITES ABANDONNEES			
Résultat net des activités abandonnées		**154**	**174**
Dont part du Groupe		73	78
Dont intérêts minoritaires		81	96
Résultat net		**834**	**599**
Dont part du Groupe		**288**	**147**
Dont intérêts minoritaires		546	452

Résultat net par action de l'ensemble consolidé, part du Groupe (en €)			
De base	34	7,37	3,85
Dilué	34	7,35	3,84
Résultat net par action des activités poursuivies, part du Groupe (en €)			
De base	34	5,51	1,81
Dilué	34	5,49	1,81
Résultat net par action des activités abandonnées, part du Groupe (en €)			
De base	34	1,86	2,03
Dilué	34	1,86	2,03

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Titres auto détenus	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts des minoritaires	Total des capitaux propres
Au 31 décembre 2005	**116**	**1 179**	**-112**	**245**	**-67**	**1 361**	**3 470**	**4 831**
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				-77		-77	-111	-188
Résultat consolidé 2006					147	147	452	599
Total des produits et charges comptabilisés				**-77**	**147**	**70**	**341**	**411**
Opérations sur capital	2	11				13	4	17
Opérations sur titres auto-détenus			104	-28		76	73	149
Dividendes distribués					-50	-50	-163	-213
Mouvements de périmètre							58	58
Divers mouvements		2				2	-62	-60
Au 31 décembre 2006	**118**	**1 192**	**-8**	**140**	**30**	**1 472**	**3 721**	**5 193**
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					91	91	62	153
Résultat consolidé 2007					288	288	546	834
Total des produits et charges comptabilisés					**379**	**379**	**608**	**987**
Opérations sur capital	10	130		14	13	167	9	176
Opérations sur titres auto-détenus			-11			-11	-7	-18
Dividendes distribués					-71	-71	-172	-243
Mouvements de périmètre (1)							359	359
Divers mouvements (2)					6	6	-52	-46
Au 31 décembre 2007	**128**	**1 322**	**-19**	**154**	**357**	**1 942**	**4 466**	**6 408**

(1) Les mouvements des intérêts minoritaires sont principalement dus à l'apparition des minoritaires suite à l'intégration globale d'Exito pour 450 millions d'euros, à la diminution des minoritaires suite à la cession de Casino USA pour (113) millions d'euros, au renforcement du groupe dans Casino pour (70) millions d'euros et à l'apparition des minoritaires du Fonds Immobilier Promotion (FIP) de la Pologne pour 56 millions d'euros.
(2) La baisse des intérêts minoritaires est principalement liée au reclassement effectué dans le cadre des engagements d'achat donnés aux intérêts minoritaires dans le cadre des puts Asinco pour 35 millions d'euros. (Cf note X. des règles et méthodes comptables).

ETAT CONSOLIDE DES PRODUITS ET DES CHARGES COMPTABILISES

(En millions d'euros)	2007	2006
Ecarts de conversion	38	-206
Ecarts actuariels	9	1
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (1)	16	17
Variation de juste valeur des actifs et passifs antérieurement détenus (2)	90	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	**153**	**-188**
Résultat de l'exercice	834	599
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	**987**	**411**
dont, part Groupe	379	70
dont, intérêts minoritaires	608	341

(1) Nette d'impôt
(2) Nette d'impôt. Concerne Exito note 2.1.1

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Les flux liés aux activités abandonnées sont décrits en note 24.

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat net - part du Groupe	288	147
Intérêts minoritaires	546	452
Résultat de l'ensemble consolidé	**834**	**599**
Dotations aux amortissements	644	583
Dotations / Reprises de provisions	73	169
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	29	-34
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés	11	15
Autres charges et produits calculés	79	53
Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables	**836**	**786**
Résultat sur cessions d'actifs	-451	-380
Quote part de résultat des entreprises associées	-18	-7
Dividendes reçus des entreprises associées	17	12
Capacité d'Autofinancement (CAF)	**1 218**	**1 010**
Coût de l'endettement financier net (hors variations de juste valeur et amortissements)	419	338
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	311	295
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôts	**1 948**	**1 643**
Impôts versés	-255	-289
Variation du Besoin en Fond de Roulement (1)	-79	-192
Flux de trésorerie nette générés par l'activité (A)	**1 614**	**1 162**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 155	-1 034
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (2)	789	219
Acquisition d'actifs financiers	-67	-41
Cession d'actifs financiers	51	53
Variation des prêts et avances consentis	-7	-135
Incidence des variations de périmètre (3)	-529	958
Flux de trésorerie nette liés aux opérations d'investissement (B)	**-918**	**20**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-71	-36
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-172	-163
Dividendes versés aux porteurs de TSSDI	-45	-45
Réductions /Augmentations de capital en numéraire	221	4
Sommes reçues lors de l'exercice des stocks options	28	5
Achats et ventes d'actions propres	-18	149
Acquisitions et cessions de placements financiers	-22	-71
Emissions d'emprunts	2 169	610
Remboursements d'emprunts	-1 768	-2 094
Intérêts financiers nets versés	-433	-394
Flux de trésorerie nette liés aux opérations de financement (C)	**-111**	**-2 035**
Incidence des variations de cours des devises (D)	-16	-6
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	**569**	**-859**
Trésorerie nette d'ouverture (E)	1 571	2 444
Trésorerie nette des activités détenues en vue de la vente (F)	14	
Trésorerie nette d'ouverture des activités poursuivies	1 585	
Trésorerie nette de clôture		1 585
Trésorerie nette de clôture des activités détenues en vue de la vente (G)		-14
Trésorerie nette de clôture des activités poursuivies (H)	2 154	1 571
Variation de trésorerie et équivalent de trésorerie (H-E-F-G)	**569**	**-859**

(1) Variation du BFR liée à l'activité

(En millions d'euros)	2007	2006
Stocks	-239	-21
Fournisseurs	468	56
Créances clients et comptes rattachés	-49	-186
Créances liées aux activités de crédit	-83	-68
Financement des activités de crédit	50	73
Autres	-226	-46
Variation du BFR	**-79**	**-192**

(2) Y compris la cession des actifs aux OPCI AEW Immocommercial et Immocio pour respectivement 376 millions d'euros et 259 millions d'euros (cf note 5.2)

(3) Incidence des variations de périmètre

(En millions d'euros)	**2007**	**2006**
Groupe Casino USA	297	
Far Eastern Geant (FEG)	17	
Leader Price Polska	10	
Mercialys	95	236
Mayland (ex Géant Polska)		714
Feu Vert		89
Prix de cession	**419**	**1 039**
Exito	-358	-22
Banque Groupe Casino		-14
Disco/Lanin	-10	-15
Carulla	-108	
CBD (dont Rossi et Assai)	-35	
Latic	-80	
Vindémia	-107	
C'discount	-14	
Vegas Argentina	-63	
Sous-groupe Franprix/Leader Price (dont rachat Sofigep/Distrileader)	-207	-65
Sous-groupe Monoprix		-30
Sous-groupe Vindémia (acquisition EBT)	-15	
Acquistions de titres Casino	-110	
Autres	-39	-41
Prix d'acquisition	**-1 146**	**-187**
Leader Price (sortie de concours bancaires)		97
Far Estern Geant (FEG) (sortie de concours bancaires)	17	
Exito	135	
Carulla	19	
Casino USA	-33	
Latic	80	
Sous-groupe Franprix/Leader Price	-21	
Autres	1	9
Trésorerie des filiales acquises ou cédées	**198**	**106**
Incidence des variations de périmètre	**-529**	**958**

➢ REGLES ET METHODES COMPTABLES

A. INFORMATIONS GENERALES

Rallye est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur Euronext Paris, compartiment A.
La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Rallye ».
En date du 23 avril 2008, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Rallye pour l'exercice 2007. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires convoquée le 4 juin 2008.

B. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de Rallye, ont été établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes.

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception :

- ✓ des terrains des sociétés du périmètre dit « centralisé » (périmètre historique en France), de Monoprix ainsi que les terrains des entrepôts d'Asinco (Franprix & Leader Price), pour lesquels la juste valeur au 1er janvier 2004 a été retenue comme coût présumé. La réévaluation en découlant a été portée en capitaux propres ;
- ✓ de la réévaluation, lors du passage aux IFRS, de certains actifs par le groupe Laurus, maintenue dans les comptes du Groupe ;
- ✓ des instruments financiers dérivés, des actifs financiers disponibles à la vente et du portefeuille de titres qui sont évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2005 sont inclus par référence.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte, ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations dont l'adoption est rendue obligatoire à tous les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2007 sont les suivantes :

- ✓ La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » requiert de présenter des informations relatives à l'importance des instruments financiers au regard de la situation et de la performance financière du Groupe, ainsi que des informations quantitatives et qualitatives sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels le Groupe est exposé. Les nouvelles informations à présenter sont incluses dans les états financiers. Bien que sans incidence sur la performance ou la situation financière, l'information comparative a également été revue.
- ✓ L'amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir sur le capital » requiert que le Groupe présente de nouvelles informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Groupe. Ces nouvelles informations sont présentées en note 16.1.
- ✓ L'interprétation IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon la norme IAS 29 : information financière dans les économies hyper inflationnistes » ne trouve pas à s'appliquer dans les états financiers du groupe Rallye.
- ✓ L'interprétation IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions » requiert d'appliquer la norme IFRS 2 à toutes les transactions dans le cadre desquelles des instruments de capitaux propres sont émis, alors que la contrepartie reçue se révèle être d'une valeur inférieure à la juste valeur dudit placement fondé sur des actions. Cette interprétation n'a pas eu d'effet sur les comptes du Groupe.
- ✓ L'interprétation IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés » précise que l'analyse du contrat pour déterminer s'il existe un dérivé incorporé et s'il doit être comptabilisé selon la norme IAS 39 doit être effectuée lorsque l'entité devient pour la première fois partie prenante au contrat ou en cas de changement contractuel modifiant de manière significative les flux de trésorerie de ce contrat. Cette interprétation n'a pas trouvé à s'appliquer.

- ✓ L'interprétation IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et perte de valeur (dépréciation) » interdit la reprise d'une dépréciation comptabilisée à la date d'arrêté des comptes d'une période intermédiaire, au titre du goodwill, d'un investissement dans un instrument de capitaux propres ou d'un actif financier comptabilisé au coût. L'interprétation s'applique de manière prospective à partir de la première application des normes IAS 36 et IAS 39, en l'occurrence le 1er janvier 2004. Cette interprétation n'a pas eu d'effet sur les comptes du Groupe.

Les nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union Européenne sont les suivantes :

- ✓ La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » requiert la présentation d'informations sur les secteurs d'activités opérationnels du Groupe, et a remplacé les dispositions relatives à la détermination des secteurs de premier niveau (secteurs d'activité) et de second niveau (secteurs géographiques). Cette norme applicable au Groupe à partir du 1er janvier 2009 ne fait pas l'objet d'une application anticipée. Les impacts potentiels sur l'annexe aux comptes consolidés du Groupe sont en cours d'analyse.
- ✓ L'interprétation IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe » précise la comptabilisation des accords dont le paiement est fondé sur des actions portant sur les instruments de capitaux propres de l'entité et des accords dont le paiement est fondé sur des actions portant sur des instruments de capitaux propres de la mère. Cette interprétation applicable au Groupe à partir du 1er janvier 2009 ne fait pas l'objet d'une application anticipée.

Les nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne sont les suivantes :

- ✓ révision de la norme IAS 23 « Coût d'emprunt » ;
- ✓ révision de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » ;
- ✓ révision de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » ;
- ✓ révision de la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » ;
- ✓ amendement à IFRS 2 « Conditions d'acquisitions et annulations » ;
- ✓ interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services » ;
- ✓ interprétation IFRIC 13 « Programme de fidélisation des clients » ;
- ✓ interprétation IFRIC 14 « Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction ».

Les effets de ces normes et interprétations sont en cours d'analyse, en particulier l'impact de l'interprétation IFRIC 13 et de la norme IAS 23 révisée sur les comptes consolidés du Groupe.

C. UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- ✓ les coopérations commerciales ;
- ✓ la dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- ✓ les provisions ;
- ✓ les engagements de rachat des titres de minoritaires et compléments de prix sur acquisition de sociétés ;
- ✓ les dépréciations des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ;
- ✓ les dépréciations des participations dans les entreprises associées et comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- ✓ la valorisation des options liées aux plans de souscription d'actions accordés aux salariés ;
- ✓ les impôts différés ;
- ✓ la juste valeur des immeubles de placement communiquée en annexe ;
- ✓ les actifs et passifs financiers.

S'agissant des actifs et passifs financiers, des éléments complémentaires sur leur sensibilité au marché sont décrites en note 21.

D. POSITIONS COMPTABLES PRISES PAR LE GROUPE EN L'ABSENCE DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LES NORMES

Certaines positions comptables sont liées à des problématiques en cours d'analyse par l'IFRIC ou l'IASB. En l'absence de norme ou d'interprétation applicable aux situations décrites ci-dessous, la direction du Groupe a utilisé son jugement pour définir et appliquer les positions comptables les plus pertinentes. Ces positions, décrites de manière détaillée dans les rubriques appropriées de la note sur les principes comptables, concernent les points suivants :

- ✓ acquisitions d'intérêts minoritaires (note F) ;
- ✓ engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts minoritaires (notes F et 20.4).

E. METHODES DE CONSOLIDATION

Les filiales, les co-entreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un co-contrôle ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle est apprécié sur la base des droits de vote actuels et potentiels. Les entités ad hoc sont intégrées après une analyse de l'exposition du Groupe aux risques et avantages de l'entité et sont le cas échéant consolidées, même en l'absence de droits de vote.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'associés en vertu d'un accord contractuel sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les entités associées sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Le goodwill lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation.
A l'exception de quelques filiales peu significatives et de CDiscount dont la date de clôture est fixée au 31 mars, les sociétés du périmètre consolidé clôturent leurs comptes au 31 décembre.

F. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont enregistrés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs détenus en vue de la vente, qui sont enregistrés à la juste valeur nette des coûts de sortie.
Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation actuelle, à la date d'acquisition, d'effectuer cette restructuration. Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.
Enfin, les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.
Les acquisitions d'intérêts minoritaires ne sont pas traitées par le référentiel IFRS actuellement applicable. Le Groupe a conservé la méthode appliquée selon les textes français. En cas d'acquisition d'intérêts complémentaires dans une filiale, la différence entre le prix payé et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis telle qu'elle ressort des comptes consolidés du Groupe avant l'acquisition, est comptabilisée en tant que goodwill.
Inversement, les cessions d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec des tiers et donnent lieu à la comptabilisation d'un résultat égal à la différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable des intérêts cédés.

G. DATE DE CLOTURE

A l'exception de quelques filiales peu significatives et de Cdiscount dont la date de clôture est fixée au 31 mars, les sociétés du périmètre consolidé clôturent leurs comptes au 31 décembre.

H. ENTREPRISES CONSOLIDEES RELEVANT D'UN SECTEUR D'ACTIVITE DIFFERENT

Les comptes des sociétés Banque du Groupe Casino et Store Consumer Finance sont élaborés selon les normes applicables aux établissements financiers, ceux de Casino Ré selon les normes applicables aux assurances. Dans les comptes consolidés, leur classement suit les normes générales IFRS.
Ainsi, les crédits à la clientèle figurent en clients, le refinancement des crédits à la clientèle en autres dettes courantes, et les produits de l'activité crédit en chiffre d'affaires.

I. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS LIBELLES EN DEVISES

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis en euros de la manière suivante :

- ✓ les postes du bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- ✓ les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période, lorsque celui-ci est proche des cours de change en vigueur aux dates de transactions ;
- ✓ les flux sont convertis au taux moyen de la période, lorsque celui-ci est proche des cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés résultent donc :

- ✓ de la variation entre les cours de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les capitaux propres d'ouverture ;
- ✓ de la différence entre taux de change moyen et taux de change à la clôture, sur le résultat de la période et sur les flux de variation des capitaux propres.

J. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La comptabilisation d'une immobilisation incorporelle suppose :

- ✓ un caractère identifiable et séparable ;
- ✓ l'existence d'avantages économiques futurs ;
- ✓ le contrôle de ces avantages.

Les immobilisations acquises dans le cadre de regroupement d'entreprises qui ne répondent pas à ces critères sont considérées comme un goodwill.

Goodwill

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement.
Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des évènements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils ont perdu de la valeur. Toute dépréciation constatée est irréversible.
Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des actifs" ci-après.
Les différences négatives entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis (goodwill négatifs) sont comptabilisées directement en résultat de l'exercice d'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés au coût historique, et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprise à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, des coûts de développement des logiciels utilisés en interne, des marques, des brevets et des droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail.
Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan.
Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie de biens :

Nature des biens	Durée d'amortissement
Frais de développement	3 ans
Logiciels	3 à 8 ans
Marques acquises	-
Droits au bail	-

Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.
Compte tenu du caractère indéfiniment renouvelable des droits au bail et des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée ; ils ne sont donc pas amortis.

K. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.
Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense.
Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un amortissement sur la durée attendue d'utilisation pour chaque catégorie de biens, avec une valeur résiduelle nulle :

Nature des biens	Durée d'amortissement
Terrains	-
Constructions (Gros œuvre)	20 à 40 ans
Etanchéité toiture et protection incendie de la coque	15 ans
Agencements et aménagements des terrains	10 à 20 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 à 8 ans

Les composants "Etanchéité toiture et protection incendie de la coque" ne sont identifiés en tant qu'immobilisation séparée que lors des rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant "Gros œuvre".

L. LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de location sont traités comme des contrats de location financement dès lors qu'ils transfèrent au preneur la majeure partie des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués, que la propriété des biens soit ou non transférée en fin de contrat.
Les biens ainsi financés dans le cadre de contrats de location financement sont inscrits, dès le commencement du contrat, en immobilisations corporelles, au plus bas de la juste valeur des biens loués et de la valeur actualisée des paiements minimaux à venir au titre de la location.
Les biens dont le Groupe a la disposition par contrat de location financement, sont traités dans le bilan et le compte de résultat consolidés comme s'ils avaient été acquis par emprunt. En conséquence, les postes d'immobilisations corporelles ont reçu les montants financés à l'origine par le bailleur en contrepartie d'un «emprunt» inscrit au passif. Ces montants financés correspondent à la juste valeur des biens loués ou à la valeur actuelle des paiements minimaux à venir au titre de la location.
Les annuités de loyer sont éliminées et remplacées :

- ✓ par une dotation aux amortissements correspondant aux immobilisations concernées ;
- ✓ par une charge financière relative à l'emprunt.

Les biens en contrat de location financement sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée de manière similaire aux autres immobilisations de même nature ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure sauf s'il existe une option d'achat dont l'exercice est probable.

M. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Groupe pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement sont comptabilisés et évalués conformément aux dispositions de la norme IAS 40.
Dans le Groupe, les galeries marchandes sont reconnues comme des immeubles de placement. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur est par ailleurs donnée dans l'annexe. Les modes et durées d'amortissement sont identiques à ceux qui sont utilisés pour les immobilisations corporelles.
Les galeries marchandes détenues par la société Mercialys font l'objet d'évaluations par les experts Atisreal et Galtier, conformément aux règles de déontologie de la profession d'Expert Immobilier édictés par la R.I.C.S. (Royal Institution of Chartered Surveyors), en utilisant les méthodes d'évaluation de la juste valeur de chacun des actifs, conformément aux prescriptions de la Commission des Opérations de Bourse (COB) et du Conseil National de la Comptabilité (CNC) de 2000 sur l'expertise immobilière des actifs des sociétés faisant appel public à l'épargne.
Deux approches sont retenues pour déterminer la valeur vénale de chaque actif. La première, l'approche par capitalisation du revenu, consiste à apprécier le revenu locatif de l'actif et à lui appliquer un taux de rendement correspondant à celui pratiqué sur le marché pour un même type d'actif et en tenant compte du niveau de loyer effectif par rapport au prix de marché. La deuxième, l'approche par les flux de trésorerie futurs actualisés, permet de tenir compte année après année des augmentations de loyers prévisionnelles, de la vacance, et d'autres paramètres prévisionnels, comme la durée de commercialisation, ainsi que les dépenses d'investissement supportées par le bailleur.

N. PRIX DE REVIENT DES IMMOBILISATIONS

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.
Les coûts d'emprunt directement rattachables aux immobilisations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

O. DEPRECIATION DES ACTIFS

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.
En dehors du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciations, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.
Les actifs disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation à chaque arrêté comptable. Le Groupe constate une dépréciation lorsqu'un indicateur de perte de valeur est rencontré.

Indice de perte de valeur

Outre les sources d'information externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs...), les indices de pertes de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

- ✓ actifs immobiliers (terrains et constructions) : perte de loyer ou résiliation du bail ;
- ✓ actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio valeur nette comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil déterminé par type d'établissement ;
- ✓ actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.
La valeur recouvrable est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour lesquelles la valeur recouvrable est alors déterminée.

Valeur d'utilité
La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.
La valeur d'utilité est déterminée à partir :

- ✓ des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant et actualisés.
- ✓ Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen du capital employé propre à chaque UGT de la valeur terminale actualisée au même taux.

Unités génératrice de trésorerie (UGT)
Le groupe Rallye a défini ses principales filiales comme Unités Génératrices de Trésorerie.
L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Perte de valeur
Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les « Autres produits et charges opérationnels ».
Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

P. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- ✓ les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- ✓ les actifs évalués en juste valeur par résultat ;
- ✓ les prêts et créances ;
- ✓ les actifs disponibles à la vente.

Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance
Il s'agit exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition, sur la période allant de l'acquisition à l'échéance de remboursement. Les profits et pertes sont reconnus en résultat lorsque les actifs sont décomptabilisés ou lorsqu'ils perdent de la valeur, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.
Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Actifs évalués en juste valeur par résultat
Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est à dire les actifs acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Certains actifs peuvent également faire l'objet d'un classement volontaire dans cette catégorie.

Prêts et créances
Ils représentent les actifs financiers, émis ou acquis par le Groupe qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode

du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont, lorsque les sommes sont significatives, actualisés.
Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.
Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

Actifs disponibles à la vente
Ils représentent tous les autres actifs financiers, en particulier les titres de participation dans des sociétés non consolidées et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée et significative. Dans ces cas, le profit ou la perte enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat. Les actifs disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation lorsque des indicateurs de perte de valeur existent. Le Groupe a retenu comme indicateurs de perte de valeur :

- ✓ perte de l'ordre de 50% de la valeur d'un titre par rapport à la clôture précédente ;
- ✓ ou une baisse de l'ordre de 30% se prolongeant sur une durée de plus de 24 mois.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, la dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.
Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat.

Décomptabilisation
Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- ✓ les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré ;
- ✓ ou les droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions :
  - si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité,
  - si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

Dans les autres cas, il convient d'analyser le transfert de contrôle de l'actif qui a eu lieu :

- ✓ si le cédant n'a pas conservé le contrôle de l'actif, il est décomptabilisé dans sa totalité,
- ✓ si le cédant a conservé le contrôle de l'actif transféré, il doit maintenir à son bilan une portion de l'actif transféré représentative du maintien de son implication et comptabilise un passif associé.

Le Groupe procède à des mobilisations de créances auprès d'institutions financières. Le risque de dilution attaché aux créances mobilisées initialement enregistrées au bilan (risque d'annulation de la créance pour cause d'avoirs émis ou de paiements par compensation) est considéré comme inexistant. Il s'agit en pratique de créances relatives à des factures émises au titre de prestations rendues en application du contrat liant le Groupe aux fournisseurs concernés et tenant compte du niveau d'activité réalisé avec ces derniers. Les autres risques et avantages attachés à ces créances ont été transférés au cessionnaire. En conséquence, la quasi-totalité des risques et avantages existants à la date de clôture ayant été transférée au cessionnaire, ces créances sont sorties du bilan.

Q. STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette probable de réalisation. La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO (premier entré, premier sorti).
Les stocks comprennent tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent. Ainsi, les frais logistiques et l'ensemble des avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks.
Dans le cadre de son activité de promotion immobilière, le Groupe enregistre en stock les actifs en cours de construction.

R. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme.
Pour être éligibles au classement d'équivalent de trésorerie, conformément à la norme IAS 7, les placements doivent remplir quatre conditions :

- ✓ placement à court terme ;
- ✓ placement très liquide ;
- ✓ placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie ;
- ✓ risque négligeable de changement de valeur.

S. ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Le Groupe doit classer un actif non courant dans le cadre d'une cession d'actif isolé (ou un groupe d'actifs et de passifs courants et non courants dans le cadre de la cession d'une activité) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.
Lorsque des actifs sont destinés à être cédés suivant les principes définis par la norme IFRS 5, le Groupe évalue ces actifs au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et cesse de pratiquer l'amortissement sur ces derniers. Les actifs et les passifs ainsi déterminés sont constatés sur une ligne spécifique du bilan.
Lorsqu'il s'agit d'investissements dans des co-entreprises ou des entreprises associées, le classement en « Actifs détenus en vue de la vente » engendre l'arrêt de la comptabilisation de la quote-part de résultat.

T. CAPITAUX PROPRES

Instruments de capitaux propres et instruments composés
Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis par le Groupe.
Lorsqu'un instrument financier comporte différents composants, l'émetteur doit classer les différents composants séparément selon qu'ils ont des caractéristiques de dettes ou de capitaux propres. Ainsi, les options permettant au porteur de convertir sur la base d'une parité fixe une dette en instruments de capitaux propres de l'émetteur sont classées en capitaux propres dans le bilan consolidé. Il convient de noter que les options permettant au porteur de convertir une dette en titres d'une filiale intégrée globalement par l'émetteur relèvent également de ce mode de comptabilisation.
L'allocation du montant nominal entre les différents composants doit être réalisée à l'émission. La valeur de la part capitaux propres est calculée par différence entre la valeur nominale et la composante dette. Cette dernière correspond à la somme des flux contractuels au taux d'une dette ayant des caractéristiques similaires mais ne comportant pas d'option de conversion ou d'échange.
Tout instrument dont le remboursement est à l'initiative du Groupe et dont la rémunération est subordonnée au versement d'un dividende est classé en capitaux propres.

Frais de transactions sur capitaux propres
Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions propres
Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Paiement en actions
Des options d'achat d'actions, des options de souscription d'actions et des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions", les options sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution et constatée en charges de personnel par étalement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.
La juste valeur des options est déterminée en utilisant les modèles de valorisation Black & Scholes et trinomial, en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits. Le Groupe a procédé à la valorisation de l'ensemble des options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restent à acquérir. Le dénouement de ces plans se fait par livraison d'actions ce qui permet d'affecter ces options en capitaux propres.
S'agissant des actions gratuites sous condition de performance, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de

présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions.

U. PROVISIONS

Engagements de retraite et assimilés

Il existe dans le Groupe différents régimes de retraite au bénéfice de certains salariés. Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régimes dans lesquels le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestations définies), sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

En France, le groupe a pris des engagements vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite. La provision figurant dans les comptes consolidés est évaluée, pour l'essentiel, selon la méthode des unités de crédit projetées et prend en compte les charges sociales y afférentes. Les taux de charges utilisés varient selon les sociétés en fonction des modalités de départ prévues. L'incidence de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2008, est considérée comme un changement d'hypothèses actuarielles et de ce fait, est comptabilisée directement en capitaux propres.

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et des actifs affectés à leur couverture :

- ✓ taux de rotation du personnel ;
- ✓ taux d'augmentation des salaires ;
- ✓ taux d'actualisation ;
- ✓ taux de mortalité ;
- ✓ taux de rendement des actifs.

Conformément à l'adoption de l'amendement à IAS 19, la variation des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée en totalité en capitaux propres.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés, font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Ainsi, afin de couvrir les coûts inhérents aux services après-vente sur les matériels vendus avec garantie, le Groupe enregistre dans ses comptes une provision. Cette provision représente le montant estimé, en fonction des statistiques des charges constatées par le passé, des réparations pendant la durée de la garantie. Cette provision est reprise chaque année pour le montant réel du coût du service rendu enregistré en charges.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé, formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

V. PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classification selon IAS 39.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti
Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Dans le cas d'une comptabilité de couverture de juste valeur (cf note V), la part couverte de l'emprunt est en plus ré-estimée à sa juste valeur. Les frais, les primes d'émission et de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat
Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

W. INSTRUMENTS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

Tous les instruments dérivés (swaps, collars, floors, options…) figurent au bilan à leur juste valeur et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée en résultat.
Le Groupe utilise la possibilité offerte par la norme IAS 39 d'appliquer la comptabilité de couverture :

- ✓ en cas de couverture de juste valeur (emprunt à taux fixe swappé à taux variable par exemple), la dette est comptabilisée pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert et toute variation de juste valeur est inscrite en résultat. La variation de la juste valeur du dérivé de couverture est également inscrite en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement ;
- ✓ en cas de couverture de flux de trésorerie (emprunt à taux variable « swappé » à taux fixe par exemple), la variation de la juste valeur pied du coupon du dérivé est inscrite en capitaux propres pour la partie efficace avec reprise en résultat symétriquement à la comptabilisation des flux couverts, et en résultat pour la partie inefficace.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- ✓ la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- ✓ et l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

X. ENGAGEMENTS D'ACHAT DONNES AUX MINORITAIRES

Le Groupe a donné des engagements d'achats (puts) de participations dans des filiales consolidées par intégration globale.
Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achats donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en « passifs financiers ».
Les « puts à prix fixes » sont comptabilisés en passifs financiers pour leurs valeurs actualisées, et les « puts à prix variables » pour leurs justes valeurs.
Lors de la comptabilisation initiale, le put ne transférant pas immédiatement les avantages économiques associés à la propriété des titres sous-jacents, la comptabilisation suivante a été retenue : la dette a été évaluée à la juste valeur des titres objets de l'engagement, et l'acquisition des titres complémentaires a été anticipée.
La contrepartie de ces passifs financiers n'étant pas clairement précisée par les normes actuellement applicables, le Groupe a opté pour la comptabilisation en goodwill. Les intérêts minoritaires ont été reclassés en dette et la différence entre le montant de la dette et la valeur comptable des intérêts minoritaires a été comptabilisée en goodwill, conformément à la méthode retenue par le Groupe pour la comptabilisation des rachats d'intérêts minoritaires.
Lors des clôtures ultérieures, la mise à jour périodique des hypothèses sous-tendant la variation de valeur des puts à prix variables, entraîne mécaniquement leur inscription à la juste valeur modifiée.
Le goodwill est réajusté à chaque période de la variation du prix d'exercice des options et de la variation des intérêts minoritaires. Ce traitement, qui est celui qui serait appliqué si les options étaient exercées aujourd'hui, est celui qui traduit le mieux la réalité de la transaction. Il pourrait cependant devoir être modifié si une interprétation ou une norme venait le remettre en cause à l'avenir.

Y. DEFINITION GENERALE DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur des instruments financiers cotés est déterminée par référence au cours de Bourse à la date de clôture. Celle des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des instruments cotés similaires en nature et maturité est déterminée par référence au cours de Bourse de ces instruments et ajustée le cas échéant. Pour les autres instruments non cotés, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que :

- ✓ les modèles d'évaluation retenus pour les options ;
- ✓ l'utilisation de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données du marché ;
- ✓ ou en référence à des transactions récentes.

Z. CLASSIFICATION DES ACTIFS ET PASSIFS EN COURANTS ET NON COURANTS

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "actifs courants", de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie. Tous les autres actifs sont classés en « actifs non courants ». Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les charges du mois suivant la clôture sont classés en « passifs courants ». Le cycle normal d'exploitation du Groupe est de 12 mois.
Les impôts différés sont, quant à eux, toujours présentés en actifs ou passifs non courants.

AA. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Le chiffre d'affaires intègre les ventes réalisées dans les magasins, les cafétérias et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs et diverses prestations réalisées par les établissements.
Les autres produits de l'activité comprennent divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, en particulier les commissions perçues dans le cadre de la vente de voyages et les redevances liées à l'activité de franchise.

AB. MARGE COMMERCIALE

Le « Prix de revient des ventes » intègre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales, les variations de stocks et les coûts logistiques.
Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe, magasin ou entrepôt. Ces frais, initialement inclus dans les rubriques de charges : frais de personnel, autres charges et dotations aux amortissements et aux provisions, sont reclassés en prix de revient des ventes.
Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.
Les variations de stocks s'entendent des variations positives et négatives après prise en compte des provisions pour dépréciations.

AC. FRAIS AVANT OUVERTURE ET APRES FERMETURE

Les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges opérationnelles lors de leur survenance.

AD. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Cette rubrique enregistre les effets des évènements majeurs intervenus pendant la période comptable et qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs.

AE. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net est constitué des intérêts rattachés à la dette financière, y compris les produits et résultats de cession des équivalents de trésorerie, les résultats de couverture de taux et de change

y afférents et les variations de juste valeur des dérivés actifs et passifs placés en comptabilité de couverture de juste valeur de la dette.

AF. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net. Sont compris notamment dans cette rubrique : les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie et des dérivés non concernés par la comptabilité de couverture, les résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie, les résultats d'actualisation (y compris l'actualisation des provisions de retraite) et les résultats de change portant sur des éléments exclus de l'endettement financier net.
Les escomptes financiers obtenus pour paiement rapide sont portés en produits financiers pour la part correspondant au taux normal d'intérêt du marché et en réduction du prix d'achat pour le supplément.

AG. IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.
Les sociétés françaises consolidées qui satisfont aux critères du régime de l'intégration fiscale sont généralement comprises dans différents périmètres d'intégration fiscale.
Le cumul des impôts exigibles représente l'impôt dû par les sociétés têtes de groupe d'intégration et par toutes les autres sociétés non intégrées fiscalement.
La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable s'agissant des éléments d'actif, sur les décalages temporaires d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation.
Les passifs d'impôt différé comptabilisés sont :

- ✓ les différences temporaires imposables sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- ✓ et les différences temporaires taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et co-entreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le reversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle et conformément à IAS 12, ils ne sont pas actualisés. Le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du « report variable »).

AH. ACTIVITES ABANDONNEES

Une activité abandonnée est une composante dont le Groupe s'est séparée ou qui est classée comme « détenue en vue de la vente » et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.
Comme précisé dans la note R, le classement en « Actifs détenus en vue de la vente » conditionne l'arrêt des amortissements et, pour les co-entreprises ou les entreprises associées, l'arrêt de la prise en compte du résultat.

AI. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende et déduction faite des actions auto-détenues.
Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions ("Treasury stock method") qui au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (bons de souscription, options), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.
Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le résultat par action.

AJ. INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IAS 14, le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité, le second, par secteur géographique. Cette présentation est fondée sur les systèmes internes d'organisation et sur la structure de gestion du Groupe.
Le secteur d'activité correspond aux trois activités principales exercées dans le Groupe : la grande distribution, la vente d'articles de sport et les autres activités.
Les actifs sectoriels incluent le goodwill, les immobilisations incorporelles, corporelles et financières (à l'exclusion des « Participations dans les entreprises associées » qui font l'objet d'une information séparée), les immeubles de placement, les stocks, les créances clients, les ristournes à recevoir et les charges constatées d'avance.
Les passifs sectoriels incluent les dettes fournisseurs, les obligations de retraite, les provisions pour risques et charges ainsi que les autres dettes.
Le résultat sectoriel comprend les dépréciations de goodwill mais ne comprend pas les autres produits et charges opérationnels.

➢ COMMENTAIRES SUR LE CONTENU DES COMPTES

Les tableaux suivants comportent des données arrondies individuellement au million d'euros. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

NOTE 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice 2007, les principales évolutions du périmètre de consolidation ont été les suivantes :

1.1 Principales entrées de périmètre

Nom de la société	Activité	Pays	Opération	Méthode de consolidation
Latic	Holding	USA	Création	IG
Vegas Argentina	Holding	Argentine	Acquisition	IG
Rossi	Distribution	Brésil	Acquisition	IG
Assai	Distribution	Brésil	Acquisition	IG
Carulla Vivero	Distribution	Colombie	Acquisition	IG
AEW Immocommercial	Immobilier	France	Création	MEE

IG : intégration globale MEE : mise en équivalence

Pour plus de détail Cf. note 2 « Regroupement d'entreprise » et note 5 « Immobilisations corporelles ».

Le groupe Casino a également conclu un accord de partenariat avec les fonds Whitehall gérés par Goldman Sachs, pour le développement de centres commerciaux principalement en Pologne. A cet effet, les sociétés DTC Finance BV, DTC Développement 1 BV, DTC développement 2 BV, DTC Développement 3 BV, Centrum Handlowe Pogoria, Centrum Handlowe Jantar et Espace Warszawa ont été créées. Elles sont détenues à 25% par le Groupe et font l'objet d'une consolidation par intégration globale, Casino détenant la majorité des droits de vote et percevant la majorité de la marge de promotion.

1.2 Principales sorties de périmètre

Nom de la société	Activité	Pays	Opération
FEG	Distribution	Taïwan	Cession
Casino USA	Distribution	USA	Cession

Cf. note 24 « Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente ».

1.3 Principales variations de pourcentage de détention avec modification de méthode de consolidation

Nom de la société	Activité	Pays	Variation du % de détention	Méthode de consolidation
Almacenes Exito	Distribution	Colombie	Augmentation (21,2%)	MEE -> IG
Euristates Inc	Holding	Etats-Unis	Augmentation (76,7%)	MEE -> IG

IG : intégration globale MEE : mise en équivalence
Cf. note 2 « Regroupement d'entreprise ».

1.4 Principales variations de pourcentage de détention sans modification de méthode de consolidation

Nom de la société	Activité	Pays	Variation du % de détention	Méthode de consolidation
Casino Guichard-Perrachon	Distribution	France	Augmentation (1,46%)	IG
CBD	Distribution	Brésil	Diminution (0,18%)	IP
Vindemia	Distribution	Océan Indien	Augmentation (30,00%)	IG
Cdiscount	Internet	France	Augmentation (12,01%)	IG
Cativen	Distribution	Venezuela	Augmentation (6,07%)	IG
Disco	Distribution	Uruguay	Augmentation (4,50%)	IP
Mercialys	Immobilier	France	Augmentation (1,8%)	IG

IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle MEE : mise en équivalence

S'agissant de Disco, la quote-part de détention du groupe Casino est passée de 57,99% à 62,49%. Le pacte d'actionnaires liant le groupe Casino à ses partenaires n'a pas été modifié. La méthode de consolidation par intégration proportionnelle des co-entreprises a donc été maintenue.

Suite à l'opération décrite en note 6, le groupe Casino détient directement ou indirectement 61,48% de Mercialys au 31 décembre 2007. Postérieurement à la clôture, le 3 avril 2008, le groupe Casino s'est mis en conformité avec « SIIC 4 » (disposition conditionnant le maintien du régime fiscal SIIC à la détention par l'actionnaire principal de moins de 60% de leur capital et droit de vote) en vendant un bloc de 1,81%, ramenant ainsi sa participation à 59,67% (Cf. note 38. relative aux évènements postérieurs à la clôture).

L'augmentation du pourcentage de détention dans Vindémia est consécutive à l'exercice le 3 juillet 2007 du put du groupe Bourbon sur les 30% restants pour un montant de 144 millions d'euros dont 37 restent à régler au 31 décembre 2007 sous réserve de la résolution du litige en cours.
Par ailleurs, au sein du sous-groupe Asinco, les actionnaires minoritaires de Sofigep et de Distrileader ont exercé leurs puts pour un montant de 198 millions d'euros portant le taux de détention du Groupe dans ces filiales à 100%.

La liste des principales sociétés consolidées est présentée en annexe.

NOTE 2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

2.1 Grande distribution en Colombie

2.1.1 Almacenes Exito S.A.

Au cours du premier trimestre 2007, le groupe Casino a procédé à l'acquisition de titres isolés, portant sa participation dans Almacenes Exito de 38,6% à 39,5%. Au cours du second trimestre, et principalement le 3 mai 2007, le groupe Casino a acquis 26% du capital social de Almacenes Exito S.A., portant ainsi sa participation à 65,5%. Au 31 décembre 2007, la participation du groupe Casino s'établit à 59,8%, Casino ayant partiellement souscrit à une augmentation de capital intervenue le 27 juillet 2007 (un produit de dilution de 11 millions d'euros est constaté en « Autres produits et charges opérationnels »). Almacenes Exito est une société cotée, de droit colombien. Le groupe Exito est le leader de la grande distribution en Colombie, notamment au travers des magasins Exito, Pomona et Ley.

Les états financiers consolidés incluent la mise en équivalence d'Exito du 1er janvier 2007 au 30 avril 2007, et l'intégration globale pour la période du 1er mai 2007 au 31 décembre 2007.

La juste valeur provisoire des actifs et passifs identifiables d'Exito à la date d'acquisition est résumée ci-dessous.

(En millions d'euros)	Valeur nette comptable (1)	Ajustement de juste valeur (1)	Juste valeur reconnue lors de l'acquisition (1)
Goodwill	138	-138	
Immobilisations incorporelles	10	179	189
Immobilisations corporelles	528	300	828
Immeubles de placement	10	4	14
Actifs financiers non courants	64	26	90
Actifs d'impôts différés		19	19
Actifs non courants	**750**	**389**	**1 140**
Stocks	187	-1	185
Créances clients	8		8
Autres actifs	45	6	51
Créances d'impôts courants	8		7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	130		130
Actifs courants	**378**	**5**	**382**
Provisions	5	3	9
Passifs financiers non courants	159	-13	146
Passifs d'impôts différés	27	75	102
Passifs non courants	**191**	**66**	**256**
Provisions	6		6
Dettes fournisseurs	146	16	162
Passifs financiers courants	69	8	77
Dettes d'impôts exigibles		5	4
Autres dettes courantes	121	9	129
Passifs courants	**341**	**38**	**378**
Actifs et passifs identifiables, nets	**596**	**291**	**887**
Actifs et passifs identifiables, nets, pourcentage acquis			230
Goodwill			82
Coût d'acquisition			**312**

(1) : Les valeurs nettes comptables sont celles évaluées selon les IFRS, juste avant l'acquisition. Les justes valeurs sont celles issues des expertises et analyses menées à ce jour. Elles sont susceptibles d'être modifiées dans le délai de 12 mois autorisé par IFRS 3. Consécutivement les ajustements pourront également varier.

Le coût total d'acquisition de 312 millions d'euros se décompose en prix d'acquisition des titres pour 294 millions d'euros et de coûts directement attribuables à l'acquisition pour 18 millions d'euros.
Le groupe Casino a accordé un engagement de rachat sur 0,02% des titres Exito. La juste valeur de la dette financière s'élève à 0,4 million d'euro au 31 décembre 2007 ; elle donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 0,3 million d'euros.(Cf. note 20.4 sur les « Engagements de rachat des minoritaires)».
Au 31 décembre 2007, le goodwill reconnu dans les comptes du Groupe, relatif à Exito, s'élève à 79 millions d'euros. Il est constitué du goodwill antérieur pour 8 millions d'euros et du goodwill provisoire relatif à cette acquisition pour 79 millions d'euros (après prise en compte d'un écart de conversion négatif de 3 millions d'euros) et tient compte d'une sortie de goodwill de 8 millions d'euros suite à la dilution constatée lors de l'augmentation de capital du 27 juillet 2007.
Ce goodwill provisoire demeure susceptible de modification dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3 compte tenu des expertises non définitives.
La réévaluation de la quote-part antérieurement détenue a donné lieu à la comptabilisation provisoire de 90 millions d'euros en capitaux propres.

2.1.2 Carulla Vivero

Le groupe Exito a procédé à l'acquisition de 77% de Carulla Vivero au cours du premier semestre 2007. L'activité de Carulla est également la grande distribution en Colombie au travers des enseignes Carulla, Vivero, Merquefacil, Surtimax et Homemart.
La juste valeur provisoire des actifs et passifs identifiables de Carulla Vivero à la date d'acquisition, est résumée ci-dessous.

(En millions d'euros)	Valeur nette comptable (1)	Ajustement de juste valeur (2)	Juste valeur reconnue lors de l'acquisition (3)
Immobilisations incorporelles	5	69	74
Immobilisations corporelles	241	-27	214
Actifs financiers non courants	3	0	3
Actifs d'impôts différés	11	-1	9
Actifs non courants	**260**	**40**	**300**
Stocks	91	-4	88
Créances clients	11	0	11
Autres actifs	26	-12	14
Créances d'impôts courants	3	0	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	0	19
Actifs courants	**151**	**-16**	**135**
Provisions	2	1	2
Passifs financiers non courants	78	5	83
Passifs d'impôts différés	0	17	17
Passifs non courants	**80**	**22**	**102**
Provisions	0	0	0
Dettes fournisseurs	78	0	78
Passifs financiers courants	48	0	48
Dettes d'impôts exigibles	1	0	1
Autres dettes courantes	34	7	42
Passifs courants	**161**	**7**	**168**
Actifs et passifs identifiables, nets	**170**	**-5**	**165**
Actifs et passifs identifiables, nets, pourcentage acquis			127
Goodwill			205
Coût d'acquisition			**332**
Dette financière relative à l'acquisition des intérêts minoritaires			139
Goodwill complémentaire			101
Goodwill total			**307**

(1) Les valeurs nettes comptables sont celles évaluées selon les normes comptables colombiennes, juste avant l'acquisition.
(2) La colonne « ajustement de juste valeur » comprend les effets de la conversion en IFRS des états financiers arrêtés selon les normes comptables colombiennes, ainsi que la réévaluation des actifs et des passifs lors de l'acquisition.
(3) Les justes valeurs sont susceptibles d'être modifiées au cours du délai d'affectation autorisé par IFRS 3.

Le coût total d'acquisition de 332 millions d'euros se décompose en prix d'acquisition des titres pour 322 millions d'euros et des coûts directement attribuables à l'acquisition pour 10 millions d'euros.
Exito a accordé un engagement de rachat de 22,5% des intérêts minoritaires de Carulla Vivero. La dette financière au 30 avril 2007 s'élève à 139 millions d'euros et donne lieu à un goodwill complémentaire de 101 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, la dette financière s'élève à 148 millions d'euros (Cf. note 20.4 « Engagements de rachat des minoritaires »).
Au 31 décembre 2007, le goodwill total relatif à Carulla Vivero s'élève à 296 millions d'euros après prise en compte des écarts de conversion et de l'effet de la mise à jour de la valeur de la dette financière pour sa composante fixe (effet positif sur le goodwill de 10 millions d'euros).
Ce goodwill provisoire demeure susceptible d'être modifié dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3 compte tenu des expertises non définitives.

2.1.3 Incidence sur les états financiers du Groupe

L'incidence sur la trésorerie du Groupe est la suivante :

(En millions d'euros)	
Trésorerie nette acquise avec la société	151
Paiements effectués	-644
Sortie de trésorerie	**-493**

Depuis la date d'acquisition, le groupe Exito incluant Carulla Vivero, a contribué pour 52 millions d'euros au résultat net de l'ensemble consolidé (dont 7 millions reconnus en résultat des entreprises associées pour la période du 1er janvier au 30 avril et 45 millions pour la période du 1er mai au 31 décembre).
Si l'acquisition était intervenue en début d'exercice, le résultat des activités poursuivies du Groupe aurait été de 691 millions d'euros, et le chiffre d'affaires des activités poursuivies se serait élevé à 26 495 millions d'euros.

2.2 Activité bricolage – Vegas Argentina S.A.

Le 2 mai 2007, le groupe Casino a annoncé avoir conclu avec Cencosud, un accord de partenariat en vue de créer une joint-venture.
A cet effet, le 29 juin 2007, le groupe Casino a acquis la totalité des titres de la société Vegas Argentina S.A., pour 85 millions de dollars US.
Vegas Argentina, par le biais de Easy Holland contrôlée à 70% par Cencosud, détient 30% de Easy Colombia, entité destinée à développer l'activité « bricolage » en Colombie.
Le coût total d'acquisition de 64 millions d'euros se décompose en une sortie de trésorerie de 63 millions d'euros et de coûts directement attribuables à l'acquisition pour 1 million d'euros. L'actif acquis s'élève à 11 millions d'euros. Le goodwill dégagé s'élève à 53 millions d'euros à la date d'acquisition. Il est de 46 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2007 après prise en compte des écarts de conversion.
La société Vegas Argentina n'a pas contribué au résultat du Groupe de manière significative. Si l'acquisition était intervenue en début d'exercice, le résultat du Groupe et son chiffre d'affaires n'auraient pas été sensiblement modifiés.

2.3 Grande distribution au Brésil

2.3.1 Rossi

Le groupe CBD a procédé, le 2 août 2007, à l'acquisition de 100% des opérations de Rossi supermarchés. L'activité de Rossi est la grande distribution au Brésil au travers de 5 supermarchés.
Le coût total d'acquisition de 28 millions d'euros (10 millions d'euros en quote-part à 34%) se décompose en prix d'acquisition des titres pour 26 millions d'euros (9 millions d'euros en quote-part à 34%) et des coûts directement attribuables à l'acquisition pour 2 millions d'euros (1 million d'euros en quote-part à 34%).
Au 31 décembre 2007, le goodwill total relatif à Rossi s'élève à 11 millions d'euros (4 millions d'euros en quote-part à 34%). Les évaluations en juste valeur de tous les actifs et passifs n'étant pas encore terminées, ce goodwill provisoire est susceptible d'être modifié dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3 compte tenu des expertises non définitives.

2.3.2 Assai

Le groupe CBD a procédé, le 1er novembre 2007, à l'acquisition de 60% des titres d'Assai. L'activité d'Assai est la distribution sous un format mixte de cash and carry et de distribution traditionnelle au Brésil au travers de 14 magasins.
Le coût total d'acquisition de 82 millions d'euros (28 millions d'euros en quote-part à 34%) se décompose en prix d'acquisition des titres pour 79 millions d'euros (27 millions d'euros en quote-part à 34%) et des coûts directement attribuables à l'acquisition pour 3 millions d'euros (1 million d'euros en quote-part à 34%).
Le groupe CBD a accordé un engagement de rachat de 40% des intérêts minoritaires de Assai. La dette financière au 1er novembre 2007 s'élève à 84 millions d'euros (28 millions d'euros en quote-part à 34%) et donne lieu à un goodwill complémentaire de 82 millions d'euros (28 millions d'euros en quote-part à 34%).
Au 31 décembre 2007, la dette financière s'élève à 29 millions d'euros en quote-part à 34% (Cf. note 20.4 « Engagements de rachat des minoritaires).
Au 31 décembre 2007, le goodwill total relatif à Assai s'élève à 161 millions d'euros (55 millions d'euros en quote-part à 34%).
Les évaluations en juste valeur de tous les actifs et passifs n'étant pas encore terminées, ce goodwill provisoire est susceptible d'être modifié dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3 compte tenu des expertises non définitives.

2.3.3 Incidence sur les états financiers du Groupe

L'incidence sur la trésorerie du Groupe est la suivante :

(En millions d'euros)	
Trésorerie nette acquise avec la société	
Paiements effectués	-37
Sortie de trésorerie	**-37**

Depuis la date d'acquisition, Rossi et Assai ont contribué pour -1 million d'euros au résultat net de l'ensemble consolidé du groupe CBD, retenu pour sa quote-part.
Si ces acquisitions étaient intervenues en début d'exercice, le résultat des activités poursuivies du Groupe aurait été de 682 millions d'euros, et le chiffre d'affaires des activités poursuivies se serait élevé à 25 888 millions d'euros.

NOTE 3. GOODWILL

3.1 Décomposition

(En millions d'euros)	2007			2006		
	Brut	Perte de valeur	Net	Brut	Perte de valeur	Net
Grande Distribution	**7 236**	**-28**	**7 208**	**6 593**	**-27**	**6 566**
France	5 206	-24	5 182	5 163	-26	5 137
Pologne	2		2	2		2
Amérique du Sud	1 764		1 764	1 178		1 178
Argentine	40		40	46		46
Brésil	1 169		1 169	1 037		1 037
Colombie	435		435			
Uruguay	92		92	81		81
Vénézuéla	28		28	14		14
Thaïlande	79	-1	78	74	-1	73
Océan Indien	185	-3	182	176		176
Articles de Sport	**22**		22	**22**		22
France	22		22	22		22
Total	**7 258**	**-28**	**7 230**	**6 615**	**-27**	**6 588**

3.2 Variations

(En millions d'euros)	2007	2006
Au 1er janvier , valeur nette cumulée	**6 588**	**6 816**
Goodwill constaté au cours de l'exercice (1)	872	116
Pertes de valeur de l'exercice (2)	-7	-47
Sorties de périmètre	-37	-55
Effet des variations de change	58	-44
Variation liée aux engagements d'achats donnés aux minoritaires (3)	-260	-75
Reclassement et autres mouvements	16	-65
Classement en actifs détenus en vue de la vente		-58
Au 31 décembre, valeur nette cumulée	**7 230**	**6 588**

(1) Au cours de l'exercice 2007, le Groupe a principalement augmenté son pourcentage de détention dans Exito, Cdiscount, Cativen, Casino, Disco, sous-groupe Asinco et Vindémia et a pris une participation dans Vegas Argentina et dans les sociétés Rossi et Assai à travers CBD. Les principaux goodwill constatés au cours de l'exercice sont relatifs à Exito (420 millions d'euros y compris Carulla. Les goodwill convertis au taux de clôture s'élèvent à 388 millions d'euros. Cf. note 2), Cdiscount (19 millions d'euros), Cativen (17 millions d'euros), Casino (38 millions d'euros) Vindémia (45 millions d'euros Cf ; note 1), sous-groupe Asinco (189 millions d'euros Cf. note 1), et Vegas Argentina (50 millions d'euros. Le goodwill converti au taux de clôture s'élève à 46 millions d'euros. Cf. note 2) et Rossi et Assai (59 millions d'euros ; Cf note 2).
Par ailleurs, le groupe Casino a augmenté sa participation dans Disco le 8 août 2007 de 57,99% à 62,49% dégageant un nouveau goodwill de 4 millions d'euros.
(2) Cf . note 7.2.1 « Pertes sur goodwill dans les filiales opérationnelles »
(3) Ces engagements concernent principalement la variation en lien avec les puts du sous-groupe Asinco pour -223 millions d'euros (dont 154 millions d'euros suite à l'exercice des puts Sofigep et Distrileader (Cf. note 1) et à la variation du put Vindémia pour -35 millions d'euros suite à l'exercice du put sur la part restante (Cf. note 1).

NOTE 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

4.1 Décomposition

(En millions d'euros)	2007			2006		
	Brut	Amort et perte de valeur (1)	Net	Brut	Amort et perte de valeur (1)	Net
Concessions, marques, licences, enseignes	274	-22	252	25	-17	8
Droit au bail	137	-3	134	123	-5	118
Logiciels	247	-121	125	199	-95	104
Autres immobilisations incorporelles	84	-26	58	85	-20	65
Immobilisations incorporelles	**742**	**-172**	**570**	**432**	**-137**	**295**

(1) Les pertes de valeur représentent 8 millions d'euros en 2007 et 3 millions d'euros en 2006.

4.2 Variations

(En millions d'euros)	Concessions, marques, licences, enseignes	Droit au Bail	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1er janvier 2006, valeur nette cumulée	**9**	**92**	**119**	**107**	**327**
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprise				1	1
Augmentations et autres acquisitions	7	25	14	22	68
Actifs générés en interne			1	27	28
Sorties de l'exercice	-3			-38	-41
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	-5		-27	-8	-40
Dotations aux amortissements (activités abandonnées)			-5		-5
Pertes de valeur nettes (activités poursuivies)		-2		5	3
Effet de variations de change			-3		-3
Reclassements et autres mouvements		4	31	-40	-5
Classement en actifs détenus en vue de la vente		-1	-26	-11	-38
Au 31 décembre 2006, valeur nette cumulée	**8**	**118**	**104**	**65**	**295**
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprise (1)	269	3	10	-1	281
Augmentations et autres acquisitions	38	18	12	27	95
Actifs générés en interne				19	19
Sorties de l'exercice	-6	-5	-27	-23	-61
Dotations aux amortissements	-6		-31	-9	-46
Pertes de valeur nettes			-5		-5
Effet de variations de change	-9		-1	2	-8
Reclassements et autres mouvements	-41		62	-21	
Au 31 décembre 2007, valeur nette cumulée	**252**	**134**	**125**	**58**	**570**

(1) Cf. note 2 pour les principales acquisitions.

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

5.1 Décomposition

(En millions d'euros)	2007			2006		
	Brut	Amort et pertes de valeur (1)	Net	Brut	Amort et pertes de valeur (1)	Net
Terrains et agencements	1 419	-58	1 361	1 230	-47	1 183
Constructions et agencements	3 323	-988	2 335	2 894	-967	1 927
Autres immobilisations corporelles	4 850	-2 655	2 195	4 356	-2 439	1 917
Immobilisations corporelles	**9 592**	**-3 701**	**5 891**	**8 480**	**-3 453**	**5 027**

(1) Les pertes de valeur représentent 79 millions d'euros en 2007 et 58 millions d'euros en 2006.

5.2 Variations

(En millions d'euros)	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1er janvier 2006, valeur nette cumulée	**1 255**	**2 432**	**1 974**	**5 661**
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprise	15	14	23	52
Augmentations et autres acquisitions	88	163	675	926
Sorties de l'exercice	-110	-495	-101	-706
Dotations aux amortissements de l'exercice (activités poursuivies)	-6	-110	-364	-480
Dotations aux amortissements (activités abandonnées)		-10	-26	-36
Pertes de valeur (activités poursuivies)	-6	-18	-2	-26
Pertes de valeur (activités abandonnées)		-4	-11	-15
Effet de variations de change	-12	-27	-23	-62
Reclassements et autres mouvements	27	55	-80	2
Classement en actifs détenus en vue de la vente	-68	-73	-148	-289
Au 31 décembre 2006, valeur nette cumulée	**1 183**	**1 927**	**1 917**	**5 027**
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprise (1)	269	602	244	1 115
Augmentations et autres acquisitions	33	187	744	964
Sorties de l'exercice	-117	-212	-189	-518
Dotations aux amortissements de l'exercice	-8	-138	-417	-563
Pertes de valeur	-6	-3	-13	-22
Effet de variations de change	-3	4	-5	-4
Reclassements et autres mouvements	11	-30	-87	-106
Classement en actifs détenus en vue de la vente		-2		-2
Au 31 décembre 2007, valeur nette cumulée	**1 361**	**2 335**	**2 195**	**5 891**

(1) Cf note 2 pour les principales acquisitions

Le 21 décembre 2007, le groupe Casino a cédé ou apporté les murs de 156 supérettes et de 94 supermarchés urbains et péri-urbains en France à l'OPCI (Organisme de Placement Collectif dédié à l'Immobilier) AEW Immocommercial pour une valeur d'actifs de 427 millions d'euros. Le groupe Casino a ensuite cédé 82% du capital de l'OPCI (les 18% conservés sont mis en équivalence dans les comptes du Groupe, cf. note 8 « Participations dans les entreprises associées) ». Le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 17 relatives à la capitalisation des contrats de location et de SIC 12 relatives au contrôle des actifs, opéré la déconsolidation des actifs objets de la transaction et reconnu la plus value en résultant. Cette dernière correspond à la plus value sur cession de 82% des titres de l'OPCI qui s'élève à 169 millions d'euros, nette de frais et avant impôt. Les loyers opérationnels que Casino paiera à AEW Immocommercial, estimés à 25 millions d'euros pour 2008, seront intégralement variables et exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires des magasins, sans minimum garanti, ni indexation ICC (Indice INSEE du Coût de la Construction).
Le 19 décembre 2007, le groupe Casino a également cédé les murs de 6 hypermarchés, 7 supermarchés et 6 entrepôts localisés à la Réunion, à l'OPCI Immocio (Generali), dégageant une plus value avant impôt de 86 millions d'euros. Vindémia bénéficie de baux commerciaux de 9 ans fermes renouvelables. Les loyers sont indexés sur l'ICC.

En 2007, Groupe Go sport a cédé les murs de 6 magasins générant une plus-value avant impôt de 27,5 millions d'euros.

5.3 Information en matière de location financement

	2007			2006		
(En millions d'euros)	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Terrains et agencements	81	-2	79	89	-2	87
Constructions et agencements	293	-119	174	350	-133	217
Autres immobilisations corporelles	669	-534	135	620	-505	115
Immobilisations financées en location financement	**1 043**	**-655**	**388**	**1 059**	**-640**	**419**

NOTE 6. IMMEUBLES DE PLACEMENT

6.1 Variations

(En millions d'euros)	Brut	Amortissements	Pertes de valeur	Net
Au 1er janvier 2006	**938**	**-145**		**792**
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprise	1	-1		
Augmentations et autres acquisitions	50	-10		39
Sorties de l'exercice	-6	3		-4
Pertes de valeur (nettes)			-36	-36
Effet de variations de change	3		-1	3
Reclassements et autres mouvements	103	-9		94
Classement en actifs détenus en vue de la vente	-15	1		-14
Au 31 décembre 2006	**1 074**	**-163**	**-37**	**874**
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprise (1)	66	-1		65
Augmentations et autres acquisitions	112	-35		77
Sorties de l'exercice	-25	2		-23
Pertes de valeur (nettes)				
Effet de variations de change	9	-2	-2	5
Reclassements et autres mouvements (2)	189			189
Classement en actifs détenus en vue de la vente				
Au 31 décembre 2007	**1 425**	**-199**	**-39**	**1 187**

(1) Cf. note 2 pour les principales acquisitions.
(2) Dont 141 millions d'euros correspondant à l'ouverture du centre commercial Alexanderplatz

Les immeubles de placement sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Leur juste valeur au 31 décembre 2007 s'élève à 2 853 millions d'euros (1 956 millions d'euros au 31 décembre 2006).
Cette juste valeur est déterminée, pour la plupart des immeubles de placement, à partir d'évaluations réalisées par des experts externes au Groupe. L'évaluation est réalisée sur la base d'une valeur de marché ouvert, soutenue par des indicateurs du marché, conformément aux standards internationaux d'évaluation.
Le 21 décembre 2007, Vindémia a apporté ou cédé 5 galeries commerciales réunionnaises à Mercialys pour un montant de 74 millions d'euros, droits d'enregistrement inclus. Le prix a été acquitté pour 60 millions en actions nouvelles Mercialys et pour 14 millions d'euros en numéraire.

6.2 Loyers nets

(En millions d'euros)	2007	2006
Produits locatifs des immeubles de placement	175	138
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement qui n'ont pas généré des produits locatifs au cours de la période	-6	-6
Loyers nets	**168**	**132**
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement qui ont généré des produits locatifs au cours de l'exercice	-38	-32

A l'exception des actifs immobiliers de Mercialys, placés sous le régime fiscal des apports et ventes à une SIIC (Société d'Investissement Immobiliers Cotée), et pour lesquels la société a pris notamment un engagement de conservation pendant cinq ans, les autres actifs immobiliers ne sont pas soumis à des régimes particuliers. Le non-respect de cet engagement ou des dispositions légales liées au régime SIIC entraîne une pénalité fiscale égale à 25% de la valeur d'apport ou d'acquisition de l'actif concerné. Au 31 décembre 2007, l'engagement calculé sur les valeurs d'apports ou d'acquisitions des immeubles de placement porte sur 1 069 millions d'euros dont les principales échéances sont 2010 pour 850 millions d'euros, 2011 pour 78 millions d'euros et 2012 pour 118 millions d'euros.

NOTE 7. DEPRECIATION DES ACTIFS

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », les goodwill et les autres actifs non financiers ont fait l'objet de test de perte de valeur au 31 décembre 2007 selon la méthodologie décrite en note O. des « Règles et méthodes comptables ».

7.1 Pertes de valeur sur goodwill du holding

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) retenues correspondent aux filiales opérationnelles du Groupe.
La valeur d'utilité des UGT est calculée à partir de l'actualisation aux taux mentionnés ci-dessous des flux de trésorerie prévisionnels après impôts.
La valeur recouvrable des UGT du groupe Rallye n'a pas donné lieu à constatation d'une perte de valeur.
Paramètres utilisés pour le calcul des flux actualisés de trésorerie future :

Secteur d'activité	Taux de croissance	Valeur terminale (x EBITDA) (1)	Taux d'actualisation
Grande distribution	2 – 10%	9,1	6,4%
Articles de sport	2 – 3,2%	7,6	8,1%

(1) La valeur terminale est calculée par l'actualisation à l'infini d'un flux de trésorerie projeté auquel est appliqué un taux de croissance de 2%.

7.2 Pertes de valeur dans les filiales opérationnelles

Dans chacun des secteurs d'activités du Groupe, les UGT retenues sont des magasins ou des réseaux. Les dépréciations constatées sur ces UGT ont été conservées au niveau du holding afin de refléter la valeur intrinsèque du Groupe.

Sur l'ensemble des actifs, la Direction a effectué la meilleure estimation possible des valeurs recouvrables ou des valeurs d'utilité. Les hypothèses retenues sont indiquées ci-dessous.

Les tests de pertes de valeur pratiqués en 2007 par les filiales opérationnelles ont conduit à enregistrer des pertes de valeurs sur actifs pour un montant net total de 29 millions d'euros dont une dotation de 7 millions affectée aux goodwill et une dotation nette de 22 millions d'euros affectée aux autres actifs non financiers.

7.2.1 Pertes sur goodwill dans les filiales opérationnelles

Les goodwill des filiales opérationnelles se situent essentiellement dans l'activité Grande distribution. Les valeurs d'utilité ont été déterminées à partir de l'actualisation, aux taux mentionnés ci-dessous, des flux de trésorerie prévisionnels après impôt.
Paramètres utilisés pour le calcul des flux actualisés de trésorerie future :

	Taux de croissance	Valeur terminale (x EBITDA) (1)	Taux d'actualisation
Activité Grande distribution			
France	1,6 - 3,6 %	9	6,7%
Amérique Latine	5,5 - 19,7 %	9,5	11,5 à 24,1%
Asie	3,20%	9	7,0 à 11,7%
Océan Indien	2,80%	9	6,7 à 11,7%

(1) La valeur terminale est calculée en utilisant un multiple d'EBITDA, tel que constaté lors de transactions comparables.

Le Brésil a fait l'objet d'une expertise externe montrant l'absence de nécessité de dépréciation.
Les pertes de valeur sur goodwill comptabilisées sur l'exercice s'élèvent à 7 millions d'euros et concernent les actifs de Vindémia (3 millions d'euros), Geimex (2 millions d'euros), et Distribution Casino France (3 millions d'euros).

7.2.2 Pertes de valeur sur autres actifs non financiers dans les filiales opérationnelles

Au cours de l'exercice 2007, le groupe Casino a procédé à des dotations nettes de pertes de valeur sur autres actifs non financiers pour 18 millions d'euros.

Les dotations de l'exercice s'élèvent à 24 millions et portent principalement sur certains magasins d'Asinco pour 16 millions et sur Casino Information Technology pour 5 millions d'euros.
Certaines pertes de valeur comptabilisées au cours d'exercices précédents ont été reprises pour 6 millions et concernent principalement le sous-groupe immobilier.

NOTE 8. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Laurus (Pays-Bas), Financeira Itau CBD (Brésil), et les sociétés du sous-groupe RLP Investissement détenues à moins de 50% sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le Groupe exerce sur ces sociétés une influence notable.

8.1 Méthode de consolidation et valorisation de Laurus au 31 décembre 2007

Pour le cas particulier de Laurus, participation détenue à 44,99 %, les éléments suivants, de droit ou de fait, démontrent l'absence de contrôle par Casino sur cette société :

- ✓ Laurus NV est une "structure company" au sens du droit des sociétés néerlandais. Dans ce type de société, l'essentiel du contrôle est entre les mains du conseil de surveillance et de l'assemblée générale, dans laquelle Casino qui ne dispose que de 44,99 % des droits de vote, a un rôle réduit ;
- ✓ l'accord de gouvernance signé avec Laurus et les banques n'est pas un pacte d'actionnaires mettant en place un concert. Cet accord autorise Casino à bénéficier de deux sièges sur cinq au conseil de surveillance tant que Casino n'aura pas au moins 50% des droits de vote. Les autres sièges sont occupés par des membres indépendants. Casino n'a pas le droit de nommer le « Chief Executive Officer » mais simplement d'en proposer le nom, la décision appartenant au conseil de surveillance en tant qu'organe collégial ;
- ✓ l'assemblée générale n'est pas autorisée à révoquer individuellement un membre du conseil de surveillance, mais seulement le conseil dans son ensemble. Dans ce cas, elle devrait demander au tribunal du commerce de procéder à sa nomination collégiale et celle-ci ne pourrait à nouveau qu'intégrer deux membres Casino sur cinq du fait de l'accord de gouvernance ;
- ✓ l'option détenue par Casino sur 6,2 % du capital et des droits de vote ne sera exerçable qu'à compter du 1er janvier 2008 ;
- ✓ Laurus n'a pas de liens de dépendance économique avec Casino ;
- ✓ aux termes d'un contrat d'assistance technique, Casino fournit des prestations de conseil inhérentes à l'activité d'un distributeur portant principalement sur les achats et la logistique ;
- ✓ Casino n'accorde pas de garantie sur les crédits de Laurus NV ni vis-à-vis de ses fournisseurs, ni vis-à-vis de ses banques ;
- ✓ Laurus NV a une parfaite autonomie opérationnelle.

La valeur de la participation au 31 décembre 2007 a été déterminée conformément aux principes d'IAS 28, et sur la base d'une étude demandée à une banque d'affaires, en retenant la plus élevée entre la juste valeur (définie par le cours de Bourse) et la valeur d'utilité (mesurée par les flux de trésorerie actualisés).
C'est cette dernière qui a été retenue et comparée à la valeur comptable de la participation dans Laurus. Une reprise sur dépréciation de la participation de 14 millions d'euros a résulté de cette comparaison et a été constatée dans les états financiers en « Autres produits et charges opérationnels ».
Cette évaluation est fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie de Laurus basés sur le budget de la direction de Laurus (2008) et sur le consensus d'analystes (2008-2009). Les hypothèses financières suivantes ont été retenues : taux de croissance 1,5%, taux d'actualisation 8,5% (coût moyen pondéré du capital), valeur terminale calculée par capitalisation à l'infini des flux de trésorerie prévisionnels de la dernière période.

8.2 Décomposition

(En millions d'euros)	2007	2006
Entreprises associées du groupe CBD	12	8
Exito		210
Laurus	177	159
Entreprises associées du Groupe Franprix & Leader Price	59	59
Easy Holland BV	10	
AEW Immocommercial	18	
Autres entreprises	2	2
Total	**279**	**438**

8.3 Variation des participations dans les entreprises associées

(En millions d'euros)	Ouverture	Perte de valeur	Résultat de l'exercice	Distribution	Variation périmètre et change	Clôture
Variations en 2006						
Feu Vert	44		1	-2	-44	-1
Entreprises associées du groupe CBD			-9		17	8
Exito	191		24	-8	3	210
Laurus	258	-78	-20			160
Entreprises associées du groupe Franprix & Leader Price	51		11	-3		59
Autres entreprises	7				-5	2
Total	**551**	**-78**	**7**	**-13**	**-29**	**438**
Variations en 2007						
Entreprises associées du groupe CBD	8		-4		8	12
Exito (Cf. note 2.1.1)	210		7	-8	-210	0
Laurus	159	14	4			177
Entreprises associées du groupe Franprix & Leader Price	59		9	-10	1	59
Easy Holland BV (Cf. note 2.2)			1		9	10
AEW Immocommercial (Cf. note 5)					18	18
Autres entreprises	2		1			3
Total	**438**	**14**	**18**	**-18**	**-174**	**279**

8.4 Comptes agrégés retraités aux normes IFRS, des principales entreprises associées

(En millions d'euros pour la quote-part détenue)	Exito		Laurus	
	2007 (1)	2006	2007	2006
Quote-part détenue	**38,62%**	**38,62%**	**44,99%**	**44,99%**
Chiffre d'affaires	189	545	836	1302
Résultat net	**7**	**18**	**4**	**-20**
Actifs non courants		272	324	331
Actifs courants		118	63	108
Actifs destinés à la vente			4	14
Total de l'Actif		**391**	**391**	**454**
Situation nette		209	158	140
Passifs non courants		48	56	77
Passifs courants		134	177	237
Total du Passif		**391**	**391**	**454**

(1) Exito est consolidée par intégration globale à partir de mai 2007.

Au 31 décembre 2007, la contribution de Laurus aux capitaux propres consolidés est négative à hauteur de -147 millions d'euros. Les transactions avec les entreprises associées sont présentées en note 37.2

8.5 Valeur boursière des participations dans les entreprises associées pour lesquelles il existe des prix cotés publiés

(En millions d'euros)	2007	2006
Exito (1)		435
Laurus	176	148
Total	**176**	**583**

(1) Exito est consolidée par intégration globale à partir de mai 2007.

Les autres sociétés sont des entités privées non cotées. Par conséquent, il n'existe pas de cours pour déterminer la juste valeur de ces investissements.

8.6 Quote-part des passifs éventuels

Il n'existe pas de passifs éventuels dans les entreprises associées.

NOTE 9. PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES

Les sociétés Monoprix, Distridyn, Régie Média Trade, IRTS, C'Asia, dunnhumby France, Alexa et Loop 5 (Allemagne) et Geimex, détenues à hauteur de 50%, sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle, le Groupe y exerçant un contrôle conjoint.
Les sociétés Banque du Groupe Casino, Grupo Disco de Uruguay, Wilkes, et le groupe CBD, sont consolidés selon la méthode d'intégration proportionnelle, les accords conclus entre les partenaires et le groupe Casino prévoyant l'exercice du contrôle conjoint sur leurs activités.

9.1 Comptes agrégés, retraités aux normes IFRS, des principales co-entreprises

(En millions d'euros)	Total 2007	dont CBD	dont Monoprix	Total 2006	dont CBD	dont Monoprix
Quote-part détenue		**34,00%**	**50,00%**		**34,18%**	**50,00%**
Produits	**5 666**	1 947	2 104	**5 509**	1 807	1 974
Charges	**-5 525**	-1 909	-2 017	**-5 434**	-1 791	-1 897
Actifs non courants	**2 771**	1 163	1 025	**2 673**	952	1 000
Actifs courants	**1 942**	793	359	**1 829**	696	340
Total de l'Actif	**4 713**	**1 956**	**1 384**	**4 502**	**1 648**	**1 340**
Situation nette	**1 917**	877	546	**1 897**	782	518
Passifs non courants	**676**	467	81	**464**	273	85
Passifs courants	**2 120**	612	757	**2 141**	593	737
Total du Passif	**4 713**	**1 956**	**1 384**	**4 502**	**1 648**	**1 340**

9.2 Quote-part des passifs éventuels

Au 31 décembre 2007, il n'existe pas de passifs éventuels dans les co-entreprises à l'exception de risques considérés comme possibles mais non probables et consécutivement non provisionnés chez CBD pour 178 millions d'euros (en quote-part).

NOTE 10. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS A L'ACTIF DU BILAN

Le tableau ci-dessous fournit une comparaison de la valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan avec leur juste valeur.
La juste valeur des instruments financiers cotés est déterminée par référence au cours de Bourse à la date de clôture.
Celle des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des instruments cotés, similaires en nature et maturité est déterminée par référence au cours de Bourse de ces instruments et ajustée le cas échéant.

Pour les autres instruments non cotés, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données du marché.

10.1 Ventilation des instruments financiers actifs au 31 décembre 2007

(En millions d'euros)	31/12/2007		Ventilation par catégories d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs
Titres immobilisés de l'activité portefeuille	506	506				506	
Autres actifs financiers disponibles à la vente	213	213				213	
Actifs financiers disponibles à la vente	***719***	***719***				***719***	
Prêts	62	62			62		
Dérivés actifs non courants	23	23	23				
Loyers prépayés	133	133			133		
Dépots cautionnements et autres	11	11		11			
Créances rattachées aux participations	67	67			67		
Actifs financiers non courants	**1 015**	**1 015**	**9**	**11**	**262**	**733**	
Actifs financiers de couverture non courants	**66**	**66**	**66**				
Créances clients et comptes rattachés	1 129	1 129			1 129		
Créances de l'activité de crédit (Banque Casino)	536	536			536		
Clients et comptes rattachés	**1 665**	**1 665**			**1 665**		
Autres actifs	**1 243**	**1 243**	**48**		**1 045**		**150**
Titres de placement et assimilés	287	287	254		33		
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur et dérivés de dette	168	168	168				
Autres actifs financiers courants	**455**	**455**	**422**		**33**		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**2 727**	**2 727**	**2 727**				

10.2 Ventilation des instruments financiers actifs au 31 décembre 2006

(En millions d'euros)	31/12/2006		Ventilation par catégories d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs
Titres immobilisés de l'activité portefeuille	285	285				285	
Autres actifs financiers disponibles à la vente	149	149				149	
Actifs financiers disponibles à la vente	***434***	***434***				***434***	
Prêts	59	59			59		
Dérivés actifs non courants	24	24	24				
Loyers prépayés	93	93			93		
Dépôts cautionnements et autres	14	14		14			
Créances rattachées aux participations	214	214			214		
Actifs financiers non courants	**838**	**838**	**24**	**14**	**366**	**434**	
Actifs financiers de couverture non courants	**88**	**88**	**88**				
Créances clients et comptes rattachés	1 035	1 035			1 035		
Créances de l'activité de crédit (Banque casino)	455	455			455		
Clients et comptes rattachés	**1 490**	**1 490**			**1 490**		
Autres actifs	**1 025**	**1 025**	**40**		**829**		**156**
Titres de placement et assimilés	152	152	152				
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur et dérivés de dette	158	158	158				
Autres actifs financiers courants	**310**	**310**	**310**				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**2 056**	**2 056**	**2 056**				

NOTE 11. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

11.1 Décomposition des actifs financiers non courants

(En millions d'euros)	2007	2006
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	506	284
Autres actifs disponibles à la vente	213	150
Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	**719**	**434**
Prêts	62	59
Dérivés actifs non courants	23	24
Loyers prépayés (1)	133	93
Dépôts, cautionnements et autres	11	14
Créances rattachées aux participations	67	214
Actifs financiers non courants	**1 015**	**838**

(1) Les loyers prépayés correspondent à un droit d'utilisation de terrains dans certains pays, sur une durée moyenne de 30 ans, dont le coût est étalé sur la durée d'utilisation.

11.2 Variation des actifs financiers disponibles à la vente

(En millions d'euros)	2007	2006
Au 1er janvier	**434**	**350**
Augmentations	304	183
Diminutions (1)	-85	-56
Variations de juste valeur, brutes d'impôt différé (2)	25	19
Perte de valeur	-9	-6
Variation de périmètre et de change	56	-49
Autres	-6	-7
Au 31 décembre	**719**	**434**

(1) Les diminutions regroupent les cessions et les remboursements de capital.
(2) Dont 17 millions d'euros d'ajustement de juste valeur antérieurement constatés en capitaux propres et recyclés en résultat en 2007, contre 3 millions d'euros en 2006.

NOTE 12. IMPOTS DIFFERES

12.1 Variation des impôts différés actifs

(En millions d'euros)	2007	2006
Situation au 1er janvier	**146**	**170**
Produit (charge) de l'exercice (activités poursuivies)	24	23
Produit (charge) de l'exercice (activités abandonnées)		-13
Effet de variations de taux de change, de périmètre et reclassements	6	4
Variations constatées directement en capitaux propres	13	-5
Classement en "Actifs détenus en vue de la vente"		-32
Total	**190**	**146**

12.2 Variation des impôts différés passifs

(En millions d'euros)	2007	2006
Situation au 1e janvier	**338**	**271**
Produit (charge) de l'exercice	-5	66
Effet des variations de taux de change, de périmètre et reclassements (1)	87	
Variations constatées directement en capitaux propres	2	2
Total	**423**	**338**

(1) Concerne principalement Exito.

12.3 Origine des impôts différés actifs et passifs

(En millions d'euros)	Actifs		Passifs		Net	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Immobilisations incorporelles	-15	-8	-53	-1	-68	-9
Immobilisations corporelles	67	74	-404	-416	-337	-342
dont contrat de location financement	*0*	*0*	*-116*	*-136*	*-116*	*-136*
Stocks	52	51	-1	-3	51	48
Instruments financiers	-1	0	-25	-12	-26	-12
Autres actifs	27	9	-27	-26	0	-17
Provisions	40	27	31	29	71	56
Provisions réglementées	0	0	-116	-103	-116	-103
Autres passifs	89	117	11	5	100	122
dont emprunt sur location financement	*42*	*72*	*0*	*0*	*42*	*72*
Reports fiscaux déficitaires	91	65	0	0	91	65
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	**350**	**335**	**-583**	**-527**	**-233**	**-192**
Impôts différés actifs au bilan					190	146
Impôts différés passifs au bilan					-423	-338
Solde net					**-233**	**-192**

Au 31 décembre, le groupe dispose de reports fiscaux déficitaires activés dont l'échéance se répartit comme suit :

(En millions d'euros)	2007	2006
2007		4
2008	5	5
2009	6	6
2010 et au-delà	80	50
Total	**91**	**65**

Les déficits fiscaux reportables sont localisés principalement :

- ✓ dans la société CDiscount ;
- ✓ dans le sous-groupe CBD ;
- ✓ dans le sous-groupe Euristates.

Les perspectives futures bénéficiaires de ces sociétés ou les options fiscales mises en place justifient l'activation de l'impôt différé relatif à ces reports déficitaires. L'impôt différé sur les retraitements de consolidation est essentiellement dû au retraitement des immobilisations au coût historique.
Un échéancier de recouvrement de la créance d'impôt différé a été établi. Les taux d'impôt retenus sont ceux en vigueur dans chacun des pays ou, le cas échéant, les taux d'impôt votés pour les années à venir en cas de changement.

NOTE 13. STOCKS

Les stocks sont principalement constitués de marchandises.

(En millions d'euros)	2007			2006		
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Grande distribution	2 507	-46	2 461	1 874	-41	1 833
Articles de sport	184	-9	175	203	-7	196
Autres	2		2	2		2
Total	**2 693**	**-55**	**2 638**	**2 079**	**-48**	**2 031**

NOTE 14. CREANCES CLIENTS

14.1 Décomposition

(En millions d'euros)	2007	2006
Créances clients et comptes rattachés	1 196	1 085
Dépréciations clients et comptes rattachés	-67	-50
Créances de l'activité de crédit	584	498
Dépréciations de l'activité de crédit	-48	-43
Créances clients en valeur nette	**1 665**	**1 490**

14.2 Dépréciation des créances clients

(En millions d'euros)	2007	2006
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés		
Situation au 1er janvier	**-50**	**-40**
Dotation	-26	-19
Reprise		
Utilisation	11	9
Variation de périmètre	-2	1
Différences de change		
Situation au 31 décembre	**-67**	**-50**
Dépréciation des créances de l'activité de crédit		
Situation au 1er janvier	**-43**	**-33**
Dotation	-15	-18
Reprise		
Utilisation	12	14
Variation de périmètre	-2	-6
Différences de change		
Situation au 31 décembre	**-48**	**-43**

Les conditions de constitution des provisions sont détaillées note 21.4 « Risques de crédit ».

14.3 Ancienneté des créances clients

(En millions d'euros)	2007	2006
Créances clients et comptes rattachés	**1 196**	**1 085**
Créances dans les délais	965	908
Retard n'excédant pas un mois	100	66
Retard compris entre un et six mois	43	43
Retard supérieur à six mois	88	68
Provision sur créance	-67	-50
Valeur nette	**1 129**	**1 035**
Créances de l'activité de crédit	**584**	**498**
Créances dans les délais	534	453
Retard n'excédant pas un mois	3	3
Retard compris entre un et six mois	10	9
Retard supérieur à six mois	37	33
Provision sur créance	-48	-43
Valeur nette	**536**	**455**

NOTE 15. AUTRES ACTIFS

15.1 Décomposition

(En millions d'euros)	2007	2006
Autres créances	1 001	857
Comptes courants des sociétés non consolidées	122	58
Dépréciations des autres créances et comptes courants	-25	-23
Dérivés actifs hors couverture	23	8
Charges constatées d'avance	120	125
Autres actifs	**1 243**	**1 025**

Les autres créances comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales ainsi que des produits à recevoir des fournisseurs. Les charges constatées d'avance sont, pour l'essentiel, constituées d'achats, de loyers, de charges locatives de primes d'assurances comptabilisés lors de l'année courante et relatifs à des périodes postérieures à celle-ci.

15.2 Dépréciation des autres créances et comptes courants

(En millions d'euros)	2007	2006
Situation au 1e janvier	**-23**	**-25**
Dotation	-5	-3
Reprise	1	
Utilisation	2	4
Variation de périmètre		
Différences de change		
Situation au 31 décembre	**-25**	**-23**

NOTE 16. TRESORERIE ET ENDETTEMENT FINANCIER NETS

16.1 Décomposition de l'endettement financier net

(En millions d'euros)	2006	Augmentation Diminution	Variation de juste valeur et autres variations	2007
Equivalents de trésorerie	1 349	-510	133	973
Disponibilités	707	942	106	1 754
Trésorerie brute	**2 056**	**432**	**239**	**2 727**
Crédits spots et lignes confirmées	-99	7	0	-92
Concours bancaires courants	-386	118	-212	-481
Trésorerie nette	**1 571**	**557**	**27**	**2 154**
Dette financière (hors découvert bancaire)	-8 460	-240	-514	-9 214
Endettement financier net	**-6 889**	**317**	**-487**	**-7 060**

La trésorerie brute de la société mère et des sociétés détenues à 100% est d'environ 174 millions d'euros. L'ensemble des trésoreries présentées à 100% et qui sont portées par des sociétés dans lesquelles sont présents des minoritaires représente environ 2 319 millions d'euros. Le solde correspond à la trésorerie de sociétés intégrées proportionnellement pour environ 234 millions (CBD, Banque du Groupe Casino, Monoprix, Alexa). A l'exception des sociétés intégrées proportionnellement pour lesquelles les distributions de dividendes sont soumises à l'accord des partenaires, la trésorerie des sociétés intégrées globalement est entièrement disponible pour le Groupe puisque ce dernier, malgré la présence des minoritaires, contrôle la politique de distribution.

16.2Analyse de la trésorerie brute par devise

(En millions d'euros)	2007	%	2006	%
Euro	2 272	83	1 765	86
Dollar américain	110	4	9	0
Peso argentin	5	0	4	0
Real brésilien	144	5	166	8
Baht thaïlandais	42	2	42	2
Peso colombien	96	4	11	1
Dong vietnamien	5	0	12	1
Peso uruguayen	11	0	10	0
Bolivar vénézuélien	31	1	18	1
Zloty polonais	3	0	1	0
Autres devises	8	0	19	
Trésorerie brute	**2 727**	**100**	**2 056**	**100**

Le poste trésorerie inclut à hauteur de 163 millions d'euros la trésorerie reçue au titre d'une mobilisation de créances satisfaisant les critères de sortie d'actifs financiers d'IAS 39 et exposés dans la note décrivant les principes comptables applicables aux créances clients.
Au 31 décembre 2007, les équivalents de trésorerie sont constitués d'OPCVM de trésorerie "monétaires euro" et autres. Pour déterminer si un placement est effectivement éligible au classement d'équivalent de trésorerie, le Groupe s'est conformé au communiqué de l'AFG-AFTE du 8 mars 2006 relatif au classement des OPCVM de trésorerie en équivalents de trésorerie au regard de la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie ».
Deux catégories ont été distinguées :

- ✓ les OPCVM classés par l'AMF dans la catégorie « monétaire euro » qui sont présumés, à titre pratique, satisfaire d'emblée aux quatre critères tels que rappelés dans les principes comptables ;
- ✓ les OPCVM de trésorerie, autres que les OPCVM « monétaires euro », satisfaisant à des critères juridiques, qualitatifs ou quantitatifs, cumulatifs tels que prescrits par IAS 7.

Sur la base d'un examen systématique des critères de manière rétrospective, le Groupe a conclu à la qualification d'équivalents de trésorerie de ses placements au 31 décembre 2007.

NOTE 17. CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES

17.1 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe prête attention au nombre et à la diversité de ses actionnaires ainsi qu'au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions.
Rallye a mis en œuvre en juin 2005 un contrat de liquidité conformément à la charte de déontologie élaborée par l'AFEI afin d'assurer l'animation du marché.
Dans le cadre d'un programme de rachat approuvé en assemblée générale, Rallye est autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société en vue notamment de couvrir les plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions, de les attribuer gratuitement aux salariés et aux dirigeants, d'assurer l'animation du marché des titres de la société, de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe et de les annuler dans la limite d'un nombre maximal ne pouvant excéder 10% du capital social.
En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement ou à terme, autrement que par incorporation de bénéfices, réserves ou primes, ne peut excéder une valeur nominale de 200 millions d'euros.

17.2 Capital social et réserves liées au capital

Le capital est composé de 42 652 592 actions ordinaires représentant une valeur nominale de 128 millions d'euros. Les primes d'émission, de fusion et les autres primes rattachées au capital s'élèvent respectivement à 919 millions d'euros, 363 millions d'euros et 40 millions d'euros.

17.3 Variation du capital

Actions ordinaires émises et entièrement libérées (la valeur nominale de l'action est de 3 euros)

	2007	2006
Nombre d'actions au 1er janvier	**39 211 028**	**38 807 587**
Exercice de bons de souscription d'actions	314 300	186
Paiement du dividende en actions 2005 (solde)		403 255
Conversion d'OCEANE (1)	3 127 264	
Nombre d'actions au 31 décembre	**42 652 592**	**39 211 028**

(1) Au 31 décembre 2007, la conversion de 3 314 454 OCEANE a donné lieu à la création de 3 127 264 actions nouvelles et à la remise de 253 478 actions existantes.

17.4 Autres capitaux propres

	2007	2006
Primes (1)	1 322	1 187
Titres auto-détenus (2)	(42)	(21)
Instruments de capitaux propres (TSSDI) (3)	600	600
Autres instruments de capitaux propres (4)	(24)	(23)
Réserves stock-options (5)	67	56
Réserves consolidées (6)	3 198	2 389
Ecart de conversion (7)	325	288
Total des autres capitaux propres	5 446	4 476

(1) Primes : Ce sont les primes (émission, apports et fusion) de la société mère.

(2) Titres auto-détenus : Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions auto-détenues s'élève à 405 828, représentant 19 millions d'euros.
Au cours de l'exercice la société a :
- acquis 198 150 titres suite à l'exercice automatique à leur échéance de 198 150 options d'achat d'actions Rallye (calls) destinées à couvrir un plan d'achat d'actions Rallye consenti par la société aux dirigeants et aux salariés du Groupe,
- acquis 426 606 titres et cédés 409 506 actions dans le cadre du contrat de liquidité qui contient 54 100 titres au 31 décembre 2007,
- cédé 13 000 titres dans le cadre de l'exercice d'options d'achat d'action par des bénéficiaires d'options,
- acquis 253 478 titres Rallye suite à l'exercice d'options d'achat d'actions Rallye (calls) destinées à assurer une partie de la conversion de l'OCEANE Rallye. Cette opération a généré une moins value de 2,1 millions d'euros affectée aux capitaux propres,

(3) Instruments de capitaux propres (TSSDI) : Le Groupe a procédé en début d'année 2005 à la mise sur le marché de 600 millions d'euros de titres "super subordonnés" à durée indéterminée (TSSDI). Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe et sa rémunération est subordonnée au versement d'un dividende au titre des actions ordinaires au cours des 12 derniers mois. En raison de ses caractéristiques particulières, de durée et de rémunération, cet instrument est classé en capitaux propres, pour un montant de 600 millions d'euros.
Les frais d'émission nets de l'effet d'impôt ont été imputés sur les capitaux propres.
Le dividende, au taux de 7,5 % les années 1 à 3 puis Constant Maturity Swap + 100 bp les années suivantes, est comptabilisé en minoration des capitaux propres nets de l'effet d'impôt.

(4) Autres instruments de capitaux propres. Rallye détient des calls achetés en couverture des plans d'options de souscriptions d'action pour une valeur de 6 millions d'euros, permettant d'acquérir 649 830 actions Rallye.

(5) Réserves stock-options : Ce compte enregistre l'effet cumulé constaté en contrepartie de la charge d'amortissement des stock-options.

(6) Réserves consolidées : Ce compte comprend :
- les réserves de la société mère après retraitements de consolidation,
- la quote-part revenant au Groupe des capitaux propres retraités de chacune des filiales, diminuée de la valeur des titres détenus par le Groupe et augmentée du goodwill éventuel,
- l'effet cumulé des changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs,
- les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente,
- les variations de juste valeur des dérivés dans les opérations de couverture de flux de trésorerie.

(7) Ecarts de conversion : Ce compte comprend la part revenant au Groupe des écarts de conversion, positifs ou négatifs, liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

17.5 Ecart de conversion

(En millions d'euros)	2007			2006		
	Part du groupe	Intérêts des minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts des minoritaires	Total
Brésil	159	164	323	101	113	214
Argentine	-14	-15	-29	-5	-5	-10
Colombie	2	-24	-22	13	14	27
Uruguay	6	7	13	5	6	11
Venezuela	-16	-22	-38	-11	-17	-28
Etats-Unis	-1	-11	-12		-9	-9
Taïwan				1	2	3
Thaïlande	17	34	51	9	17	26
Pologne	22	24	46	27	31	58
Autres	-1	-6	-7		-4	-4
Total écarts de conversion	**174**	**151**	**325**	**140**	**148**	**288**

17.6 Paiements en actions

Date d'attribution	04/06/2003	09/06/2004	08/06/2005	07/06/2006	01/10/2007
Date d'échéance	04/12/2008	09/12/2009	08/12/2010	07/12/2011	31/03/2013
Nombre de bénéficiaires à l'origine	49	46	58	61	60
Nombre d'options accordées à l'origine	380 980	314 550	224 084	254 120	181 127
Nombre d'options auquel il a été renoncé	53 050	12 500	7 500	5 250	320
Nombre d'options exercées	304 300	10 000			
Nombre d'options restant en fin de période	23 630	292 050	216 584	248 870	180 807
Prix d'exercice en euros	29,51	41,38	40,16	36,84	48,73
Valorisation des options :					
Juste valeur à l'attribution en euros	5,50	8,51	8,64	7,20	10,16
Modèle de valorisation utilisé	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial
Volatilité	29,51%	31,60%	31,60%	26,37%	26,08%
Durée de vie de l'option	5 ans 1/2	5 ans 1/2	5 ans 1/2	5 ans 1/2	5 ans 1/2
Taux d'intérêt sans risque	2,98%	3,76%	2,60%	3,79%	4,23%
Dividende projeté	4,00%	4,00%	0,00%	4,00%	4,00%

Aucun de ces plans ne prévoit la possibilité d'un exercice anticipé.

Rallye a également attribué en juin 2005, juin 2006 et octobre 2007 des plans d'attribution d'actions gratuites. L'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions est soumise à la réalisation d'un critère de performance de l'entreprise apprécié annuellement et donnant lieu chaque année à la détermination du pourcentage d'actions acquises au titre de l'année concernée. Le nombre total des actions gratuites définitivement acquises est égal à la moyenne des attributions annuelles. Le critère de performance retenu est la couverture de la dette financière nette par les actifs.

Le détail des plans d'actions gratuites figure dans le tableau ci-après :

Date d'attribution	08/06/2005	07/06/2006	01/10/2007
Date d'échéance	08/06/2008	07/06/2009	01/01/2011
Nombre de bénéficiaires à l'origine	58	61	60
Nombre d'options accordées à l'origine	37 151	40 858	29 686
Nombre d'options auquel il a été renoncé	1 875	1 312	80
Nombre d'options restant en fin de période	35 276	39 546	29 606
Valorisation des actions :			
Juste valeur à l'attribution en euros	35,26	32,40	42,60
Durée d'acquisition des droits	3 ans	3 ans	3 ans et 3mois
Taux d'intérêt sans risque	2,21%	3,52%	4,15%

En 2007, l'impact en compte de résultat des paiements en actions accordés par Rallye s'élève à 3 millions d'euros.

L'impact en compte de résultat des paiements en actions accordés par les sociétés du Groupe s'élève à 12 millions d'euros pour 2007.

L'évolution du nombre d'options attribuées dans le cadre des plans d'options ci-dessus et du prix moyen d'exercice sur la période est la suivante :

	2007		2006	
	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Nombre d'options
En circulation en début de période	36,57	1 105 684	36,49	851 564
Attribuées pendant la période	48,73	181 127	36,84	254 120
Auxquelles il est renoncé pendant la période	38,77	10 570		
Exercées pendant la période	29,89	314 300		
Expirées pendant la période				
En circulation en fin de période	**41,02**	**961 941**	**36,57**	**1 105 684**
Exerçables en fin de période	**29,51**	**23 630**		

17.7 Distribution de dividende

Au cours de l'année 2007, la société Rallye a procédé :
- ✓ au versement du solde du dividende au titre de 2007 pour 0,94 euro par action ;
- ✓ au versement d'un acompte sur dividende pour 0,80 euro par action.

Le Conseil d'administration propose le versement d'un dividende de 1,83 euro par action au titre de l'exercice 2007, soit un solde restant à verser de 1,03 € par action compte tenu de l'acompte de 0,80 euro mis en paiement en octobre 2007.

NOTE 18. PROVISIONS

18.1 Décomposition et variations

(En millions d'euros)	Au 1er janv 2007	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (1)	Variation de périmètre et transferts (2)	Variation de change	Au 31 déc 2007
Service après-vente	21	16	21			16
Médaille du travail	20					20
Retraite	49	35	15	10		79
Services rendus	14					14
Litiges divers	30	24	17	-1	1	37
Risques et charges divers (3)	249	153	110	19	9	320
Restructurations	8	2	8	1		3
Programme de fidélité	24	28	23	19		48
Total des provisions	**415**	**258**	**194**	**48**	**10**	**537**
dont non courant	246	70	22	5	11	310
dont courant	169	188	172	43	-1	227

(1) Dont reprises de provisions devenues sans objet : 19 millions d'euros
(2) Dont écarts actuariels reconnus en capitaux propres : 1 million d'euros.
(3) Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires, …), fiscale ou économique (contrefaçons...).

18.2 Engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements du Groupe en matière de régime à prestations définies sont principalement pour la France des indemnités de fin de carrière et d'un régime de retraite complémentaire dont tous les bénéficiaires sont aujourd'hui pensionnés.
En 2006, le Groupe a adopté l'amendement à IAS 19 et comptabilise désormais immédiatement en capitaux propres la totalité des écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies. L'information relative au total des écarts actuariels constatés par les capitaux propres depuis l'adoption de l'amendement sont les suivants :

(En millions d'euros)	2004	2005	2006	2007
Provisions et autres passifs courants	7	15	12	-3
Impôts différés actifs	3	6	5	-1
Diminution cumulée des capitaux propres	**4**	**8**	**7**	**-2**
Dont part du Groupe	1	2	2	-1
Résultat après impôt, enregistré en capitaux propres	**-4**	**-4**	**1**	**9**

L'incidence de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 est considérée comme un changement d'hypothèses actuarielles et de ce fait, est comptabilisée directement en capitaux propres.

18.2.1 Evolution des provisions

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Valeur actuelle des obligations couvertes	125	120			125	120
Juste valeur des actifs du régime	-71	-84			-71	-84
Sous Total	54	36			54	36
Valeur actuelle des obligations non couvertes	11	10	12	1	23	11
Provision comptabilisée au bilan	**65**	**46**	**12**	**1**	**77**	**47**

18.2.2 Variation des provisions

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
En début d'exercice	**46**	**43**	**1**	**56**	**47**	**99**
Amendement à IAS 29	-1	2			-1	2
Classement en "actifs détenus en vue de la vente"	12			-55	12	-55
Charge de l'exercice (activités poursuivies)		10				10
Charge de l'exercice (activités abandonnées)						
Décaissements	-6	-10			-6	-10
Remboursement partiel des actifs du régime	14				14	
Variation de périmètre		1	11		11	1
Variation de change						
En fin d'exercice	**65**	**46**	**12**	**1**	**77**	**47**

Les « actifs détenus en vue de la vente et passifs associés » ont été cédés en 2007.

18.2.3 Valeur actuelle des obligations

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
En début d'exercice	**130**	**123**	**2**	**118**	**132**	**241**
Classement en "actifs détenus en vue de la vente"				-116		-116
Coût des services rendus	10	9			10	9
Coût financier	4	3			4	3
Décaissements	-8	-9			-8	-9
Ecarts actuariels de l'exercice		3				3
Variation de change			-1		-1	
Coût des services passés			11		11	
Variation de périmètre		1				1
Réduction/liquidation de régime						
En fin d'exercice	**136**	**130**	**12**	**2**	**148**	**132**

18.2.4 Evolution de la juste valeur des actifs du régime

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
En début d'exercice	**84**	**80**		**62**	**84**	**142**
Classement en "actifs détenus en vue de la vente"				-62		-62
Rendement attendu	4	4			4	4
Ecarts actuariels	1	-1			1	-1
Cotisations		5				5
Prestations payées	-4	-4			-4	-4
Remboursement partiel des actifs du régime	-14				-14	
Variation de change						
En fin d'exercice	**71**	**84**			**71**	**84**

Les « actifs détenus en vue de la vente et passifs associés » ont été cédés en 2007

18.2.5 Charge comptabilisée en résultat

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Activités poursuivies						
Coût financier	4	3			4	3
Rendement attendu des actifs	-2	-2			-2	-2
Charge comptabilisée en résultat financier	**2**	**1**			**2**	**1**
Coût des services rendus	10	9			10	9
Coût des services passés						
Réduction/Liquidation de régime						
Charge comptabilisée en frais de personnel	**10**	**9**			**10**	**9**
Activités abandonnées						
Charge comptabilisée en résultat net des activités abandonnées				**5**		**5**
Charge de l'exercice	**12**	**10**		**5**	**12**	**15**

18.2.6 Principales hypothèses actuarielles

	France		International	
	2007	2006	2007	2006
Taux actualisation	4,5 - 5,0 %	4,50%		0,0 - 5,75%
Taux augmentation des salaires	2,5 - 3,0 %	2,5 - 2,75%		0,0 - 4,0%
Age de départ à la retraite	62 - 64 ans	62- 64 ans		60 - 65 ans
Taux de rendement attendu des actifs	4%	4,0 - 4,5%		-

Pour les entités françaises, la table de mortalité TGH05 / TGF 05 est appliquée à partir de 2006.
Le taux de rendement attendu des actifs du régime, correspond en 2007, au taux effectivement constaté au cours de l'exercice précédent. Le rendement effectif en 2007 pour la France s'est élevé à 4 millions d'euros.
Les régimes à cotisations définies sont principalement composés des avantages retraite et s'élèvent à 240 millions d'euros.

NOTE 19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU PASSIF DU BILAN

19.1 Ventilation des instruments financiers passifs au 31 décembre 2007

(En millions d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Autres Passifs
Passifs					
Emprunts obligataires	5 766	5 874	5	5 761	0
Autres emprunts	2 799	2 796	0	2 799	0
Contrats de location financement	177	177	0	177	0
Instruments financiers dérivés (couverture de juste valeur)	156	156	156	0	0
Dettes financières (1)	837	837	15	822	0
Dettes fournisseurs	4 582	4 582	0	4 582	0
Autres dettes	2 823	2 823	20	659	2 144
Concours bancaires courants	573	573	0	573	0

(1) Dont 706 millions de dette financière à la juste valeur correspondant aux puts (cf note 20.4). Conformément aux principes comptables décrits à la note W., la contrepartie de la variation de la juste valeur est en goodwill (cf note 3).

19.2 Ventilation des instruments financiers passifs au 31 décembre 2006

(En millions d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Autres Passifs
Passifs					
Emprunts obligataires	5 974	6 122		5 974	0
Autres emprunts	1 680	1 680	2	1 678	0
Contrats de location financement	185	185	0	185	0
Instruments financiers dérivés (couverture de juste valeur)	110	110	110		0
Dettes financières (1)	909	909	11	898	0
Dettes fournisseurs	3 813	3 813	0	3 813	0
Autres dettes courantes et non courantes	2 469	2 469	21	591	1 857
Concours bancaires courants	485	485	0	485	0

(1) Dont 889 millions de dette financière à la juste valeur correspondant aux puts (cf note 20.4). Conformément aux principes comptables décrits à la note W., la contrepartie de la variation de la juste valeur est en goodwill (cf note 3).

NOTE 20. PASSIFS FINANCIERS

20.1 Décomposition de la dette financière

(En millions d'euros)	2007	2006
Emprunts obligataires	4 594	5 128
Autres emprunts	2 285	1 121
Contrats de location financement	136	138
Emprunts (part à plus d'un an)	7 015	6 387
Instruments financiers dérivés (couverture de juste valeur) non courants	138	92
Dettes financières non courantes (1)	241	504
Passifs financiers non courants	**7 394**	**6 983**
Emprunts obligataires	1 172	853
Autres emprunts	514	560
Contrats de location financement	41	46
Emprunts (part à moins d'un an)	1 727	1 459
Dettes financières courantes (1)	596	404
Instruments financiers dérivés (couverture de juste valeur) courants	18	12
Concours bancaires courants et crédits spots	573	485
Passifs financiers courants	**2 914**	**2 360**
Actifs financiers de couverture non courants	-66	-88
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur et dérivés de dettes	-168	-158
Dette financière	**10 074**	**9 097**
Titres de placement et assimilés	-287	-152
Equivalents de trésorerie	-973	-1 349
Disponibilités	-1 754	-707
Dette financière nette	**7 060**	**6 889**

(1) Ces lignes intègrent notamment les dettes financières relatives aux engagements de rachat accordés aux minoritaires (cf note 20.4)

20.2 Variation

(En millions d'euros)	2007	2006
Dette financière à l'ouverture	**9 097**	**10 800**
Nouveaux emprunts	2 473	763
Remboursements (principal et intérêts)	-2 017	-2 254
Conversion de l'OCEANE	-146	
Variation juste valeur (contrepartie résultat)	9	-45
Ecarts de conversion	-7	-86
Variation de périmètre	970	-84
Reclassements en passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente		-87
Autres	-305	90
Dette financière à la clôture	**10 074**	**9 097**
dont "non courant"	7 328	6 894
dont "courant"	2 746	2 203

20.3 Détail de la dette financière

EMPRUNTS OBLIGATAIRES (En millions d'euros)	Devise	TAUX	MATURITE	ECHEANCE	2007	2006
Rallye 2003 (1) OCEANE 2008	EUR	taux fixe 3,750%	5 ans	janv.-08	119	264
Rallye 2003 (2) Emprunt obligataire échangeable 2013	EUR	taux fixe 3,250%	10 ans 3 mois	juil.-13	300	300
Rallye 2004 Emprunt obligataire 2009	EUR	taux fixe 5,375%	5 ans	janv.-09	500	500
Rallye 2004 Emprunt obligataire 2011	EUR	taux fixe 5,625%	7 ans	oct.-11	500	500
HMB 2000 (3) Emprunt Zéro coupon 2008	EUR	taux variable E3M + 0,40%	8 ans	juin-07		189
Casino 2004 (4) Obligations indexées 2007	EUR	taux variable E3M + 0,45%	2 ans 3 mois	mars-07		81
Casino 2004 (4) Obligations indexées 2008	EUR	taux variable E3M + 0,60%	3 ans 3 mois	mars-08	78	78
Casino 2004 (4) Obligations indexées 2009	EUR	taux variable E3M + 0,725%	4 ans 3 mois	mars-09	76	76
Casino 2002 Emprunt obligataire 2007	EUR	taux fixe 5,875%	4 ans 11 mois	nov.-07		500
Casino 2001 Emprunt obligataire 2008	EUR	taux fixe 6,000%	7 ans	mars-08	882	1 069
Casino 2002 (5) Emprunt obligataire 2009	EUR	taux fixe 5,452%	7 ans	juin-09	522	497
Casino 2003 Emprunt obligataire 2010	EUR	taux fixe 5,250%	7 ans	avr.-10	500	500
Casino 2004 Emprunt obligataire 2011	EUR	taux fixe 4,750%	7 ans	juil.-11	400	400
Casino 2002 Emprunt obligataire 2012	EUR	taux fixe 6,000%	10 ans	févr.-12	700	700
Casino 2007 Emprunt obligataire 2014	EUR	taux fixe 4,880%	7 ans	avr.-14	750	
Casino 2002 Placement privé 2011	USD	taux fixe 6,460%	9 ans	nov.-11	255	255
Casino 2002 Placement privé 2009	USD	taux fixe 5,920%	7 ans	nov.-09	10	10
EXITO / CARULLA (6) Emprunts obligataires	COP	taux variable			117	
CBD Emprunt obligataire	BRL	taux variable CDI +0,5%(8)	4/5 et 6 ans	mars -11/12/13	114	
Total emprunts obligataires					**5 823**	**5 919**

EMPRUNTS BANCAIRES (En millions d'euros)	Devise	TAUX	MATURITE	ECHEANCE	2007	2006
HMB Prêt structuré	EUR	taux fixe	5 ans	juil.-11	125	125
Rallye Prêt syndiqué	EUR	taux variable	5 ans	juil.-10	240	240
Cobivia Prêt structuré	EUR	taux variable	5 ans	juil.-10	200	200
Rallye Prêt bancaire	EUR	taux variable	4 ans 11 mois	nov.-11	125	
Alpétrol Prêt structuré	EUR	taux fixe	5 ans	oct.-11	100	100
Alpétrol Prêt bancaire	EUR	taux variable	5 ans	janv.-12	50	
Alpétrol Prêt structuré	EUR	taux variable	5 ans	juin-12	100	
Kerrous Prêt structuré	EUR	taux variable	5 ans	juil.-12	150	
Rallye Prêt bancaire	EUR	taux variable	7 ans	mai-14	150	
Casino Prêt syndiqué	EUR	taux fixe	8 ans	févr.-07		34
Casino Prêt syndiqué	EUR	taux variable	8 ans	févr.-07		14
Casino Prêt bancaire	EUR	taux variable	6 ans	sept.-07		100
Casino Prêt structuré	EUR	taux variable	6 ans	juin-13	183	
Emprunts bancaires divers (7)	EUR				1130	600
Total emprunts bancaires					**2 553**	**1 413**
Ajustement de juste valeur à amortir					51	77
Intérêts courus sur emprunts					186	179
Variation de la juste valeur de la dette					-108	(56)
Instruments dérivés juste valeur sur dette					157	103
Dérivés actifs					-234	(246)
Engagements donnés aux minoritaires (Puts)					725	901
Emprunts de location financement					176	185
Autres emprunts					126	137
Concours bancaires courants et crédits spots					619	485
Total emprunts bancaires					10 074	9 097

(1) Emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions Rallye à raison de 1,02 action pour 1 obligation remboursable au plus tard le 1er janvier 2008 à 109,7% du nominal. Le montant nominal de l'émission s'élève à 264 M€. Le nombre d'obligations en circulation au 31 décembre 2007 est de 2 696 908 titres (cf note 17.3). La prime de remboursement finale est de 11,5 millions d'euros.

(2) Emprunt obligataire échangeable contre des actions ordinaires Casino (OEAO) émis par la société Rallye pour un montant de 300 M€. Une obligation est remboursable en numéraire au plus tard le 1er juillet 2013 à 119,07% du nominal et assortie d'une option d'échange exerçable à tout moment au gré du porteur jusqu'au 1er juillet 2013 contre une action Casino. La société Rallye dispose d'une option de remboursement anticipé à partir du 1er juillet 2006. Les porteurs d'obligations bénéficient d'une option de remboursement anticipé les 1er juillet 2008 et 2011.

(3) Emprunt obligataire constitué d'un nominal de 150 millions d'euros et 43 millions d'euros d'intérêts capitalisés remboursé en juillet 2007.

(4) Casino, Guichard-Perrachon a émis le 23 décembre 2004 trois séries d'obligations indexées sur le cours de l'action Casino pour un montant total de 236 millions d'euros. Les trois tranches s'élèvent à 81 millions d'euros, 78 millions d'euros et 76 millions d'euros, et leurs dates d'échéances sont respectivement fixées au 30 mars 2007, 30 mars 2008 et 30 mars 2009. Le prix de remboursement de ces obligations est indexé sur l'évolution du cours de l'AO Casino : il sera d'un montant minimum de 60 millions d'euros, et son montant maximum sera de 280 millions d'euros. La dette est inscrite au bilan pour la valeur actualisée du montant maximum de remboursement. L'indexation sur le cours de l'action Casino constitue un dérivé qui est inscrit à l'actif pour sa juste valeur dont la variation d'une période sur l'autre transite par le compte de résultat.

(5) Casino Guichard-Perrachon a émis en juin 2002 un emprunt obligataire de 559 millions d'euros d'une durée de sept ans. Cet emprunt a été entièrement souscrit par Finovadis SNC, une société en nom collectif détenue à hauteur de 99% par une banque et à hauteur de 1% par Casino, Guichard-Perrachon. Conformément aux principes décrits dans la partie « méthode de consolidation » la quote-part de l'obligation qui se trouve être financée par les investisseurs externes constitue une dette hors-groupe, apparaissant en emprunt dans les comptes consolidés à hauteur de 522 millions d'euros (nominal de 400 millions d'euros + intérêts capitalisés).

(6) Exito a émis, en avril 2005 et avril 2006, deux emprunts obligataires à taux variable pour respectivement 10 millions d'euros à échéance avril 2011 et 26 millions d'euros à échéance avril 2013.
Carulla a émis, en avril 2000 et mai 2005, deux emprunts obligataires à taux variable pour respectivement 24 millions d'euros à échéance avril 2008 et 57 millions d'euros à échéance mai 2015.

(7) les emprunts bancaires divers sont constitués d'un grand nombre d'emprunts dont les échéances sont pour l'essentiel à moins d'un an. Les emprunts Exito représentent 333 millions d'euros au 31 décembre 2007.

(8) CDI : Certificado de Deposito Interbancario

Les deux emprunts obligataires de Rallye émis en 2003 ont été comptabilisés selon la méthode du « split accounting » qui consiste :

- ✓ à séparer le dérivé incorporé à l'émission, et à le comptabiliser en capitaux propres. Les variations de juste valeur ultérieures ne sont pas prises en compte. ;
- ✓ à valoriser le dérivé par différence entre la valeur nominale de l'emprunt et la valeur de marché d'une dette ayant des caractéristiques similaires mais ne comportant pas d'options de conversions ;
- ✓ et à appliquer la méthode du coût amorti.

20.4 Engagements de rachat des minoritaires

Engagements de rachat au 31 décembre 2007

(En millions d'euros)	% de détention	Engagement	Prix	Fixe ou Variable	Passif financier non courant	Passif financier courant	Hors bilan	*Ecart d'acquisition*
Franprix / Leader Price (1)	26,00 à 95,00%	5,00 à 74,00%	853	F / V	46	472	335	*480*
Monoprix	50,00%	50,00%	850	F			850	
Disco (Uruguay)	62,49%	33,83%	54	F		11	44	*11*
Sendas Distribuidora (Brésil) (2)	42,57%	57,43%	91	V			91	
Assai (Brésil) (3)	60,00%	40,00%	29	V	29			*28*
Carulla Vivero (Colombie) (4)	77,00%	22,50%	148	V	148			*98*
Exito (Colombie) (5)	59,82%	0,02%		V				
Autres			19		18	1		
Total des engagements			**2 044**		**241**	**484**	**1 320**	***617***

(1) En mars et avril 2007, Casino a décidé de nommer une nouvelle équipe dirigeante au sein de Franprix et de Leader Price. Les actionnaires de Leader Price Holding ont fait part, début avril 2007, du fait qu'ils contestaient les conditions de leur remplacement en qualité de dirigeants et de gestionnaires et ont déclaré exercer leur option de vente par anticipation. Le groupe Casino, compte tenu des termes de la convention d'actionnaires et des fautes commises, réfute totalement cette position et a notifié aux actionnaires minoritaires la caducité de leurs droits. Il est confiant dans l'issue des procédures qui sont engagées. Néanmoins, cette issue n'étant pas connue, le Groupe a cependant maintenu, par prudence, la dette financière courante correspondant au calcul issu de l'application des termes contractuels.

(2) L'engagement d'achat accordé aux minoritaires de la société Sendas se traduira par une remise d'actions préférentielles CBD. La famille Sendas a notifié l'exercice de son option le 5 janvier 2007. Il existe un litige portant sur le prix d'exercice de cette option. En conséquence, la remise de titres n'a pas eu lieu au 31 décembre 2007. Une provision de 6 millions d'euros a été constatée sur l'exercice afin d'anticiper l'effet négatif de cette dilution future.

(3) CBD a accordé aux minoritaires d'Assai (40%) un engagement de rachat assis sur un multiple des résultats de la filiale minoré de la dette financière nette. Les minoritaires d'Assai pourront exercer leur put entre le 1er janvier et le 15 janvier de chaque année calendaire de 2012 à 2014. Casino a estimé la valeur de cet engagement au 31 décembre 2007 sur la base du plan établi par la Direction de CBD.

(4) Dans le cadre de l'acquisition de Carulla, Exito a accordé aux minoritaires de Carulla (22,5%) un engagement de rachat assis sur la plus haute des formules suivantes :

- multiple de l'EBITDA de la filiale, minoré de la dette financière nette
- prix fixe portant intérêt jusqu'à l'exercice
- cours de bourse Exito, moyen sur les 6 mois précédant la levée d'option

La première fenêtre d'exerçabilité du put débutera le 15 mars 2010 et durera 45 jours. Casino a estimé la valeur de cet engagement au 31 décembre 2007 sur la base du plan établi par la Direction d'Exito.

(5) Le 19 décembre 2007, Casino a annoncé la modification du pacte d'actionnaire d'Exito signé le 7 octobre 2005. Les principales dispositions du pacte d'actionnaires amendé portent sur la renonciation des actionnaires minoritaires à leur option de vente et la prise en compte de la position majoritaire de Casino.
A la même date, les actionnaires minoritaires Suramericana de Inversiones S.A. ainsi que d'autres partenaires stratégiques colombiens ont signé avec Citi des accords d'options de vente et d'achat portant sur leur participation dans Exito (pour respectivement 6,9% et 5,1%). En conséquence de ces signatures, ces partenaires ont renoncé à l'option de vente dont ils bénéficiaient par le pacte d'actionnaires historique avec Casino, libérant ainsi le Groupe de l'engagement de leur racheter leur participation dans Exito.
Les options de vente seront exerçables pendant une période de 3 mois à compter du 16 décembre des années 2009, 2010 et 2011 pour les 6,9% détenus par Suramericana, et pendant une période de 3 mois à compter du 16 décembre des années 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 pour les 5,1% détenus par les autres partenaires stratégiques colombiens. Les options d'achat seront exerçables par Citi pour une période de 3 mois à compter du 16 mars 2012 pour les 6,9% détenus par Suramericana, et pour une période de 3 mois à compter du 16 mars 2015 pour la participation de 5,1% des autres partenaires stratégiques colombiens. Le prix d'exercice de ces options sera la plus élevée des valeurs suivantes :

- un prix fixe de 19 477 COP par action, réévalué de l'inflation +1%
- un multiple de l'EBITDA minoré de la dette financière nette

- un multiple des ventes minoré de la dette financière nette
- la moyenne des 6 derniers mois du cours de bourse

Grupo Nacional de Chocolates SA a par ailleurs cédé à Citi, le 8 janvier 2008, les 2,0% qu'il détient dans le capital de Exito à 19 477 COP par action.
Concomitamment, Casino a signé avec Citi un contrat de Total Return Swap (TRS) avec règlement net en numéraire pour la participation de 2,0% dans Exito acquise auprès de Chocolates, et s'est engagé à signer d'autres contrats de TRS portant sur la participation cumulée des autres partenaires (12,0% au total), objet des accords d'options de vente et d'achat mentionnés ci-dessus.
Selon les termes du TRS concernant la participation de 2,0% cédée par Chocolates, Casino recevra, à l'échéance, la différence entre le prix de marché et un montant minimum de 19 477 COP par action, si celle-ci est positive, ou, dans le cas inverse, versera cette somme à Citi. Le TRS, est effectif pour une période maximale de 3 ans et de 3 mois.
Les TRS ultérieurs entreront en vigueur pour une période maximale de 3 ans et de 3 mois à compter de la date d'exercice de toute option de vente et d'achat relative à la participation cumulée de 12,0% détenue par Suramericana et les autres partenaires stratégiques colombiens.
Casino n'a aucun engagement de rachat des titres auprès de Citi en fin de TRS (dénouement net en numéraire).
Le TRS et les engagements de TRS futurs sont comptabilisés comme des instruments financiers dans les états financiers de Casino. Au 31 décembre 2007, la valeur des dérivés, telle qu'estimée par une banque indépendante, est nulle. Sur la base du prix fixe, le montant nominal des TRS pourrait s'élever, si toutes les options de vente étaient exercées, à 259 millions d'euros.

Analyse de sensibilité des engagements de rachat au 31 décembre 2007

(En millions d'euros)	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes	Dette financière	Fixe ou Variable	Indicateur	Incidence d'une variation de +/- 10% de l'indicateur
Franprix / Leader Price	46	472	**518**	F / V	Résultat net	+/-2
Lanin / Disco (Uruguay)		11	**11**	F		
Assai (Brésil)	29		**29**	V	CA	+/-3
Carulla Vivero (Colombie)	148		**148**	V	Cours de bourse	+/-7
Exito (Colombie)			**0**	V	Cours de bourse	
Autres	18	1	**19**	V		+5/-4
Total des engagements	**223**	**483**	**706**			**+17/-16**

Engagements de rachat au 31 décembre 2006

(En millions d'euros)	% de détention	Engagement	Prix	Fixe ou Variable	Passif financier non courant	Passif financier courant	Hors bilan	*Ecart d'acquisition*
Franprix / Leader Price	26,00 à 95,00%	5,00 à 74,00%	1 086	F / V	494	239	353	*703*
Monoprix	50,00%	50,00%	857	F			857	
Vindémia	70,00%	30,00%	143	V		143		*33*
Lanin / Disco (Uruguay)	57,99%	33,83%	67	F		13	54	*13*
Sendas Distribuidora (Brésil)	42,57%	57,43%	85	V			85	
Autres			12	V	10	2		
Total des engagements			**2 250**		**504**	**397**	**1 349**	***749***

Les modalités d'évaluation sont indiquées en note 35.

NOTE 21. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GRESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de taux, de change, de crédit, de liquidité et le risque sur actions.
Le Groupe détient des instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux et des achats et ventes à terme de devises. Ces instruments ont pour objectif la gestion du risque de taux et de change liés aux activités et au financement du Groupe.

21.1 Risque de taux

La stratégie du Groupe repose sur une gestion dynamique de la dette qui consiste à rendre variable certaines lignes d'endettement pour bénéficier de la baisse des taux et également se couvrir contre une hausse des taux.
Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de taux, le Groupe utilise différents instruments dérivés de taux.
Les principaux instruments dérivés sont des swaps de taux, collars, caps, floors ou options qui peuvent être utilisés seuls ou combinés. Bien qu'ils ne soient pas tous éligibles à la comptabilité de couverture, tous les

instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.
La politique financière du Groupe consiste à gérer la charge financière en combinant ces instruments dérivés à taux variable et à taux fixe.

Analyse de la sensibilité au taux d'intérêt au 31 décembre 2007

(En millions d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	1 282	3 736	805
Emprunts bancaires	2 332	191	184
Location financière	124	49	1
Concours bancaires courants et crédits spots	573		
Total dette	**4 311**	**3 976**	**990**
Equivalents de trésorerie	973		
Disponibilités	1 754		
Total actif	**2 727**		
Position nette avant gestion (1)	**1 584**	**3 976**	**990**
Swap prêteur taux fixe	4 103		
Swap emprunteur taux fixe	-1 800	-500	
Options			
Hors-bilan	**2 303**	**-500**	
Position nette après gestion	**3 887**	**3 476**	**990**
Position nette à renouveler à moins d'un an	3 887		
Variation de 1%	39		
Durée moyenne restant à courir d'ici la fin de l'exercice	1		
Variation des frais financiers	38		
Frais financiers nets 2007	468		
Impact variation frais financiers/charges financières	**8,18%**		

(1) Les éléments de la dette non exposés aux risques de taux, essentiellement les dettes liées aux puts et les intérêts courus non échus ne sont pas inclus dans ce calcul.

Ainsi, une hausse instantanée de 1% des taux d'intérêts à court terme appliquée aux actifs et passifs financiers à taux variable aurait une incidence maximale, après prise en compte des produits dérivés, estimée à 38 millions d'euros de gain/perte sur le résultat consolidé du Groupe avant impôt (32 millions au 31 décembre 2006).

Analyse de la sensibilité au taux d'intérêt au 31 décembre 2006

(En millions d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	925	3 995	1 000
Emprunts bancaires	1 487	56	
Location financière	133	51	2
Autres dettes	485		
Mobilisation de créances			
Total dette	**3 030**	**4 102**	**1 002**
Equivalents de trésorerie	1 349		
Disponibilités	707		
Total actif	**2 056**		
Position nette avant gestion (1)	**974**	**4 102**	**1 002**
Swap prêteur taux fixe	4 167		
Swap emprunteur taux fixe	-1 800		
Options			
Hors-bilan	**2 367**		
Position nette après gestion	**3 341**	**4 102**	**1 002**
Position nette à renouveler à moins d'un an	3 341		
Variation de 1%	33		
Durée moyenne restant à courir d'ici la fin de l'exercice	1		
Variation des frais financiers	32		
Frais financiers nets	340		
Impact variation frais financiers/charges financières	**9,36%**		

(1) Les éléments de la dette non exposés aux risques de taux, essentiellement les dettes liées aux puts et les intérêts courus non échus ne sont pas inclus dans ce calcul.

Pour préserver sa marge financière de la volatilité des taux d'intérêts, Banque du Groupe Casino couvre totalement son risque de taux :

- ✓ emplois à taux fixe : les ressources affectées sont transformées ou plafonnées à taux fixe. Les couvertures ainsi mises en place suivent la courbe d'amortissement des emplois jusqu'à leur échéance ;
- ✓ emplois à taux révisable : les ressources affectées sont transformées à taux fixe sur une durée glissante minimale de trois mois pour un montant correspondant aux emplois prévisionnels de cette période.

Les autres instruments financiers du Groupe ne sont pas porteurs d'intérêts et ne sont donc pas soumis au risque de taux d'intérêt.

21.1.1 Risque de juste valeur

Lorsque le Groupe contracte des dettes à taux fixe, il est exposé à un coût d'opportunité en cas de baisse des taux d'intérêt. Afin de se couvrir contre le risque de juste valeur, le Groupe souscrit des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels il échange les flux d'intérêts à taux fixe contre des flux d'intérêts à taux variable.

Comptabilité de couverture : Dans le cadre de la politique de gestion des risques de taux, le Groupe applique la comptabilité de couverture de juste valeur.
L'objectif est de couvrir une partie du risque de variation de juste valeur associée au risque de taux d'intérêt d'un emprunt à taux fixe.
Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour ses achats à terme de devises.
La juste valeur des instruments dérivés placés en comptabilité de couverture de juste valeur s'élève à 28 millions d'euros au 31 décembre 2007 (76 millions au 31 décembre 2006).

21.1.2 Risque de taux d'intérêt et de devises sur les flux de trésorerie

Le Groupe détient au 31 décembre 2007, des contrats de swap de devises (USD / COP) et de swap de taux (variable / fixe) destinés à couvrir les flux de trésorerie attendus en Colombie pour le remboursement d'emprunts contractés pour 367 millions de dollars auprès de JPMorgan, Citibank et Bancolombia. Le dernier flux couvert aura lieu en décembre 2011.
Par ailleurs, le Groupe dispose de placements en dollars pour lesquels une couverture de change est mise en place afin de garantir le montant qui sera reçu à l'échéance des placements, en pesos colombiens. Le dernier flux aura lieu en décembre 2008.

Le Groupe détient également des contrats de change à terme afin de couvrir les paiements futurs dus aux fournisseurs de l'activité de promotion immobilière en Pologne. Les flux sont attendus en zlotys alors que les emprunts sont contractés en euros. Le dernier décaissement couvert aura lieu en mars 2009.

Les contrats sont utilisés pour couvrir le risque de change et de taux pour des engagements fermes.
Les conditions des contrats ont été négociées pour coïncider avec les conditions des engagements fermes.

Couverture de flux de trésorerie – flux couverts

(En millions d'euros)	2007		2006	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Swaps de taux d'intérêt et de devises (Colombie)				
Juste valeur des flux	89	247		
Contrat d'achat à terme de devises (Pologne)				
Juste valeur des flux	0	108		

Les couvertures de flux de trésorerie ont été évaluées comme hautement efficace.
Un gain latent de 0,4 million d'euros relatif aux contrats de change à terme en Pologne, net d'impôt différé est comptabilisé dans les capitaux propres.
Une perte latente de 6 millions d'euros, nette d'impôt différé relative aux couvertures de flux de trésorerie en Colombie a également été comptabilisée par les capitaux propres. Une part d'inefficacité a été comptabilisée en compte de résultat pour 0,2 million d'euros.

21.1.3 Ventilation par type de couverture

(En millions d'euros)	Juste valeur 2007	Juste valeur 2006
Instruments de couverture de flux de tréorerie	6	0
Instruments de couverture de juste valeur (1)	28	76
Instruments détenus à des fins de transaction		5

(1) Principalement des swaps de taux

21.2 Risque de change

Dans le cadre de la gestion de son exposition aux risques de change, le Groupe a recours à différents instruments financiers, dont principalement des opérations de swaps et d'achat ou de vente à terme de devises étrangères. L'essentiel de ces opérations est réalisé dans un objectif de couverture, notamment pour couvrir des achats de marchandises ainsi qu'un portefeuille d'investissements financiers en devises.

S'agissant de la couverture des achats de marchandises effectués en dollars dans la zone euro, la politique du Groupe consiste à couvrir l'intégralité des budgets d'achats par des dérivés ayant les mêmes échéances que les approvisionnements budgétés.
S'agissant du portefeuille d'investissements financiers, comptabilisés à la juste valeur dans les actifs financiers disponibles à la vente (voir note 11), la politique du groupe est de couvrir par des ventes à terme les investissements libellés en devises étrangères et pour un nominal correspondant à leur juste valeur en devise. Les instruments dérivés placés en comptabilité de couverture de juste valeur s'élèvent à 11 millions d'euros au 31 décembre 2007 (4 millions d'euros au 31 décembre 2006).

(En millions d'euros)	USD	PLN	JYP	CHF	Euros	Divers	Total 2007	Total 2006
Créances commerciales exposées	(5)	0	0	0	(1)	0	(6)	(6)
Autres actifs financiers exposés	(185)	(18)	(15)	0	(5)	(10)	(233)	(300)
Dettes fournisseurs exposées	21	14	0	0	0	0	35	12
Dettes financières exposées	530	16	15	1	3	0	566	253
Exposition brute dette / (créance)	**361**	**12**	**0**	**1**	**(3)**	**(10)**	**362**	**(41)**
Créances commerciales couvertes	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers couverts	178	0	15	5	0	10	208	286
Dettes fournisseurs couvertes	3	11	0	0	0	0	14	0
Dettes financières couvertes	282	0	2	0	0	0	284	145
Exposition nette dette / (créance)	**254**	**1**	**13**	**6**	**(3)**	**0**	**274**	**99**

Analyse de la sensibilité de l'exposition nette au risque de change

Les cours de change retenus pour le dollar américain s'établissaient au 31 décembre 2007 à 1 euro pour 1,4721 dollar et au 31 décembre 2006 à 1 euro pour 1,3170 dollar.
Les cours de change retenus pour le yen japonais s'établissaient au 31 décembre 2007 à 1 euro pour 164,93 yens et au 31 décembre 2006 à 1euro pour 156,93 yens.
Une appréciation de 10% de l'euro au 31 décembre par rapport à ces devises, aurait pour conséquence une hausse du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.
Une dépréciation de 10% de l'euro au 31 décembre par rapport à ces devises, conduirait à des incidences de sens contraire.

(En millions d'euros)	Total 2007	Total 2006
Dollar américain	25	9
Yen japonais	1	1
Autres devises	1	0
Total	27	10

21.3 Risque sur actions

Participations consolidées :

Dans le cadre de la gestion de ses titres cotés consolidés, le Groupe peut avoir recours à des produits optionnels à travers des achats ou ventes d'options d'achat ou de vente, ou inclus dans des instruments financiers composés émis tels que les Obligations Echangeables en titres Casino ou des obligations indexées sur le cours du titre Casino, dans une optique de couverture notamment pour gérer les risques de dilution, ou dans un objectif stratégique d'optimisation de la détention de ses participations.

Portefeuille investissement :

La diversification du portefeuille (géographique et sectorielle, par taille, par type d'investissement, par partenaire) permet une forte mutualisation des risques renforcée par le nombre d'investissements et leur faible taille.
En effet au 31/12/2007, le portefeuille comprend près de 230 lignes, inférieures à 4 M€ pour les 4/5ème d'entre elles, et se caractérise par une rotation rapide des actifs. A la clôture, seules sept lignes d'investissement sont supérieures à 7 M€ en cash investi net, la plus importante s'élevant à 16 M€. Par ailleurs, la proportion du portefeuille, investie dans des secteurs défensifs et peu corrélés entre eux, a été renforcée.
Enfin, le portefeuille investi en devises étrangères fait l'objet d'une couverture du risque de change systématique.

Risque de prix lié à une variation défavorable de 10% du prix des titres détenus :

(En millions d'euros)	2007	2006
Juste valeur du portefeuille au bilan	545	408
Sensibilité sur les capitaux propres	-55	-41

Portefeuille placement :

La valeur des titres de placement au bilan est de 236 M€ au 31/12/2007. En tenant compte également d'instruments dérivés pour un notionnel de 138 M€ (principalement des TRS), l'exposition totale est de 374 M€. Plus de 80% de ces valeurs mobilières de placement sont cotées sur Euronext Paris. Elles sont en outre très liquides pour la très grande majorité d'entre elles et appartiennent à des secteurs d'activité très diversifiés.

Compte tenu à la fois de la corrélation au marché (β) des actions détenues et des couvertures optionnelles contractées, une baisse de 10% des marchés boursiers par rapport à leur niveau du 31/12/2007, appliquée à cette exposition globale de 374 M€ aurait eu un impact négatif de 31 M€ sur le résultat avant impôt. Cette même analyse réalisée sur le portefeuille de valeurs mobilières de placement détenu au 31/12/2006 (149 M€), indique que le résultat du groupe aurait été diminué de 15 M€ (avant impôt) en cas de baisse de 10% des marchés actions.

Risque de prix lié à une variation défavorable du marché de 10% :

(En millions d'euros)	2007	2006
Exposition totale (juste valeur)	374	149
Position bilan (juste valeur)	236	149
Sensibilité sur le résultat	-31	-15

21.4 Risque de crédit

Risque de crédit commercial

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Risque de crédit financier

Pour l'activité de Banque du Groupe Casino, de façon générale, le système de couverture du risque de crédit est fondé :

- ✓ sur une approche statistique par portefeuille homogène des créances clients, compte tenu du caractère non significatif des créances prises individuellement et de leurs caractéristiques communes en terme de risque de crédit ;
- ✓ sur des probabilités de récupération aux différentes étapes du recouvrement.

Les provisions pour risque de crédit sont calculées sur les clients présentant au moins une échéance impayée. L'occurrence d'une échéance impayée constitue le fait générateur au sens de la norme IAS 39 du provisionnement des créances.
Le montant des provisions est obtenu par application d'une modélisation statistique des flux de recouvrement et de pertes en intégrant tous les mouvements possibles entre les différentes strates, sur la base des données historiques observées.
Les provisions pour risque de crédit sont calculées en tenant compte d'une actualisation, au taux d'origine des contrats clients, des flux de recouvrement attendus de capital et d'intérêt. De ce fait, aux provisions pour risques de crédit avérés, s'ajoute dorénavant une provision pour perte de marge future, due à l'effet de l'actualisation des flux de recouvrement attendus. Les créances restructurées dont les plans sont à jour figurent parmi les créances saines. Dès le premier impayé, ces créances sont déclassées en créances douteuses compromises et font l'objet d'un provisionnement évalué sur base statistique conformément aux principes décrits ci avant.
Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments financiers dérivés, l'exposition du Groupe liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés est limitée, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers, la société est exposée au risque de contrepartie. Rallye privilégie les relations financières avec différentes banques de tailles internationales bénéficiant des meilleures notations auprès d'agences spécialisées et évite une trop grande concentration des opérations sur un nombre restreint d'établissements financiers. Dès lors, Rallye considère être faiblement exposé au risque de contrepartie.
Par ailleurs, les dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de taux sont négociés avec l'organisme prêteur, il n'y a donc pas de risque de contrepartie additionnel.

21.5 Risque d'exigibilité des dettes financières – Risque de liquidité

Les financements bancaires et obligataires du Groupe contiennent les clauses d'engagement et de défaut habituelles de ce type de contrat : maintien de l'emprunt à son rang (pari-passu) et défaut croisé.
Aucun contrat de financement ne comprend d'engagement lié à l'évaluation de la dette du Groupe par les agences de notation (« rating trigger ») ou à l'évolution du cours de bourse des actifs.
Les émissions obligataires publiques du Groupe sur le marché de l'euro ne contiennent aucun engagement lié à des ratios financiers.

Certains financements bancaires de Rallye contiennent l'obligation de respecter les deux ratios financiers suivants aux dates d'arrêtés des comptes jusqu'à l'échéance des contrats :

- ✓ EBITDA Consolidé / Coût de l'Endettement Financier Net Consolidé > 2,75,
- ✓ Fonds propres de la société Rallye SA > 1,2 milliard d'euros.

Au niveau du groupe Casino, les ratios financiers à respecter aux dates d'arrêtés jusqu'à l'échéance des contrats sont les suivants :

- ✓ les deux lignes bancaires confirmées mises en places en 2007 sont soumises à l'engagement de respecter un ratio de Dette Financière nette consolidée / EBITDA consolidé < 3,7.
- ✓ Les autres lignes bancaires confirmées à moyen terme, le placement privé 2009 et les obligations indexées sont soumis au seul engagement de respecter un ratio de Dette Financière Nette consolidée / EBITDA consolidé < 4,3.
- ✓ Le placement privé réalisé aux USA est soumis à l'engagement de respecter les ratios suivants :
  - Dette Financière nette consolidée / EBITDA consolidé < 3,7
  - Dette Financière nette consolidée / Fonds propres consolidés < 1,2

- Actifs incorporels consolidés / Fonds propres consolidés < 1,25

Par ailleurs afin de garantir la liquidité, le Groupe dispose de lignes de crédits confirmées non utilisées et immédiatement disponibles pour un montant total de 3,5 milliards d'euros qui se décompose de la façon suivante :

Au 31 décembre 2007, tous les ratios sont respectés.

Lignes bancaires confirmées non utilisées

(En millions d'euros)	Taux	Montant disponible		Echéance
		Groupe Casino	Rallye	
Lignes bancaires confirmées	Variable	55	270	Avant déc. 08
Lignes bancaires confirmées	Variable	943	430	Après déc. 08
Lignes syndiquées	Variable	1 200	575	Juillet 2012 (Groupe Casino)/ Février 2010 (Rallye)
Ligne pour le financement de l'activité de crédit	Variable	55		Déc. 08
Total		**2 254**	**1 275**	

Echéancier de paiement des instruments financiers au passif du bilan

Echéancier au 31 décembre 2007

(En millions d'euros)	Valeur au bilan	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans
Passifs financiers				
Emprunts obligataires	5 766	1 170	3 445	1 151
Autres emprunts	2 799	515	2 004	280
Contrats de location financement	177	41	107	29
Instruments financiers dérivés (couverture de juste valeur)	156	18	138	0
Dettes financières	837	595	213	29
Dettes fournisseurs	4 582	4 582	0	0
Autres dettes	679	668	11	0
Concours bancaires courants	573	573	0	0
Total	**15 569**	**8 162**	**5 918**	**1 489**

Echéancier au 31 décembre 2006

(En millions d'euros)	Valeur au bilan	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans
Passifs financiers				
Emprunts obligataires	5 974	854	4 144	976
Autres emprunts	1 680	559	1 012	109
Contrats de location financement	185	47	107	31
Instruments financiers dérivés (couverture de juste valeur)	110	11	98	0
Dettes financières	909	404	504	0
Dettes fournisseurs	3 813	3 813	0	0
Autres dettes	612	610	2	0
Concours bancaires courants	485	485	0	0
Total	**13 768**	**6 783**	**5 867**	**1 116**

NOTE 22. AUTRES DETTES NON COURANTES

Les autres dettes non courantes correspondent à des dettes dont l'échéance est supérieure à 12 mois (principalement des dettes d'impôt à hauteur de 33 millions d'euros.)

NOTE 23. AUTRES DETTES COURANTES

(En millions d'euros)	2007	2006
Dettes sur immobilisations	246	231
Comptes courants	85	72
Dettes fiscales et sociales	1 253	1 105
Dettes diverses	574	465
Financement de l'activité de crédit	574	518
Produits constatés d'avance	18	19
Dérivés passifs hors couverture	10	19
Autres dettes courantes	**2 760**	**2 429**

NOTE 24. ACTIVITES ABANDONNEES ET ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Dans le cadre de son objectif de recentrage stratégique, le Groupe a annoncé en 2006 et en 2007 les cessions de ses participations dans Feu Vert, de ses activités de distribution en Pologne, de sa participation dans Far Eastern Géant et dans Smart & Final.

Les activités de distribution en Pologne et les activités en Amérique du Nord étant constitutives de zones géographiques principales et distinctes, leurs comptes de résultat sont présentés en « activités abandonnées ».

24.1 Activités en Pologne

Le 17 juillet 2006, Casino annonçait la cession de ses activités de distribution en Pologne : les fonds des hypermarchés Géant sont cédés à Real (Groupe Metro), les murs des hypermarchés Géant sont cédés à GE Real Estate, et la société Leader Price Polska au Groupe Tesco. Au 31 décembre 2006, la majeure partie des cessions était réalisée.
En 2007, le Groupe a cédé le reste des actifs prévus dans son programme de cession pour 95 millions d'euros, entraînant une plus-value nette d'impôt de 34 millions d'euros. Avec prise en compte du résultat 2007, le résultat net des activités abandonnées de la Pologne s'élève à 28 millions d'euros sur l'exercice 2007.

24.2 Far Eastern Géant

Au 31 décembre 2006, la cession de la participation de 50% dans Far Eastern Géant n'étant pas définitive, les titres étaient classés en « actifs détenus en vue de la vente » pour 91 millions d'euros et en « passifs associés » pour 70 millions d'euros.
Au 31 décembre 2007, la cession est totalement réalisée. L'effet sur le résultat de l'exercice est nul compte tenu de la dotation en 2006 d'une dépréciation de 21 millions d'euros.

24.3 Activités en Amérique du Nord

Le 20 février 2007, Casino annonçait la cession de ses activités en Amérique du Nord. Au 31 décembre 2006, la cession n'étant pas réalisée, les actifs et passifs associés étaient présentés en « détenus en vue de la vente » et les résultats étaient montrés en « activités abandonnées ».
Au 31 décembre 2007, la cession est totalement réalisée (prix de vente de 297 millions d'euros après prise en compte des frais associés), et le résultat de l'exercice des activités abandonnées s'élève à 127 millions d'euros dont une plus-value nette d'impôt de 114 millions d'euros.

24.4 Incidence sur les états financiers

Le compte de résultat des activités polonaises et américaines, présenté sur une seule ligne « résultat net des activités abandonnées » se décompose comme suit :

(En millions d'euros)	2007			2006		
	Pologne	USA	Total	Pologne	USA	Total
Chiffre d'affaires, hors taxes	9	617	626	734	1 676	2 410
Autres produits de l'activité	2	1	3	6	1	7
Produits des activités ordinaires	**11**	**618**	**629**	**740**	**1 677**	**2 417**
Prix de revient des ventes	-6	-492	-498	-568	-1 336	-1 904
Marge commerciale	**5**	**126**	**131**	**172**	**341**	**513**
Frais de personnel	-1	-52	-53	-44	-137	-181
Autres charges	-4	-54	-58	-91	-139	-230
Amortissements et provisions	-1	1		-20	-21	-40
Résultat opérationnel courant	**-1**	**21**	**20**	**16**	**45**	**61**
Autres charges et produits opérationnels	34	111	145	143	-3	140
Résultat opérationnel	**34**	**132**	**166**	**159**	**42**	**201**
Coût de l'endettement financier net		-2	-2	-8	-9	-16
Autres produits financiers		5	5	2	3	5
Autres charges financières				-1	-1	-2
Résultat avant impôt	**34**	**135**	**168**	**152**	**36**	**188**
Charge d'impôt	-6	-9	-15	-3	-12	-15
Quote-part de résultat des sociétés associées		1	1		1	1
Résultat net des activités abandonnées	**28**	**127**	**154**	**149**	**25**	**174**
dont part du Groupe	*13*	*60*	73	*35*	*3*	*78*
dont intérêts minoritaires	*14*	*67*	81	*114*	*22*	*96*

Les flux de trésorerie des activités polonaises et américaines se présentent comme suit :

(En millions d'euros)	Pologne	USA	2007
Flux net de trésorerie généré par l'activité		15	15
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-44	-44
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-3	-3
Ecart de conversion			
Variation nette de trésorerie des activités abandonnées		**2**	**2**
Trésorerie d'ouverture		**-31**	**-31**
Trésorerie de clôture		**-31**	**-31**
Trésorerie de Leader Price Polska cédée			
Trésorerie de FEG reclassée en actifs détenus en vue de la vente			17
Trésorerie nette reclassée en vue de la vente			**-14**

(En millions d'euros)	**Pologne**	**USA**	**2006**
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-40	48	8
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-44	-41	-85
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	22	-1	21
Ecart de conversion		-3	-3
Variation nette de trésorerie des activités abandonnées	**-62**	**2**	**-60**
Trésorerie d'ouverture	**-35**	**29**	**-6**
Trésorerie de clôture	**-97**	**31**	**-66**
Trésorerie de Leader Price Polska cédée	97		97
Trésorerie de FEG reclassée en actifs détenus en vue de la vente			-17
Trésorerie nette reclassée en vue de la vente			**14**

NOTE 25. INFORMATION SECTORIELLE

25.1 Secteur primaire : activité

Le secteur d'activité « Grande distribution » correspond au sous-groupe Casino, le secteur d'activité « Articles de sport » concerne le sous-groupe Groupe Go Sport et le secteur d'activité « Autres » correspond à l'activité holding et au portefeuille d'investissements.

Au 31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	Grande distribution	Articles de sport	Autres	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total 2007
Chiffre d'affaires sectoriel	24 972	773	10	25 755	626	26 381
Résultat opérationnel avant amortissements, provisions	1 839	17	78	1 934	21	1 955
Amortissements des actifs sectoriels	-602	-19		-621		-621
Provisions y compris dépréciation goodwill	-48	-1	-10	-59	-1	-60
Résultat sectoriel	**1 189**	**-3**	**68**	**1 254**	**20**	**1 274**
Quote-part de résultat des entreprises associées	17		1	18		18

(En millions d'euros)	Grande distribution	Articles de sport	Autres	Sous Total	Actifs et passifs en vue de la vente	Total 2007
Valeur nette comptable des actifs sectoriels	23 203	383	1 338	24 924	2	24 926
Participations dans les entreprises associées	277		2	279		279
Total des actifs consolidés	**23 480**	**383**	**1 340**	**25 203**	**2**	**25 205**
Total des passifs consolidés	15 330	271	3 196	18 797		18 797
Coût des investissements	3 027	26	152	3 205	11	3 216
Effectif inscrit	159 946	5 963	93	166 002		166 002

Le résultat sectoriel des activités poursuivies de 1 254 millions d'euros correspond au résultat opérationnel courant des activités poursuivies de 1 261 millions d'euros et inclut les dépréciations de goodwill pour 7 millions d'euros (Cf. note 7 « Dépréciation des actifs »).
Les autres produits et charges opérationnels hors dépréciations de goodwill s'élèvent à 168 millions d'euros et sont positionnés au niveau de la « Grande distribution » pour 146 millions d'euros, au niveau de l'activité « Articles de sport » pour 20 millions d'euros et au niveau de l'activité holding et au portefeuille d'investissements pour 2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2006 :

(En millions d'euros)	Grande distribution	Articles de sport	Autres	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total 2006
Chiffre d'affaires sectoriel	22 505	771	6	23 282	2 410	25 692
Résultat opérationnel avant amortissements, provisions	1 582	12	26	1 620	101	1 721
Amortissements des actifs sectoriels	-517	-21		-538	-43	-581
Provisions y compris dépréciation goodwill	-63	-2	-12	-77	3	-74
Résultat sectoriel	**1 002**	**-11**	**14**	**1 005**	**61**	**1 066**
Quote-part de résultat des entreprises associées	7		-1	6	1	7

(En millions d'euros)	Grande distribution	Articles de sport	Autres	Sous Total	Actifs et passifs en vue de la vente	Total 2006
Valeur nette comptable des actifs sectoriels	19 601	414	798	20 813	708	21 521
Participations dans les entreprises associées	436		2	438	7	445
Total des actifs consolidés	**20 037**	**414**	**800**	**21 251**	**715**	**21 966**
Total des passifs consolidés	13 445	313	2 666	16 424	350	16 774
Coût des investissements	1 029	31	37	1 097	75	1 172
Effectif inscrit	130 811	6 038	85	136 934	16 022	152 956

Le résultat sectoriel des activités poursuivies de 1 005 millions d'euros correspond au résultat opérationnel courant des activités poursuivies de 1 045 millions d'euros et inclut les dépréciations de goodwill pour 40 millions d'euros. Les autres produits et charges opérationnels hors dépréciations de goodwill s'élèvent à 9 millions d'euros et sont positionnés au niveau de la « Grande distribution ».

25.2 Secteur secondaire : zone géographique

Au 31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	France	Autres pays européens	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie	Océan Indien	Eliminations et non affectés	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total 2007
Chiffre d'affaires	18 625	74		4 686	1 536	834		25 755	626	26 381
Valeur nette comptable des actifs	13 559	556	297	4 847	909	398	4 358	24 924	2	24 926
Coût des investissements	692	140	50	2 141	126	56		3 205	11	3 216

Au 31 décembre 2006 :

(En millions d'euros)	France	Autres pays européens	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Océan Indien	Eliminations et non affectés	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total 2006
Chiffre d'affaires	18 313	64		2 637	1 445	823		23 282	2 410	25 692
Valeur nette comptable des actifs	13 046	508	238	2 620	678	622	3 539	21 251	715	21 966
Coût des investissements	826	61		129	69	12		1 097	75	1 172

NOTE 26. PRIX DE REVIENT DES VENTES

(En millions d'euros)	2007	2006
Achats et variations de stocks	-18 032	-16 378
Coûts logistiques	-890	-862
Prix de revient des ventes	**-18 922**	**-17 240**

NOTE 27. CHARGES DE PERSONNEL

(En millions d'euros)	2007	2006
Salaires et traitements	-2 061	-1 904
Charges sociales	-622	-580
Intéressement	-41	-45
Participation des salariés	-44	-38
Charges liées aux paiements en actions	-12	-16
Autres charges de personnel	-36	-11
Charges de personnel	-2 816	-2 594
Frais de personnel relatifs à l'activité logistique	205	210
Total charges de personnel	**-2 611**	**-2 384**

NOTE 28. AUTRES CHARGES EXTERNES

(En millions d'euros)	2007	2006
Frais de publicité	-432	-375
Location immobilière	-400	-344
Location mobilière	-49	-53
Charges locatives	-139	-126
Dépenses d'entretien, d'énergie et de fournitures diverses	-556	-481
Impôts et taxes	-326	-302
Divers	-1 371	-1 230
Autres charges externes	-3 273	-2 911
Autres charges relatives à l'activité logistique	648	626
Total autres charges	**-2 625**	**-2 285**

NOTE 29. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat de cessions d'actifs (1)	298	229
Pertes de valeur des actifs (2)	-34	-174
Restructuration	-28	-42
Provisions pour litiges	-18	-9
Provisions pour risques	-24	-13
Divers	-33	-22
Total autres charges opérationnelles nettes	-137	-260
Total autres produits et charges opérationnels	**161**	**-31**

(1) Cf note 5.2

(2) Cf détail ci-dessous

(En millions d'euros)	2007	2006
Dépréciation des goodwill	-7	-41
Dépréciation des immobilisations incorporelles	-5	5
Dépréciation des immobilisations corporelles	-22	-25
Reprise de dépréciation des titres Laurus	14	-36
Dépréciation des créances Pologne	-8	-77
Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente	-2	0
Dotation aux provisions	-4	0
Total pertes nettes de valeur des actifs	**-34**	**-174**

Les résultats des audits comptables, financiers et commerciaux mis en œuvre sur les filiales Franprix et Leader Price et les constatations faites par la nouvelle équipe de direction de ces deux sociétés ont conduit le Groupe à constater une charge de 37 millions d'euros. Cette charge relative en majorité à l'année 2006 correspond à des engagements contractuels, à des risques liés aux contrôles fiscaux et à diverses mises au rebut d'actifs se trouve répartie dans les différentes rubriques ci-dessus.

NOTE 30. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat de cession des équivalents de trésorerie	35	29
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	32	48
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	67	77
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture (1)	-515	-384
Résultat de change sur opérations de financement	-13	-23
Charges financières de crédit-bail	-7	-10
Coût de l'endettement financier brut	(535)	(417)
Coût de l'endettement financier net	**-468**	**-340**

(1) Cette ligne comprend notamment la variation de juste valeur d'instruments de couverture qui s'établit à 0,7 million d'euros en 2007 (34 millions d'euros au 31 décembre 2006). Par ailleurs, le changement de méthode de consolidation d'Exito fait apparaître en 2007, 27 millions d'intérêts supplémentaires.

NOTE 31. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(En millions d'euros)	2007	2006
Produits financiers de participation	9	3
Gains de change (hors opération de financement)	62	16
Produits d'actualisation et de désactualisation	7	1
Produits d'escompte financiers	0	26
Variation positive de juste valeur des dérivés hors couverture	25	24
Variation positive de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur	66	10
Autres produits financiers	42	30
Total autres produits financiers	211	110
Pertes de change (hors opération de financement)	-54	-27
Charges d'actualisation et de désactualisation	-29	-11
Variation négative de juste valeur des dérivés hors couverture	-40	-12
Variation négative de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur	-42	-9
Autres charges financières	-42	-26
Total autres charges financières	-207	-85
Total autres produits et charges financiers	**4**	**25**

Les « Produits financiers des participations » représentent les dividendes reçus des sociétés non consolidées.

NOTE 32. CHARGE D'IMPOT

32.1 Décomposition

(En millions d'euros)	2007	2006
Impôts exigibles	-322	-237
Impôts différés	26	-43
Total impôt sur le résultat	**-296**	**-280**

32.2 Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt

(En millions d'euros)		2007		2006
Résultat avant impôts et quote part de résultat net des entreprises associées		**958**		**699**
Taux d'impôt théorique		*34,43%*		*34,43%*
Charge d'impôt théorique		**-330**		**-241**
Impacts dus à des taux d'imposition différents (1)		80		-3
Incidences théoriques des différences temporelles imposées à taux zéro		-39		-26
Divers impôts		-7		-10
Dont entrepôts (Exit tax - Reprise d'impôts différés passifs)			*-12*	
Dont divers	*-7*		*2*	
Charge d'impôt réelle		**-296**		**-280**
Taux d'impôt théorique		*34,43%*		*34,43%*
Taux d'impôt réel		*30,88%*		*40,03%*

(1) Principalement taux réduit sur cessions aux OPCI (Cf. note 5)

32.3 Principales différences « permanentes »

(En millions d'euros)	2007	2006
Effet des déficits non activés	-145	-136
Dépréciation / reprise Laurus	14	-78
Cession participation Feu Vert et titres Mercialys (Quote part non imposée)	0	79
Cession des entrepôts soumis à exit tax	0	71
Perte de valeur goodwill	0	-22
Résultat Mercialys non imposé	23	24
Résultats exonérés (Produits/pertes de dilution)	3	0
Stock options	-13	-13
Divers	5	-1
Total des principales différences temporelles imposées à taux zéro	**-113**	**-76**
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Effet d'impôt au taux théorique lié aux décalages temporels imposés à taux zéro	**-39**	**-26**

NOTE 33. QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES ENTREPRISES ASSOCIEES

(En millions d'euros)	2007	2006
CBD	-4	-9
Laurus	4	-20
Exito (1)	7	24
Feu Vert		1
Entreprises associées du Groupe Franprix & Leader Price	9	11
Autres	2	-1
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	**18**	**6**

(1) La quote-part de résultat net d'Exito correspond à la période du 1er janvier 2007 au 30 avril 2007, la société étant intégrée globalement après cette date (Cf note 2.1.1)

NOTE 34. RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat par action de base et le résultat par action dilué ont le même numérateur.

34.1 Nombre moyen pondéré d'actions

	2007	2006
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période		
- actions totales (1)	39 268 811	39 210 842
- actions auto-détenues	(190 513)	(1 115 874)
Nombre moyen pondéré d'actions avant dilution	**39 078 298**	**38 094 968**
Equivalents actions provenant des :		
- BSA C (2)	na	1 552 454
- Plan d'option de souscription	826 212	995 681
Nombre moyen pondéré total	826 212	2 548 135
Instruments non dilutifs (hors marché ou couverts par des calls)	(360 758)	(2 548 135)
Nombre moyen pondéré d'instruments dilutifs	465 454	0
Nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché (3)	(371 046)	0
Effet de dilution des plans d'options de souscription	94 408	0
- Plan d'attribution d'actions gratuites	82 203	53 024
Effet de toutes les actions potentielles dilutives	176 611	53 024
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	**39 254 909**	**38 147 992**

(1) Les actions émises en 2006 pour le service du dividende en actions sont considérées sans pondération comme si l'émission s'était produite au premier jour du premier exercice présenté (soit ici le 1er janvier 2006). 403 255 actions ont été émises en 2006.
(2) Les BSA C sont venus à échéance le 30 novembre 2006. La dilution potentielle est calculée jusqu'à cette date.

(3) En application de la méthode du rachat d'actions, les fonds recueillis à l'exercice des bons et options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées vient en diminution du nombre total des actions qui résulteraient de l'exercice des droits. Le nombre théorique est plafonné au nombre d'actions qui résulteraient de l'exercice des droits.

34.2 Résultat net, part du groupe

	2007	2006
Résultat net, part du Groupe (en millions d'euros)	288	147
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période	39 078 299	38 094 968
Par action (en euros)	**7,37**	**3,85**
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période après dilution	39 254 910	38 147 992
Par action dilué (en euros)	**7,34**	**3,84**

34.3 Résultat net des activités poursuivies part du Groupe

	2007	2006
Résultat net, part du Groupe (en millions d'euros)	215	69
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période	39 078 299	38 094 968
Par action (en euros)	**5,51**	**1,81**
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période après dilution	39 254 910	38 147 992
Par action dilué (en euros)	**5,49**	**1,81**

34.4 Résultat net des activités abandonnées part du Groupe

	2007	2006
Résultat net, part du Groupe (en millions d'euros)	73	78
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période	39 078 299	38 094 968
Par action (en euros)	**1,86**	**2,03**
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période après dilution	39 254 910	38 147 992
Par action dilué (en euros)	**1,86**	**2,03**

NOTE 35. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS, AUTRES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

L'exhaustivité de cet inventaire est contrôlée par les directions financière, juridique et fiscale qui sont par ailleurs associées à l'élaboration des contrats qui engagent le Groupe.

35.1 Engagements liés à l'activité courante

(En millions d'euros)	2007	2006
Cautions et garanties bancaires reçues	71	64
Créances assorties de garanties	101	94
Lignes de crédit confirmées non utilisées (1)	3 671	3 677
Total des engagements reçus	**3 843**	**3 835**
Cautions et garanties données	36	117
Sûretés réelles accordées (2)	99	61
Réserve de crédit autorisée à la clientèle (1)	1 601	1 507
Autres engagements donnés	90	122
Total des engagements donnés	**1 826**	**1 807**
Autres engagements réciproques	434	229
Total des engagements réciproques	**434**	**229**

(1) Les engagements de financement (réserve de crédit autorisée) donnés aux clients de Banque du Groupe Casino pour 1 601 millions d'euros peuvent être utilisés à tout moment. Ils sont ici compris au sens admis par la Commission Bancaire pour le calcul des ratios, c'est-à-dire hors clients inactifs depuis 2 ans. Par ailleurs, une ligne de crédit non utilisée à hauteur de 55 millions d'euros est disponible pour le financement de l'activité de crédit.
(2) Les sûretés réelles accordées concernent une garantie hypothécaire sur un magasin en Argentine au profit du gouvernement de la Province de Cordoba, divers immeubles de CBD donnés en garantie à l'administration fiscale brésilienne et des hypothèques sur divers actifs et valeurs mobilières dans l'Océan Indien au profit des organismes prêteurs.

Les engagements des filiales françaises au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) s'élèvent au 31 décembre 2007 à 3 483 859 heures. Ils étaient de 2 687 412 heures au 31 décembre 2006. Les droits utilisés sur l'exercice représentent 19 788 heures.

Par ailleurs, le groupe Casino a fait l'objet de redressements fiscaux portant sur l'exercice 1998 concernant d'une part la récupération de déficits fiscaux jugée abusive par l'administration fiscale, et d'autre part la déductibilité d'une provision pour dépréciation d'immobilisations. Le groupe Casino conteste ces analyses et est confiant quant à l'issue favorable de ces contentieux. En conséquence, aucune provision n'est constatée à ce titre.

Au 31 décembre 2007, 11 002 534 actions ordinaires Casino étaient nanties au profit d'établissements financiers en garantie de prêts et de lignes de crédit.

35.2 Engagements liés aux opérations exceptionnelles

(En millions d'euros)	2007	2006
Garanties données dans le cadre de la cession (1) :		
- des activités polonaises	96	94
- des titres de Smart & Final	3	
- des actifs à l'OPCI AEW Immocommercial	23	
- des actifs à l'OPCI Immocio (Generali)	5	
Autres engagements donnés	15	
Total des engagements donnés	**142**	**94**
Promesses d'achats d'actions (2) :		
- Monoprix	850	857
- Franprix / Leader price	335	353
- Uruguay	44	54
- Sendas Distribuidora (Brésil)	91	85
Autres engagements réciproques		54
Total des engagements réciproques	**1 320**	**1 403**

(1) Le groupe Casino a accordé les garanties usuelles dans le cadre des cessions qu'il a effectuées, et notamment :
- Au titre de la cession des titres de la société Leader Price Polska, Casino garantit l'acquéreur pour les risques non provisionnés dont l'origine est antérieure à la cession et pouvant se révéler ultérieurement. Le montant de la garantie est de 17 millions d'euros pendant une durée maximale de 18 mois, pouvant être portée à 50 millions d'euros pour les risques liés à la fiscalité avec une date d'expiration conforme au délai de prescription desdits risques.
- Au titre de la cession des fonds des hypermarchés, Mayland (ex-Géant Polska) garantit l'acquéreur pour les risques non provisionnés dont l'origine est antérieure à la cession et pouvant se révéler ultérieurement. Le montant de la garantie est de 46 millions d'euros pendant une durée maximale de 24 mois.
- Au titre de l'apport / cession des actifs à l'OPCI AEW Immocommercial, Immobilière Groupe Casino garantit l'OPCI à hauteur de 23 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2008 pour tout préjudice résultant du non respect des déclarations et garanties consenties.

(2) La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée au mieux des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir si l'option est exerçable à compter d'une certaine date. Dans de nombreux cas, le groupe Casino a accordé des promesses d'achat (put), mais est également bénéficiaire de promesses de vente (call). La valorisation indiquée est celle des promesses d'achat accordées.

Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale ne figurent pas en engagements hors bilan mais sont comptabilisés en "Passifs financiers" pour leur valeur actualisée ou leur juste valeur (Cf. note X. « Engagements de rachat donnés aux minoritaires »).

Monoprix : le Groupe Galeries Lafayette bénéficie d'une option de vente des 50 % de Monoprix qu'il détient, option exerçable à partir du 11 janvier 2006 jusqu'à la fin des accords, soit le 20 mars 2028. Jusqu'au 31 mars 2009, le prix d'exercice sera le plus élevé soit d'un prix par action indexé (*) soit de la somme de 50 % du prix indexé et de 50 % d'une valeur d'expertise. A compter du 1er avril 2009, le prix d'exercice sera le prix à dire d'expert. Casino bénéficie d'une option d'achat portant sur 10 % des titres Monoprix à prix d'expert majoré d'une prime de 21 % exerçable à compter du 1er avril 2009 et jusqu'à la fin des accords. A partir de la date d'exercice de l'option d'achat par Casino, et pendant une durée de 12 mois, Galeries Lafayette bénéficiera d'une option de vente portant sur sa participation résiduelle de 40 % de Monoprix au même prix d'expert majoré d'une prime de 21 %.
La valorisation de 850 millions d'euros est estimée sur la base du prix minimum indexé. Le prix réellement payé pourrait être supérieur. La juste valeur de Monoprix étant, au 31 décembre 2007, supérieure au prix minimum à payer, aucun dérivé n'est reconnu en tant qu'instrument financier.
(*) Le prix indexé est égal à 219 euros par action Monoprix, majorés d'un intérêt au taux de l'EURIBOR 3 mois plus 210 points de base capitalisé prorata temporis à compter du 20 mars 2003, et diminués de la somme des dividendes ou autres distributions versés à chaque action Monoprix entre le 20 mars 2003 et la date d'exercice de la promesse d'achat elle-même majorée d'un intérêt calculé au même taux.

Franprix & Leader Price : options portant sur les actions d'un grand nombre de sociétés non encore détenues par Casino. Ces promesses d'achat courent jusqu'en 2020 et leur prix est fonction des résultats opérationnels des entités concernées.

Uruguay : les actionnaires familiaux bénéficient d'une promesse d'achat consentie par Casino sur 29,3 % du capital de la société Disco. Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021. Son prix est fonction des résultats opérationnels consolidés de cette société, avec un prix minimum de 52 millions de dollars US majoré d'un intérêt au taux de 5 % par an.

Brésil : CBD a accordé aux actionnaires de la société brésilienne Sendas Distribuidora une option de vente sur leur participation. Ainsi, la famille Sendas a le droit d'échanger ses 42,57 % du capital contre des actions préférentielles de CBD. Cet échange peut être structuré comme il semble le plus approprié à CBD, c'est-à-dire par émission de titres ou par remise de cash. La famille Sendas a notifié l'exercice de son option le 5 janvier 2007. Il existe un litige portant sur le prix d'exercice de cette option. En conséquence, la remise de titres n'a pas eu lieu au 31 décembre 2007. L'engagement reste en hors bilan.
CBD et AIG se sont accordés mutuellement des options d'achat et de vente portant sur la participation de 14,86 % d'AIG dans le capital de la société. L'exercice de l'option représentera un crédit pour AIG à l'encontre de CBD qui pourra être utilisé pour souscrire jusqu'à 6 millions d'actions préférentielles émises par CBD lors d'une future augmentation de capital. L'excédent du crédit sur les 6 millions d'actions sera payé en cash.
La famille Sendas a notifié l'exercice de son option le 5 janvier 2007. Il existe un litige portant sur le prix d'exercice de cette option. En conséquence, la remise de titres n'a pas eu lieu au 31 décembre 2007. Une provision de 6 millions d'euros a été constatée sur l'exercice afin d'anticiper l'effet négatif de cette dilution future. L'engagement reste en hors bilan.
Le groupe Casino a accordé à la famille Diniz, partenaire avec laquelle est exercé le co-contrôle de CBD au Brésil, deux options de vente portant sur les titres du holding de contrôle et correspondant à 0,4% et 8,5% du capital de CBD. L'exercice de la première option pourra intervenir à partir de 2012 si, comme il en a la possibilité à cette date, Casino élit le président du Conseil d'Administration du holding de contrôle. En cas d'exercice de la première option, la seconde sera exerçable pendant une période de huit années démarrant en 2015. Le Groupe bénéficie d'une promesse de vente portant sur les titres soumis à la première option de vente et correspondant à 0,4% du capital de CBD. Cette option d'achat est exerçable dans certaines conditions.

Exito : le groupe Casino a consenti un engagement dans le cadre de l'opération de Total return Swap Exito décrite en note 20.4 « Engagements de rachat des minoritaires ».

Par ailleurs, le groupe Casino bénéficie d'une promesse de vente portant sur 6,24% du capital de Laurus, exerçable à compter du 1er janvier 2008 et jusqu'au 31 mars 2009 (Cf. note 38 « Evènements postérieurs à la clôture »), et d'une promesse de vente portant sur 40% des titres de la société Banque du Groupe Casino et exerçable avec un préavis de 18 mois jusqu'en juin 2025.

Enfin, dans le cadre de son partenariat avec la société Corin, Mercialys a acquis 60% des droits indivis sur certains actifs situés en Corse pour 90 millions d'euros. Il est prévu qu'en cas de non renouvellement de la convention d'indivision, et au plus tôt le 15 juin 2011, Corin et Mercialys apporteront leurs droits indivis à une société à créer. Mercialys s'engage à acquérir de Corin ses droits indivis (40%) ou les parts de la société ainsi créée, selon les termes suivants :
- Mercialys s'engage irrévocablement à acquérir de Corin ses droits indivis (ou les parts de société), sous réserve de sa faculté de contre-proposition et Corin s'engage irrévocablement à céder ses droits à Mercialys.
- Dans l'hypothèse de l'exercice par Corin de la promesse d'achat, au plus tôt le 31 janvier 2017, Mercialys a la possibilité, soit de se substituer à un tiers en ses droits et obligations, soit de se libérer de son engagement d'achat en offrant à Corin le droit d'acquérir ses droits indivis. La valorisation des actifs est prévue au protocole. Une décote de 20% sera, dans ce dernier cas, appliquée. Corin pourra également se substituer à tout tiers dans le bénéfice de cette promesse.
Ces promesses sont constitutives d'engagements hors bilan conditionnels dont l'issue n'est pas prévisible. En cas de réalisation, la valorisation des actifs telle que prévue au protocole sera représentative de la valeur de marché.

35.3 Actifs et passifs éventuels

Aucune action nouvelle susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes consolidés n'a été engagée à l'encontre du Groupe.
Les passifs éventuels sur les participations dans les entreprises associées et ceux dans les co-entreprises sont décrits dans les notes 8.6 et 9.2.

35.4 Engagements sur contrats de location financement et contrats de location simple

Preneur de location financement sur actifs immobiliers

Le Groupe a des contrats de location financement portant sur des ensembles immobiliers ou des immeubles de placement. Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2007	
	Paiements minimaux	**Valeur actualisée des paiements**
à moins d'un an	39	34
entre un et 5 ans	112	98
à plus de 5 ans	38	24
Paiements minimaux totaux au titre de la location	**190**	
Moins les montants représentant des charges de financement	-34	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	**156**	**156**

(En millions d'euros)	2006	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
à moins d'un an	40	39
entre un et 5 ans	99	95
à plus de 5 ans	38	31
Paiements minimaux totaux au titre de la location	**178**	
Moins les montants représentant des charges de financement	-13	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	**165**	**165**

Preneur de location financement sur actifs mobiliers

Le Groupe a des contrats de location financement et des contrats de location avec option d'achat pour divers matériels et équipements. Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2007	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
à moins d'un an	11	9
entre un et 5 ans	13	12
à plus de 5 ans	0	
Paiements minimaux totaux au titre de la location	**24**	
Moins les montants représentant des charges de financement	-3	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	**21**	**21**

(En millions d'euros)	2006	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
à moins d'un an	9	8
entre un et 5 ans	14	13
à plus de 5 ans	1	
Paiements minimaux totaux au titre de la location	**23**	
Moins les montants représentant des charges de financement	-2	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	**21**	**21**

Preneur de location simple actifs immobiliers

Lorsque le Groupe n'est pas propriétaire des murs dans lesquels sont exploités ses établissements, il a conclu des contrats de location simple.
Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

(En millions d'euros)	2007 Paiements minimaux	2006 Paiements minimaux
à moins d'un an	353	328
entre un et 5 ans	681	638
à plus de 5 ans	463	483

Preneur de location simple actifs mobiliers

Le Groupe a conclu des contrats de location simple sur certains matériels et équipements dès lors qu'il n'était pas dans l'intérêt du Groupe d'acheter ces actifs.
Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

(En millions d'euros)	2007 Paiements minimaux	2006 Paiements minimaux
à moins d'un an	20	33
entre un et 5 ans	19	37
à plus de 5 ans	0	0

Bailleur de location simple

Le montant des loyers futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

(En millions d'euros)	2007 Paiements minimaux	2006 Paiements minimaux
à moins d'un an	160	120
entre un et 5 ans	170	119
à plus de 5 ans	70	28

NOTE 36. COURS DES DEVISES

Cours en devises pour un euro	2007		2006	
	clôture	moyen	clôture	moyen
Dollar américain (USD)	1,4721	1,3706	1,3170	1,2557
Livre sterling (GBP)	0,7334	0,6846	0,6720	0.6820
Zloty polonais (PLN)	3,5935	3,7831	3,8310	3,8951
Forint hongrois (HUF)	253,7300	251,3243	251,7700	264,1320
Leu Roumain (RON)	3,6077	3,3379	-	-
Peso argentin (ARS)	4,6300	4,2718	4,0462	3,8608
Peso uruguayen (UYP)	31,6319	32,0498	32,1587	30,1955
Dollar taïwanais (TWD)	47,7097	44,9918	42,9184	40,8476
Baht thaïlandais (THB)	43,8000	44,2133	46,7700	47,5733
Peso colombien (COP)	2 967,8800	2 836,5830	2 949,8600	2 965,2510
Real brésilien (BRL)	2,6119	2,6635	2,8125	2,7322
Bolivar vénézuélien (VEB)	3 159,22	2 945,0684	2 827,7800	2 697,2980
Dong vietnamien (VND)	23 543,7000	22 102,1100	21 126,4000	20 045,9700

NOTE 37. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées sont :

- ✓ les sociétés mères ;
- ✓ les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité ;
- ✓ les filiales ;
- ✓ les entreprises associées ;
- ✓ les co-entreprises ;
- ✓ les membres du conseil d'administration et membres du comité de direction.

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les entreprises détenues entre 33,34% et 50% sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et consolidées selon les méthodes de la mise en équivalence ou de l'intégration proportionnelle. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif. Il en est de même pour les transactions avec les sociétés mères.

37.1 Transactions avec les sociétés mères

Les comptes du groupe Rallye sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la société Foncière Euris, sise au 83, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris (N° Siren : 702 023 508) et dont la date de clôture est le 31 décembre 2007.
Il n'y a pas eu de transactions entre le groupe Rallye et la société Foncière Euris au cours de l'exercice 2007.
La seule transaction significative concerne le rachat des 60% d'Euristates auprès de Finatis et Euris pour 0,5 million d'euros.

37.2 Transactions avec les co-entreprises et les entreprises associées

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2007		Au 31 décembre 2006	
	Montant des transactions	Soldes	Montant des transactions	Soldes
Total des transactions avec les co-entreprises :				
Prêts		4	1	4
Créances	3	18		15
Dettes	-15	49	24	64
Charges	66		68	
Produits	51		50	
Total des transactions avec les entreprises associées :				
Prêts	3	28	25	25
Créances	-146		6	146
Dettes	-1	1	2	2
Charges	1			
Produits			10	

37.3 Rémunérations brutes allouées aux organes d'administration et de direction

(En millions d'euros)	2007	2006
Montant des rémunérations allouées (1)	4	3
Avantages à court terme (charges sociales)	2	1
Paiements en actions (2)	1	1
Total	**7**	**5**

(1) Salaires bruts, primes, avantages en nature et jetons de présence.
(2) Charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre des plans d'option sur titres et des plans d'attribution d'actions gratuites.

NOTE 38. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les principaux événements postérieurs à la clôture et qui pourront avoir une incidence sur les comptes du Groupe sont les suivants :

Achat d'ADP Casino au 1er trimestre 2008

Rallye a acquis 665 818 ADP Casino au cours du 1er trimestre 2008, pour un montant total de 34,0 millions d'euros.

Super de Boer (anciennement Laurus)

Le 1er janvier 2008, la dénomination sociale de Laurus a été modifiée en Super de Boer.
Le groupe Casino bénéficiant d'une promesse de vente portant sur 6,24% du capital de Laurus, exerçable à partir du 1er janvier 2008 et jusqu'au 31 mars 2009, ces droits de vote potentiels seront inclus dans l'appréciation du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles dès le 1er janvier 2008. En l'application de IAS 27, Super de Boer sera consolidé par intégration globale dans les états financiers du Groupe, dès cette date.
Le 28 janvier 2008, le Groupe a notifié au directoire de Super de Boer son intention d'acquérir 7 millions d'actions représentant 6% du capital de Super de Boer, auprès d'Amber à un prix par action de 3,8 euros. L'acquisition a eu lieu le 19 février 2008.

Le 17 mars 2008, le Groupe a acquis 6% du capital de Super de Boer auprès d'Amber Fund à un prix de 4,3 euros par action. Cette opération d'un montant de 30 millions d'euros porte la participation de Casino dans Super de Boer à 57% du capital et des droits de vote.

Mercialys

Le 3 avril 2008, le groupe Casino a procédé à la cession hors marché d'un bloc de 1 357 962 actions Mercialys au prix de 27,75 euros par action, soit un montant total de 37,7 millions d'euros.
Cette transaction, qui a été réalisée avec sept investisseurs internationaux réputés, permet à Casino de ramener sa participation dans le capital de Mercialys de 61,48% à 59,67%, conformément à l'obligation « SIIC 4» (disposition conditionnant le maintien du régime fiscal SIIC à la détention par l'actionnaire principal de moins de 60% de leur capital et droits de vote).

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2007

Sociétés	Siège social	Secteur d'activité		% d'intérêt	% de contrôle
Rallye SA*	**75008 Paris**	**Holding**		**Société mère**	
Alpétrol SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Colisée Finance 2 SA (ex AM Finances II SA)	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Bruyère (La) SA	75017 Paris	Holding	IG	67,0	67,0
Cobivia SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Colisée Finance SA	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Colisée 3 SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Genty Immobilier SAS	75008 Paris	Immobilier	IG	100,0	100,0
H.M.B. SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Kerrous SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Kergorju SCI	29200 Brest	Immobilier	IG	100,0	100,0
Magasins Jean SAS	29200 Brest	Grande distribution	IG	100,0	100,0
Matignon Sablons SAS	75008 Paris	Immobilier	IG	100,0	100,0
Matimmob 1 SAS	75008 Paris	Immobilier	IG	100,0	100,0
Mermoz Kléber SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
MFD Finance SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
MFD Inc. (ex Athlete's Foot Group Inc.)	GA 30331 Atlanta	Holding	IG	100,0	100,0
Miramont Finance & Distribution SA	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
O.C.P. SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Parcade SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Perrières (Des) SCI	75008 Paris	Immobilier	IG	100,0	100,0
Sables (Les) SCI	75008 Paris	Immobilier	IG	62,5	62,5
Sivigral SCI	75008 Paris	Immobilier	ME	40,0	40,0
Soparin SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Sybellia SAS	75008 Paris	Holding	IG	-	-
Syjiga SAS	75008 Paris	Holding	IG	-	-
Parande SAS	**75008 Paris**	**Holding**	**IG**	**100,0**	**100,0**
Alexa Group GmbH	Düsseldorf	Immobilier	IP	27,0	50,0
Alexanderplatz Voltairestrasse GmbH	Berlin	Immobilier	IG	54,0	54,0
Centrum Alexa SARL	Luxembourg	Immobilier	IG	60,0	60,0
Centrum Weiterstadt SARL	Luxembourg	Immobilier	IG	60,0	60,0
Einkaufszentrum Am Alex GmbH	Berlin	Immobilier	IG	54,0	90,0
Gutenbergstrasse BAB5 GmbH	Berlin	Immobilier	IG	48,0	80,0
HBF Konigswall	Berlin	Immobilier	ME	48,0	48,0
IG Real Estate Investments SRL	Roumanie	Immobilier	IG	81,6	100,0
IG Romanian Investments Ltd	Chypre	Immobilier	IG	81,6	81,6
Loop 5 Shopping Centre GmbH (ex Project Sierra Germany 1 GmbH)	Düsseldorf	Immobilier	IP	24,0	50,0
Matignon Neuilly SAS	75008 Paris	Holding	IG	-	-
Matignon Rousseau SAS	75008 Paris	Holding	IG	95,0	95,0
Matignon-Tours SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Montech SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Montparnet SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Parande Développement SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Parande Ventures (partnership)	New-York	Holding	IG	99,0	99,0
Parantech SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0
Parantech Expansion SAS	75008 Paris	Holding	IG	-	-
Par-Bel 1 SAS	75008 Paris	Holding	IG	-	-
Parinvest SAS	75008 Paris	Holding	IG	100,0	100,0

Rivoli Participations SAS	75008 Paris	Holding	ME	29,5	29,5
Euristates Inc.	**Wilmington, Delaware 19801**	**Holding**	**IG**	**100,0**	**100,0**
555 Watertown LLC	Watertown, Massachusetts 02472	Immobilier	IG	95,5	100,0
Alameda Main LLC	Dover, Delaware 19901	Immobilier	IG	95,5	100,0
Beacon Pleasant Street LLC	Wilmington, Delaware 19801	Holding	IG	84,4	86,2
EREC Ventures LLC	Wilmington, Delaware 19801	Holding	IG	97,9	100,0
EREC Ventures II LLC	Wilmington, Delaware 19801	Holding	IG	99,8	100,0
Euris North America Corp.	Wilmington, Delaware 19801	Holding	IG	100,0	100,0
ENAC Ventures LLC	Wilmington, Delaware 19802	Holding	IG	99,4	100,0
Euris Real Estate Corp.	Wilmington, Delaware 19801	Holding	IG	100,0	100,0
Parande Brooklyn Corp.	Wilmington, Delaware 19801	Holding	IG	100,0	100,0
Parande Brooklyn Ventures LLC	Wilmington, Delaware 19801	Holding	IG	95,7	100,0
Repton Place LLC	Boston, Massachusetts 02110	Immobilier	IG	84,4	100,0
Ross Akard Acquisition LP	Dallas, Texas	Immobilier	IG	83,2	85,0
Groupe Go Sport SA*	**94266 Fresnes**	**Sport**	**IG**	**73,1**	**78,9**
Buissières (Les) SAS	38360 Sassenage	Immobilier	IG	73,1	100,0
Club Sports Diffusion SA	1050 Bruxelles	Sport	IG	73,0	99,9
Courir France SAS	94260 Fresnes	Sport	IG	73,1	100,0
Delort Sports SARL	38360 Sassenage	Sport	IG	73,1	100,0
Go Sport France SAS	38360 Sassenage	Sport	IG	73,1	100,0
Go Sport Hungary KFT	2151 Fot (Budapest)	Sport	IG	73,1	100,0
Go Sport International SAS	38360 Sassenage	Sport	IG	73,1	100,0
Go Sport Les Halles SNC	38360 Sassenage	Sport	IG	73,1	100,0
Gosport.com SAS	38360 Sassenage	Sport	IG	73,1	100,0
Go Sport Polska SP Zoo	02801 Varsovie	Sport	IG	73,1	100,0
Grand Large Sport SAS	38360 Sassenage	Sport	IG	73,1	100,0
Limpart Investments BV	1102 Amsterdam	Sport	IG	73,1	100,0
Casino, Guichard-Perrachon SA*	**42100 Saint-Etienne**	**Grande distribution**	**IG**	**48,9**	**63,1**
Acos SNC	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Actimmo SCI	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	48,9	100,0
AEW Immocommercial SPIICAV	75012 Paris	Immobilier	ME	8,8	18,0
Alwenna Restauration Traiteur SAS	04000 Dignes les Bains	Restauration	IG	24,9	51,0
Groupe Anfilco (Disco)	Montevideo	Grande distribution	IP	30,5	62,5
Banque du Groupe Casino SA	75116 Paris	Banque	IP	29,3	60,0
Bergsaar BV	Amsterdam	Holding	IG	48,9	100,0
Groupe Big C *	Lupini	Grande distribution	IG	30,9	63,2
Bonuela	Caracas	Holding	IG	48,9	100,0
Canal du Midi SAS	75116 Paris	Immobilier	IG	48,8	100,0
Carré Gramont SAS	31000 Toulouse	Immobilier	IP	24,4	50,0
Capédis SAS	44240 La Chapelle sur Erdre	Grande distribution	IG	-	-
C'Asia SAS	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IP	24,4	50,0
Casiband SAS	75009 Paris	Immobilier	IG	48,9	100,0
Casino Cafétéria SAS	42100 Saint-Etienne	Restauration	IG	48,9	100,0
Casino Carburants SAS	42100 Saint-Etienne	Stations-services	IG	48,9	100,0
Casino Développement SNC	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	48,9	100,0
Casino Entreprise SAS	42100 Saint-Etienne	Nouvelles activités	IG	48,9	100,0
Casino Information Technology SAS	42100 Saint-Etienne	Services	IG	48,9	100,0
Casino International SAS	42100 Saint-Etienne	Services	IG	48,9	100,0
Casino Ré SA	Luxembourg	Assurance	IG	48,9	100,0
Casino Services SAS	42100 Saint-Etienne	Services	IG	48,9	100,0
Casino USA Inc.	Californie	Grande distribution	IG	-	-
Casino Vacances SNC	75009 Paris	Voyages	IG	48,9	100,0
Cativen	Caracas	Grande distribution	IG	32,8	78,6
CBD (Companhia Brasileira de Distribuiçao)*	Sao Paulo	Grande distribution	IP	16,6	50,0

CDiscount SA	33700 Merignac	E- commerce	IG	44,3	78,4
Centrum Handlowe Jantar Sp.zoo	Varsovie	Immobilier	IG	12,7	25,0
Centrum Handlowe Pogoria Sp.zoo	Varsovie	Immobilier	IG	12,7	25,0
Club Avantages SAS	42100 Saint-Etienne	Cartes de fidélité	IG	47,9	98,0
Coboop BV	Amsterdam	Holding	IG	48,9	100,0
Codim 2 SA (Groupe Codim)	20200 Bastia	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Comacas SNC	42100 Saint-Etienne	Achats	IG	48,9	100,0
Costa Verde SNC	20230 San Nicolao	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Cuersup SA	42100 Saint-Etienne	Holding	IG	48,8	99,9
Devoto	Montevideo	Grande distribution	IG	47,2	100,0
Dinetard SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	48,9	100,0
Distribution Casino France SAS	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Distridyn SA	75008 Paris	Grande distribution	IP	24,4	50,0
DTC Development 1 BV	Hertogenbosch	Holding	IG	12,2	25,0
DTC Development 2 BV	Hertogenbosch	Holding	IG	12,2	25,0
DTC Development 3 BV	Hertogenbosch	Holding	IG	12,2	25,0
DTC Finance BV	Hertogenbosch	Holding	IG	12,2	25,0
Dunnhumby France SAS	42100 Saint-Etienne	Marketing	IP	24,4	50,0
Easy Colombia SA	Bogota	Holding	ME	14,7	30,0
Easydis SAS	42160 Andrézieux-Bouthéon	Logistique	IG	48,9	100,0
Easydis Services SAS	42161 Andrézieux-Bouthéon	Logistique	IG	48,9	100,0
Easy Holland BV	Amsterdam	Holding	ME	14,7	30,0
EMC Distribution SAS	75116 Paris	Achats	IG	48,9	100,0
Espace Gdansk SARL	Varsovie	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Espace Warszawa Sp.zoo	Varsovie	Immobilier	IG	12,7	25,0
Groupe Exito*	Medellin	Grande distribution	IG	29,2	59,8
Far Eastern Géant Company Ltd	Taipei	Grande distribution	IP	-	-
Finovadis SNC	92800 Puteaux	Financier	IG	0,5	1,0
Floréal SA	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Fox SA	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,7	99,7
Fructidor SNC	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Géant Argentina	Capital Federal Argentina	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Géant Foncière BV	Amsterdam	Holding	IG	48,9	100,0
Géant Holding BV	Amsterdam	Holding	IG	48,9	100,0
Géant International BV	Amsterdam	Holding	IG	48,9	100,0
Géant Inversiones	Montevideo	Financier	IG	48,9	100,0
Geimex SA	75001 Paris	Grande distribution	IP	24,4	50,0
Gelase SA	Bruxelles	Holding	IG	48,9	100,0
Germinal SNC	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Grande Colline (De la) SAS	75116 Paris	Immobilier	IG	48,8	100,0
Hamearis SAS	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
IGC Promotion SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	48,9	100,0
Imagica SAS	42100 Saint-Etienne	Nouvelles activités	IG	48,9	100,0
Immobilière Groupe Casino Services SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	48,9	100,0
Groupe International Fruit France SAS (Casitalia)	06000 Nice	Grande distribution	IG	-	-
IRTS SARL	Le Grand Saconnex	Services	IP	24,4	50,0
Lanin	Montevideo	Holding	IG	47,2	96,6
Larenco	Montevideo	Holding	IG	48,9	100,0
Latic	Wilmington, Delaware	Holding	IG	48,9	100,0
Laurus NV*	5201 AD's-Hertogenbosch	Grande distribution	ME	22,0	45,0
Libertad SA	Cordoba	Grande distribution	IG	48,9	100,0
L'Immobilière Groupe Casino SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	48,9	100,0
Malaz (De) SAS	75116 Paris	Immobilier	IG	48,8	100,0
Maud SNC	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	48,9	100,0
Marushka Holding BV	Amsterdam	Holding	IG	48,9	100,0
Mayland (ex Géant Polska)	Varsovie	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Messidor SNC	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,8	100,0

Groupe Monoprix	92516 Boulogne-Billancourt	Grande distribution	IP	24,4	50,0
M&S Polska korporacja Handlu SA	Varsovie	Immobilier	IG	48,9	100,0
Nésitic SAS	42100 Saint-Etienne	Société financière	IG	-	-
NRG	Varsovie	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Océan (De l') SCI	13127 Vitrolles	Immobilier	IG	48,9	100,0
Odyssée Restauration Traiteur SAS	50300 St-Martin des Champs	Restauration	IG	24,9	51,0
Pachidis SA	42100 Saint-Etienne	Holding	IG	48,9	100,0
Periaz (De) SNC	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	48,9	100,0
Plateau des Glières SCI	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	48,9	100,0
Plouescadis SAS	75016 Paris	Holding	IG	48,8	99,8
Polca Holding SA	Bruxelles	Holding	IG	48,9	100,0
Prical 2 SNC	20260 Calvi	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Pumpido LTDA	Sao Paulo	Holding	IG	48,9	100,0
Régie Média Trade SAS	75008 Paris	Services	IP	24,4	50,0
Restauration Collective Casino SAS	42100 Saint-Etienne	Restauration	IG	48,9	100,0
RMC 2 SNC	42160 Andrézieux-Bouthéon	Transport	IG	48,9	100,0
Saowanee	Bangkok	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Ségisor SA	42100 Saint-Etienne	Holding	IG	48,9	100,0
Serca SAS	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Smart & Final Inc. (SFI)*	Commerce, California 90040	Grande distribution	IG	-	-
SMNA SNC	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Sodemad SAS	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Soderip SNC	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	48,9	100,0
Spice Investments Mercosur SA	Montevideo	Holding	IG	48,9	100,0
Spice 2000 Investment SA	Rio de Janeiro	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Store Consumer Finance FCC	75116 Paris	Financier	IP	-	-
Sudaco LTDA	Sao Paulo	Holding	IG	48,9	100,0
Sudéco SAS	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,8	100,0
Sun Resort SP Zoo	Varsovie	Immobilier	IG	48,9	100,0
Tevir SA	42100 Saint-Etienne	Holding	IG	48,9	100,0
Théiadis SAS	42100 Saint-Etienne	Holding	IG	48,9	100,0
Thor SNC	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
TPLM SARL	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Uranie SAS	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Vegas Argentina SA	Buenos Aires	Holding	IG	48,9	100,0
Villa Plancha SAS	42100 Saint-Etienne	Restauration	IG	48,9	100,0
Vindémia SA	Sainte-Marie (Réunion)	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Vulaines Distribution SA	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Wilkes SA	Sao Paulo	Holding	IP	33,6	50,0
Zac du Roubaud St-Jean SCI	78000 versailles	Immobilier	IG	48,9	100,0
Asinco SA (groupe Franprix/Leader Price)	**75002 Paris**	**Grande distribution**	**IG**	**48,9**	**100,0**
Baud SA	94430 Chennevières sur Marne	Grande distribution	IG	46,4	100,0
Cafige	75009 Paris	Holding	IG	29,3	60,0
Cofilead	75017 Paris	Holding	IG	29,3	60,0
Groupe Cogefisd	75017 Paris	Grande distribution	IG	41,0	84,0
Cogeleader SARL	67150 Erstein	Holding	IG	18,7	51,0
DBA SNC	56312 Lorient	Holding	IG	18,7	51,0
Distribution Leader Price SNC	77220 Gretz Armainvilliers	Grande distribution	IG	36,6	100,0
Groupe Figeac	75017 Paris	Grande distribution	IG	41,0	84,0
Franprix Holding SA	75002 Paris	Grande distribution	IG	46,4	95,0
H2A	92700 Colombes	Financier	IG	29,3	60,0
L.C.I.	94600 Choisy le Roi	Financier	IG	29,3	60,0
Leader Price Argentina SA	Buenos Aires	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Leader Price Holding SA	75002 Paris	Grande distribution	IG	36,6	75,0
Groupe Leadis	94430 Chennevières-sur-Marne	Grande distribution	IG	24,9	51,0
Lecogest SARL	92500 Rueil Malmaison	Holding	IG	36,6	100,0

Groupe Minimarché	94430 Chennevières-sur-Marne	Grande distribution	IG	46,4	100,0
Pro Distribution SA	92370 Chaville	Holding	IG	29,3	60,0
Groupe Retail Leader Price	94430 Chennevières-sur-Marne	Grande distribution	IG	36,6	100,0
R.L.P. Investissement SA	77220 Gretz-Armainvilliers	Grande distribution	IG	36,6	100,0
Sarjel	94100 St-Maur des Fossés	Financier	IG	29,3	60,0
Sédifrais SA	95560 Montsoult	Grande distribution	IG	46,1	100,0
Socogem SA	75017 Paris	Holding	IG	20,5	50,0
Sodigestion	92000 Nanterre	Financier	IG	29,3	60,0
Groupe Sofigep	92500 Rueil-Malmaison	Grande distribution	IG	48,9	100,0
Mercialys SA*	**42100 Saint-Etienne**	**Immobilier**	**IG**	**30,0**	**61,5**
Bourg en Bresse Kennedy SCI	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	29,0	96,5
Centre commercial Kerbernard SCI	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	29,5	98,3
Corin Asset Management SAS	20600 Furiani	Immobilier	IP	12,0	40,0
Diane (La) SCI	13100 Aix en Provence	Immobilier	IG	30,0	100,0
Mercialys Gestion SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	30,0	100,0
Mery 2 SAS	75116 Paris	Immobilier	IG	30,0	100,0
Point Confort SA	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	30,0	100,0
Toulon Bon Rencontre SCI	42100 Saint-Etienne	Immobilier	IG	29,0	96,5
* sociétés cotées					

IG : intégration globale

IP : intégration proportionnelle

MEE : mise en équivalence

6 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Rallye relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

La note 8 « Participations dans les entreprises associées » de l'annexe décrit le principe comptable retenu pour la consolidation de la participation dans la société Super de Boer (anciennement Laurus). Nous avons apprécié les éléments de droit et de fait existant entre le groupe et la société Super de Boer, qui sous-tendent le caractère approprié de la comptabilisation selon la méthode de mise en équivalence retenue par le groupe.

Nous avons également examiné les traitements comptables retenus par votre société pour la comptabilisation d'acquisition d'intérêts minoritaires et des engagements d'achat d'intérêts minoritaires qui ne font pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et nous nous sommes assurés que les rubriques « f. Regroupements d'entreprises » et « x. Engagements d'achat donnés aux minoritaires » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe donnent une information appropriée à cet égard.

Estimations comptables

Lors de l'arrêté de ses comptes, le groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des goodwills et des participations dans les entreprises associées (rubrique « o. Dépréciation des actifs » de la note « Règles et méthodes comptables », note 7 « Dépréciation des actifs » et note 8 « Participations dans les entreprises associées » de l'annexe) et l'évaluation des coopérations commerciales (rubrique « AB. Marge commerciale » de la note « Règles et méthodes comptables »). S'agissant des actifs, le groupe dispose de plans financiers pluriannuels, dont les différentes composantes, flux de trésorerie et résultat prévisionnel notamment, sont utilisées pour s'assurer de leur valeur recouvrable.

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons examiné la documentation disponible, apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues et vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2008
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit Département de KPMG S.A. Catherine Chassaing	ERNST & YOUNG et Autres Henri-Pierre Navas